

PAP POP TR

ET
ÉGALITÉ
FEMMES
HOMMES

20
25

D'ACTIVITÉ ET DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



© Sébastien Laval



© Maxime Fratusiak



© Delphine hugomard



© Les grands derrière, les petits devant !



© Papeau

SOMMAIRE

Les 17 objectifs de développement durable	p. 4 à 5
Le territoire de la CARA	p. 6 à 7
Mise en oeuvre opérationnelle du SCoT	p. 8

Partie 1 | Un territoire qui parvient à un développement équilibré et qui cultive son art de vivre

p. 9

Assurer à chacun un parcours résidentiel de qualité

p. 10 à 14

- Une aide accrue à la production de logements locatifs sociaux p. 10
- Politique de la ville, solidarités, prévention et sécurité p. 11 à 12
- Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance (cispd) p. 13
- Nouveaux sites d'accueil de gens du voyage p. 14

Coordonner les actions pour la santé et favoriser la prévention

p. 15

- CLS : une stratégie territoriale pour répondre aux besoins de santé p. 15

Accompagner l'enfance et la jeunesse

p. 16 à 19

- Petite enfance : travailler ensemble pour les familles dans l'intérêt de l'enfant p. 16 à 17
- Convention territoriale globale p. 18
- Des formations pour les acteurs de l'animation p. 19

Agir pour la transition alimentaire

p. 20

- Le projet alimentaire territorial monte en puissance p. 20

Développer la pratique sportive

p. 21 à 23

- Faire du nautisme un atout pour le territoire p. 21
- De nouveaux parcours pour les activités de pleine nature p. 22
- Plan piscines : un projet d'ampleur pour équiper l'ensemble du territoire p. 23

Promouvoir un cadre culturel ambitieux et accessible à tous

p. 24 à 26

- Une saison culturelle à l'échelle d'un territoire p. 24
 - La Maison des Douanes, entre exigence artistique et accessibilité au plus grand nombre p. 25
 - Les Sentiers des Arts un projet culturel territorial hors les murs p. 26
-

Partie 2 | Un territoire engagé dans les transitions

p. 27

Adapter le territoire au changement climatique

p. 28 à 30

- Plan climat et stratégie de développement durable territoriale p. 28 à 29
- Cara rénov', accompagnement à la rénovation de l'habitat privé p. 30

Promotion de l'identité maritime et de l'environnement littoral

p. 31 à 32

- Croissance bleue, pour un développement durable des filières liées à l'océan p. 31
- Vers un aménagement durable du littoral p. 32

Retisser le lien entre l'homme et la nature : politique de l'eau et de la biodiversité

p. 33 à 42

- L'assainissement des eaux usées : une compétence phare p. 33 à 35
- Préserver la ressource en eau potable pour tous ses usagers p. 36 à 37
- Des solutions durables pour la gestion des eaux pluviales p. 38
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations p. 39 à 40
- Animation de deux zones Natura 2000 : de l'expertise à la polyvalence p. 41
- Entretien et protéger les espaces naturels sensibles et communautaires p. 42

Proposer une offre de mobilité alternative au tout voiture

p. 43 à 44

- Mobilité et schéma cyclable : déployer des solutions actives pour les trajets du quotidien p. 43
- Mobilité et transport en commun, le réseau cara'bus p. 44

Réduire notre empreinte environnementale

p. 45 à 47

- Mobilité et aménagements p. 45
- Prévention et valorisation des déchets p. 46 à 47

Partie 3 | Un territoire d'emplois et d'opportunités p. 48

Encourager les filières locales et émergentes p. 49 à 50

- Mise en oeuvre de la stratégie foncière p. 49
- Encourager les filières locales et émergentes en terme d'emplois p. 50

De l'idée au développement : accompagnement des porteurs de projets p. 51

- Dynamiser et développer une communauté d'entrepreneurs p. 51

Œuvrer pour un tourisme responsable p. 52 à 54

- Royan atlantique, un office de tourisme au service du territoire p. 52
- Renforcer l'attractivité territoriale p. 53 à 54

Accompagner le développement numérique du territoire p. 55 à 56

- Des services informatiques mutualisés au profit des communes p. 55 à 56
-

Partie 4 | Le sens du collectif pour une identité de territoire forte p. 57

Rendre l'action publique communautaire plus proche des usagers p. 58

- Communiquer et informer pour accompagner l'action de la CARA p. 58

Offrir une image en adéquation avec les attentes sociétales actuelles p. 59

- Déploiement du code de marque p. 59

Une solidarité à la carte, une mutualisation choisie p. 60 à 64

- Mise à disposition du service urbanisme p. 60
- Une nouvelle caserne à cozes p. 61
- L'indispensable surveillance des zones de baignade p. 62
- Fonds de concours : soutenir toutes les communes dans leurs projets p. 63
- Participation à l'entente Val de Charente p. 64

Intensifier les partenariats intra et extra territoriaux p. 65 à 66

- Syndicats mixtes des ports p. 65
 - Vers la création d'un parc naturel régional des marais du littoral charentais p. 66
-

Partie 5 | Les ressources mises en œuvre p. 67

- Du projet de territoire au projet d'administration p. 68
- Ressources humaines, égalité hommes-femmes et bilan social p. 69

Finances p. 70 à 77

- Compte administratif 2025 p. 70 à 75
 - Budget vert p. 76 à 77
-

Synthèse des 17 objectifs de développement durable p. 78



LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans ce rapport annuel, les actions conduites par la CARA sont analysées sous le prisme des enjeux de développement durable. Ce bilan est établi au regard des 17 Objectifs globaux de Développement Durable (ODD) ou « Agenda 2030 » adoptés en 2015 par les 193 pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour créer une société plus juste et plus durable.

Ces ODD constituent, par un langage commun, la feuille de route du développement de l'humanité à l'échelle de 2030. Chaque pays engagé dans ce calendrier doit être en mesure de prouver en quoi il répond à ces objectifs qui concernent l'ensemble des secteurs : pauvreté, santé, éducation, alimentation, travail, infrastructures, environnement, etc. Les collectivités territoriales y contribuent à leur niveau.

Ainsi, l'élaboration de ce rapport est l'occasion de faire du développement durable la ligne d'horizon de l'action publique locale.

Voici la liste de ces dix-sept ODD.



Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.



Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.



Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.



Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.



Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.



Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.



Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.



Réduire les inégalités dans et entre les pays.



Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.



Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.



Renforcer les moyens de mise en oeuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.



Assurer des modes de consommation et de production durables.

LE TERRITOIRE DE LA CARA

Au 1^{er} janvier 2025, la population municipale de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique était de 86 221 habitants, répartie comme suit :

- Population municipale au 01/01/2025
- Conseillers titulaires par commune
- Conseillers suppléants par commune

TOTAL | 86 221 | 63 | 21

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) s'étend sur quatre cantons : La Tremblade, Royan, Saujon et Saintonge Estuaire (en partie).

Les 33 communes adhérant à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique sont représentées au sein du conseil communautaire par des délégués élus.



POPULATION EN 2025

Canton de La Tremblade

Canton de Saujon

Canton de Royan

Canton de Saintonge Estuaire

- 100
- 1 000
- 5 000
- 10 000



© Franck Irével

MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU SCoT

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) a été approuvé le 18 décembre 2024 et est devenu exécutoire en mars 2025, marquant l'aboutissement de plusieurs années de travail partenarial et l'ouverture d'une nouvelle phase : celle de sa mise en œuvre opérationnelle.

Le SCoT constitue un projet de développement et d'aménagement structurant un territoire à horizon vingt ans. Il porte une vision intercommunale partagée et fixe un cadre clair pour l'ensemble des communes. Document transversal, il aborde de manière systémique dans une logique de développement durable toutes les composantes d'un territoire : économie, aménagement, environnement au sens large, habitat, mobilités, équipements et services... Il apporte ainsi une réponse coordonnée aux transitions sociales, économiques et environnementales, en offrant un cadre commun et cohérent à l'action publique.

Le SCoT de la CARA s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable, avec comme maître mot la **sobriété**.

Sobriété foncière, dans un contexte de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, mais aussi sobriété dans la gestion des ressources, notamment l'eau, l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les déchets. Au-delà du foncier, il promeut un modèle de développement plus économe et résilient, respectueux des richesses environnementales et de la capacité d'accueil du territoire.

SON AMBITION EST DE FAIRE RIMER SOBRIÉTÉ ET QUALITÉ

La réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation s'accompagne d'une exigence accrue en matière de cadre de vie et de projets d'aménagement : optimisation du foncier déjà urbanisé, qualité des formes urbaines, des espaces publics, des mobilités, insertion paysagère, mixité et développement de la nature en ville. Dans cette perspective, **les centralités redeviennent prioritaires**, avec l'objectif de « reconstruire la ville sur la ville ou la campagne sur la campagne » pour l'habitat, les services et les commerces. Le littoral, attractif mais fragile, demeure un enjeu majeur d'équilibre entre valorisation, préservation et adaptation au changement climatique. La mise en œuvre du SCoT repose sur les politiques publiques portées par la CARA et l'engagement des communes via leurs documents d'urbanisme. **L'année 2025, charnière, a permis d'organiser la gouvernance et de lancer cinq chantiers** : définition des modalités de pilotage, création d'un observatoire pour le suivi et l'évaluation, stratégie de communication, élaboration d'un guide évolutif de mise en œuvre, et accompagnement des communes dans leurs démarches d'urbanisme.

Pour cette première année de mise en œuvre, la priorité a été donnée à la structuration de la démarche, à la communication avec la diffusion d'une plaquette de présentation du SCoT pour le grand public (insérée dans le Cara'mag n°60), à la mise en place d'un suivi annuel de la consommation foncière ainsi qu'à l'accompagnement des communes sur leurs documents d'urbanisme, notamment à travers dix avis rédigés comme personne publique associée.

En 2026, l'enjeu sera l'acculturation des nouveaux élus, la mise en compatibilité des PLU avec le SCoT et le lancement d'une étude sur les gisements fonciers, renforçant la transversalité entre services. Ainsi, 2025 aura posé les bases d'une mise en œuvre partagée du SCoT, au service d'un développement plus sobre, qualitatif et solidaire du territoire.

MISE EN PLACE D'UN SUIVI ANNUEL DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

En 2025, un suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) a été mis en place. Ce travail s'est traduit par l'élaboration d'une méthodologie harmonisée, la conception d'une application dédiée par le service SIG et la production d'un atlas communal des consommations d'ENAF.



An aerial photograph showing a coastal town with a large bay. The town is densely packed with buildings, and the bay is filled with water. The surrounding landscape is a mix of green fields and brown patches, suggesting a rural or semi-rural area. The sky is clear and blue.

1

**Un territoire
qui parvient à
un développement
équilibré et qui
cultive son art
de vivre**



©Alexandre Garcia

La CARA apporte son soutien aux propriétaires bailleurs qui souhaitent louer à l'année.

UNE AIDE ACCRUE À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : document stratégique et boîte à outils pour la politique du logement et de l'hébergement.

Lancé en 2023 avec les phases de diagnostic et d'identification des enjeux, la CARA a travaillé en 2024 à la rédaction du document d'orientations et du programme d'actions de son futur programme local de l'habitat (PLH). Ce travail a fait l'objet de nombreux temps de concertation que ce soit avec les communes ou avec les partenaires extérieurs, afin de tenir compte des besoins de chacun dans les domaines du logement et de l'hébergement. L'important travail de concertation entre les communes, l'État et la CARA autour des contrats de mixité sociaux (toutes les communes dites SRU ayant signé ce contrat avec l'État), et la détermination des objectifs de production de logements et de foncier au travers du schéma de cohérence territoriale, ont constitué une base de travail solide qui a permis d'aboutir à la détermination d'objectifs calés sur la réalité de notre territoire. L'adoption de son PLH le 4 décembre 2025 a permis d'entériner ce travail déjà entrepris sur un certain nombre d'actions dans les domaines de l'aide à la production de logements locatifs sociaux, de l'accueil des gens du voyage, de l'hébergement des personnes fragiles, de l'aide aux propriétaires occupants et bailleurs.

LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) : pour améliorer l'habitat des propriétaires à revenus très modestes.

Déjà présente sur l'amélioration énergétique des logements, la CARA a intégré à son dispositif Cara Renov' l'accompagnement et l'aménagement des logements précaires par le biais d'un programme d'intérêt général (PIG). Signé en septembre 2022 avec l'État, ce programme bénéficie de plus de six millions d'euros sur trois ans afin de réhabiliter 420 logements sur le territoire de la CARA. Ce programme doit permettre, à l'échelle des 33 communes de la CARA, de diminuer les coûts et les charges liés à l'énergie

dans le logement des ménages à revenus modestes, de permettre le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap ou encore de lutter contre l'habitat dégradé et indigne. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires qui occupent leur logement et qui envisagent d'y réaliser des travaux d'amélioration, sous conditions de revenus. Les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover un logement locatif occupé ou remettre en état un bien immobilier vacant afin de le louer à l'année sont aussi concernés.

Suite aux évolutions envisagées par l'État dans les dispositifs d'accompagnement des ménages, la CARA a travaillé en 2024 à l'établissement d'un nouveau dispositif appelé pacte territorial France Rénov' 2025-2029, applicable depuis le 1^{er} janvier 2025. Il a été signé conjointement avec la Communauté de communes du bassin de Marennes, pour entériner un partenariat déjà mis en œuvre avec le service Cara Rénov'.

L'AIDE À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS DITS SOCIAUX : pour offrir aux plus grand nombre des solutions de logements à loyers maîtrisés.

En 2024, la CARA a déployé son règlement d'intervention, qui avait été modifié en 2023 pour mieux répondre aux besoins en logements du territoire. **L'enveloppe d'aide dédiée au logement locatif conventionné est passée de 5 millions d'euros à 10 millions d'euros pour la période 2021 - 2026.** Le règlement permet d'accompagner la production de logements locatifs conventionnés sur les communes dites SRU, et de privilégier les petites typologies fortement demandées par les habitants du territoire. Afin de répondre aux demandes des bailleurs sociaux, le règlement a été complété par la possibilité pour la CARA d'apporter sa garantie d'emprunt aux opérations le nécessitant. Enfin, la gouvernance autour des aides de la CARA en faveur du logement locatif conventionné a été affirmée, donnant plus de place aux communes dans le processus de décision afin de veiller à ce que la CARA apporte son soutien aux opérations qualitatives répondant aux objectifs des communes.





La CARA inclut dans ses marchés publics des clauses d'insertion pour remobiliser les personnes éloignées de l'emploi.

POLITIQUE DE LA VILLE, SOLIDARITÉS, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

CONTRAT DE VILLE : MISE EN PLACE DU CONSEIL CITOYEN

En 2024, la CARA a été signataire du nouveau contrat de ville 2024-2030 pour le quartier prioritaire de la ville « L'Estuaire » à Royan. Ce quartier prioritaire regroupe plusieurs sites : Marne-Yeuse – Tout Vent – Job – Les Hauts de Royan.

La mise en place du conseil citoyen a eu lieu le 7 avril 2025. Il est actuellement composé de treize personnes. Il joue un rôle clé dans la démocratie participative du quartier de l'Estuaire, en renouvelant l'implication des habitants dans la vie locale et la prise de décisions. L'intérêt est multiple : l'inclusion et la diversité des publics, le lien entre la participation et la décision, le renforcement de la confiance et de la transparence, l'adaptation aux enjeux locaux, l'innovation démocratique et des expérimentations. Le conseil citoyen est un levier pour une démocratie plus directe, inclusive et efficace, en rapprochant les habitants des décisions qui ont une incidence sur leur quotidien. Il transforme la participation en un pilier central de l'action publique locale ; c'est un laboratoire du vivre-ensemble.

La première réunion interne du conseil citoyen a eu lieu le 27 mai 2025 avec le référent du centre socioculturel, en charge de l'animation et du suivi de ce conseil citoyen et financé par la CARA. Depuis son installation, il a participé entre autres à l'inauguration de la box

médicale du boulevard de la Marne le 10 avril 2025, à l'inauguration de l'aire de jeux Gigi Fort le 21 mai 2025, au diagnostic en marchant du 13 juin 2025 avec les partenaires, au diagnostic en marchant du 23 juin 2025 décidé par le conseil citoyen sur la thématique « la sécurité des piétons entre les quartiers de Marne-Yeuse et Tout-vent et état des pieds d'immeubles et de la voirie aux abords de la rue Henri Billois ». Il a également participé à trois réunions avec le bailleur Habitat 17 à l'antenne située au cœur du quartier prioritaire. Un autre diagnostic en marchant a été organisé le 25 février 2025, suite à l'instruction de la Ministre déléguée chargée de la ville, afin de réaliser une visite notamment des abords, des cages d'escaliers, des caves, des parkings et des ascenseurs des immeubles du quartier prioritaire.

DANS LE CADRE D'UN APPEL À PROJETS 2025, LA CARA A ÉGALEMENT FINANCÉ, AU CÔTÉ DE L'ÉTAT :

► **La Mission Locale de l'Agglomération Royan Atlantique** afin qu'elle rapproche les jeunes du quartier prioritaire de L'Estuaire du réseau d'entreprises locales en assurant une fois par mois des permanences spécifiques au centre socioculturel, en organisant une journée Rallye/Métiers, une journée de rencontre sportive, ainsi que d'autres actions permettant de lier sport, engagement social et orientation professionnelle.

► **L'association Trajectoire** afin qu'elle renforce l'émancipation et le bien-être des habitants, qu'elle améliore le cadre de vie en changeant l'image du quartier et que les habitants s'approprient le quartier et essaient les bonnes pratiques auprès de leurs pairs, qu'elle consolide les parcours de réussite : la formation, l'insertion, l'emploi en recrutant des personnes issues du QPV.

De plus, la CARA a permis, par le biais de ses financements, de mobiliser d'autres partenaires ou associations pour proposer des actions aux habitants. À titre d'exemple, le club Royan Atlantique Volley Ball est intervenu pour sensibiliser les habitants du quartier et notamment les jeunes aux valeurs du sport, pour les initier à la pratique du volley-ball en salle et sur la plage, pour développer le sport comme vecteur de lien social et pour transmettre le goût du dépassement de soi, du respect et de l'esprit collectif.

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

Le service politique de la ville gère deux axes par le biais des marchés publics :

- **L'achat de prestations d'insertion** (articles L. 2113-15 et r. 2123-1-3° du Code de la commande publique) : engagement du nouveau marché de services de réinsertion sociale et professionnelle pour une durée de trois ans (2025-2027) permettant de soutenir financièrement les ateliers

et chantiers d'insertion (ACI) du territoire de la CARA. Ce marché d'insertion propose des activités support de production afin que des équipes de salariés en insertion, accompagnées par des encadrants techniques, travaillent ou confortent un projet professionnel ou une formation qualifiante pour un retour vers l'emploi pérenne.

Depuis de nombreuses années, l'association IEPR, dans le cadre d'un support d'activité, assurait la collecte en porte à porte des cartons bruns des professionnels ayant signé une convention de redevance spéciale avec la CARA. Toutefois et au regard de la nouvelle législation fixant les limites d'intervention du service public pour les collectivités, ce support d'activité a été retiré du nouveau marché et l'entreprise d'insertion IEPR Services a repris l'activité par ses moyens propres. Deux structures d'insertion sont soutenues par la CARA : Initiative Emploi Pays Royannais (IEPR) et Trajectoire (Régie de territoire). Un suivi régulier de marché d'insertion a été effectué tout au long de l'année 2025 par le service politique de la ville.

La clause sociale d'insertion (articles L. 2112-2 à L. 2112-4 et L. 3114-2 et 3 du Code de la commande publique). La clause inscrite dans les marchés publics est l'un des leviers permettant de remobiliser les personnes éloignées de l'emploi par leur mise en activité au sein d'entreprises attributaires de lots. Il est prévu dans le marché un nombre d'heures de travail dédié à des personnes en parcours d'insertion (obligation d'exécution pour le candidat retenu). Dans le cadre des délégations de service public, des informations collectives sont proposées sur les sites des entreprises délégataires afin de faire découvrir leur métier aux personnes éligibles au dispositif de l'IAE. Le 2 avril 2025, une information collective a été organisée à la SEPRA. À l'issue de cette rencontre, deux personnes ont été recrutées.



Le 30 juin 2025, le CCAS de Saujon a été inauguré au sein duquel l'espace emploi formation dispose de nouveaux bureaux.

LA CARA FINANCE PAR AILLEURS QUATRE ESPACES EMPLOI FORMATION SUR SON TERRITOIRE,

✓
En 2025,
**PLUS DE
5 000 PERSONNES**
ont été accueillies dans l'un des
**quatre espaces emploi-formation, dont plus de
500 NOUVELLES INSCRIPTIONS**

situés au sein du centre socioculturel Arc-en-Ciel à Cozes, et des centres communaux d'action sociale de La Tremblade, Royan et Saujon. Les conseillers des espaces emploi formation ont pour mission d'aider et d'accompagner tout public dans leur recherche d'emploi ou de formation. Ainsi, ils conseillent et/ou orientent les personnes en fonction de leur projet professionnel vers les différents prescripteurs de l'emploi ou tout partenaire œuvrant dans le domaine de l'insertion professionnelle ou sociale. **En 2025, plus de 5 000 personnes ont été accueillies dans l'un des quatre espaces emploi-formation, dont plus de 500 nouvelles inscriptions.** Par ailleurs, plus de 2 400 usagers s'y sont rendus afin d'être accompagnés dans leurs démarches administratives (RSA, retraite, CAF, ...). Le 30 juin 2025, le CCAS de Saujon a été inauguré au sein duquel l'espace emploi formation dispose de nouveaux bureaux.



En 2025,

27 PERSONNES

ont été positionnées sur les délégations de service public ainsi que sur les différentes programmations de chantiers portées par la CARA, **les bailleurs sociaux et la Région Nouvelle-Aquitaine, pour un volume total de 14 000 HEURES**





Réunion bilan du CISP 2025.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Le CISPD constitue l'instance de réflexion et d'élaboration des stratégies coordonnées de lutte contre la délinquance, au service de laquelle doivent se mobiliser les institutions et organismes publics et privés concernés, dans le respect des prérogatives de chacun. L'assemblée plénière du CISPD s'est réunie en mai 2025 en présence du procureur de la République, Benjamin Alla, du sous-préfet de Rochefort, Stéphane Donnot, du sous-préfet de Saintes, Guillaume Brault, des représentants des forces de police et de gendarmerie et du vice-président de la CARA Philippe Cussac, en charge du CISPD.

Dans le cadre de ce dispositif, la CARA soutient en priorité :

L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION ET DE MÉDIATION SOCIALE

Financée par la CARA et portée par la Mission Locale de l'Agglomération Royan Atlantique. Son travail consiste à développer, maintenir, renforcer et recréer du lien là où il risque de s'affaiblir ou de se rompre, tout au long de l'année. Cette équipe intervient également en soirée, pendant la période estivale, sur l'espace public et pour des actions ciblées avec les établissements de nuit ou avec les associations de festival. Des actions de prévention ont été menées dans sept établissements scolaires. L'exposition « 13-18 - Questions de justice / Ado et citoyen » a été animée auprès de 39 classes, soit environ 1 090 élèves.

LES PROJETS CITOYENS PORTÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Cette année encore, les collégiens ont fait preuve de créativité et ont produit des courts-métrages riches sur les sujets de la pression scolaire et du suicide. Les établissements scolaires sont également soutenus dans leurs démarches de prévention du mésusage des outils numériques à la fois en direction des élèves mais aussi des parents.

L'INTERVENANT SOCIAL EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

Une troisième convention de partenariat 2025-2027 a été signée entre l'État, la Police nationale et la Gendarmerie nationale, la CARA et l'association Tremplin 17, afin de poursuivre le financement du poste d'intervenant social (un équivalent temps plein), recruté par l'association Tremplin 17. Ce poste couvre les secteurs du commissariat de police de Royan et des gendarmeries de La Tremblade, Saujon et Cozes. L'activité de l'intervenante sociale ne cesse d'augmenter quel que soit le secteur.

L'ASSOCIATION D'ENQUÊTE ET DE MÉDIATION (AEM).

En 2025, la CARA a continué de financer une action menée par l'AEM ; il s'agit de mettre en œuvre le dispositif d'accompagnement individualisé renforcé (AIR) auprès d'auteurs d'infractions, dans le cadre des violences conjugales. Ce dispositif du ressort du tribunal de Saintes, vise à améliorer la prévention de la récidive pour des personnes déjà connues de la justice et dont les faits, notamment de violences conjugales, sont en lien avec une addiction (alcool, stupéfiants).

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Le CIDFF a assuré 24 permanences d'information juridique à Royan et 115 entretiens. Dix permanences au service d'aide aux victimes ont accueilli 149 victimes du territoire dans les permanences voisines. Il participe au réseau local des violences intrafamiliales et aux actions de prévention et de sensibilisation locales. En 2025, il a remis 14 téléphones grave danger (trois en 2023) et un bracelet anti-rapprochement sur la CARA et en assure le suivi.





NOUVEAUX SITES D'ACCUEIL DE GENS DU VOYAGE

La CARA a dans ses compétences l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires permanentes d'accueil et des terrains familiaux locatifs des gens du voyage. Suite aux recommandations du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2025-2031, la CARA a ouvert deux nouveaux sites.

1. L'aire annuelle de petits passages

« **Les Chaux** » à **Royan**. Cette aire a ouvert le 1^{er} avril 2025 permettant d'accueillir 25 résidences mobiles à l'année.

2. L'aire provisoire de moyens passages à Médis.

La CARA a loué un terrain sur la commune de Médis permettant d'accueillir 50 à 80 résidences mobiles. Durant la saison estivale 2025, ce site a permis d'accueillir six groupes de plus de 50 caravanes double-essieux.



GRANDS PASSAGES ESTIVAUX

La CARA a reçu

11 DEMANDES DE STATIONNEMENT

pour la saison estivale 2025 et a finalement accueilli

15 GROUPES

dont sept groupes de plus de 50 double-essieux.

QUELQUES EXEMPLES



Terrain privé à Royan



Aire provisoire de moyens passages à Médis



Aire de grands passages « Les Chaux » à Royan

CRÉATION D'UN POSTE DE MÉDIATEUR-COORDINATEUR DÉPARTEMENTAL

Le cinquième schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2025-2031, adopté par le conseil communautaire du 18 décembre 2024, prévoit un poste de médiateur-coordonateur départemental, chargé d'assurer la médiation et la coordination avec les populations des gens du voyage et les différents acteurs institutionnels tout au long de l'année. Le financement du poste est assuré par l'État, le conseil départemental et les 13 EPCI signataires dont la CARA.

Le montant de la participation financière de chaque EPCI est fixé en fonction de leur population légale, telle que définie dans le dernier recensement de l'INSEE. Ainsi, chaque EPCI contribue au financement du poste de médiateur-coordonateur à hauteur de cinq centimes par habitant.

L'État et le conseil départemental financent, à part égale, le montant restant dû dans la limite de 30 000 €, soit 15 000 € par financeur. Ce poste est pourvu depuis le 15 octobre 2025. La CARA participe à son financement à hauteur de 4 624 € TTC. De plus, un nouveau chargé de mission « coordination des gens du voyage départemental » a été recruté le 1^{er} septembre 2025.





La CARA a poursuivi en 2025 sa démarche d'attractivité territoriale.

CLS : UNE STRATÉGIE TERRITORIALE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ

Le contrat local de santé (CLS) 2022-2027 définit une stratégie territoriale pour répondre aux besoins de santé de la population, en matière d'accès aux soins, mais aussi de prévention et de promotion de la santé. Il porte sur cinq axes prioritaires :

AXE 1 FACILITER L'ACCÈS ET LA COORDINATION DES SOINS,

- ▶ La CARA a poursuivi sa démarche d'attractivité territoriale en s'appuyant et en valorisant l'écosystème local autour du centre hospitalier de proximité certifié par la Haute autorité de santé, des cliniques privées, des maisons de santé pluridisciplinaires et de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Ce réseau structuré favorise la coordination des parcours et l'organisation des soins non programmés. La CARA a accompagné les communes demandeuses et facilité l'installation des professionnels par la mise en relation avec d'autres professionnels. Elle met à disposition un parc de logements pour faciliter leur arrivée et celle des internes en stage, notamment par la réhabilitation d'un logement à Saujon, effectuée en régie par le service entretien et gestion du patrimoine et des équipements de la CARA. Elle a accueilli deux nouvelles promotions par un évènement festif partagé.
- ▶ Dans son podcast Microscopie, la CARA met à l'honneur les professionnels de son territoire et invite les jeunes générations à s'intéresser aux métiers de la santé. Des professionnels engagés témoignent de la richesse de leur activité sur le territoire. Huit épisodes ont été diffusés en 2025 sur Demoiselle FM, que l'on peut retrouver sur la page dédiée au CLS sur le site internet de la CARA.

- ▶ Ce travail sur l'attractivité des métiers s'est traduit par l'adoption d'une nouvelle fiche-action dans le CLS par le biais d'un avenant validé à l'automne.

AXE 2 AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ ET L'AUTONOMIE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les bilans de santé hors les murs : à neuf reprises, le centre hospitalier et la CPTS se sont déplacés dans les communes dépourvues de médecins pour proposer des bilans de dépistage aux personnes sans médecin traitant ou en rupture de soin : 84 personnes ont été reçues, pour 83 % de dépistages positifs. 67 personnes sans médecin traitants ont réintégré la filière de soin.

AXE 3 ENCOURAGER L'ADOPTION DE MODES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ,

L'adoption d'une stratégie locale à l'articulation du CLS et de la convention territoriale globale, contribuant au développement des compétences psychosociales de santé a permis la formation de 71 professionnels de la

petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse du territoire. Ces professionnels peuvent désormais déployer ateliers et programmes dans leur structure.

AXE 4 ACCOMPAGNER LA PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ MENTALE,

La CARA a participé à l'animation des semaines d'information sur la santé mentale par l'accueil en avant-première de la projection du film « Soyons fou », à Meschers-sur-Gironde le 7 octobre 2025, en présence des représentants de l'équipe de tournage et du groupe d'entraide mutuelle de Royan. Le dossier de demande de labellisation a été validé par l'ensemble des co-pilotes et soumis à la signature des partenaires.

AXE 5 DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE,

Des binômes référents ont été formés à la lutte contre le moustique-tigre avec le Conseil départemental. Les agents du pôle ont également participé au village du développement durable, avec le service de lutte anti-vectorielle du conseil départemental. Le jeu « Alim's, pour une alimentation plus saine » a été présenté à cette occasion, pour inciter le public à acquérir les bons réflexes pour éviter les perturbateurs endocriniens.





Inauguration du relais petite enfance d'Étaules.

© Antoine Bigot

PETITE ENFANCE : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR LES FAMILLES DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Le service « relais petite enfance » (RPE) de la CARA accompagne les familles et met en relation parents et assistants maternels. Il assure la promotion de l'offre d'accueil individuel et du métier d'assistant maternel et contribue à améliorer la qualité de l'accueil et des pratiques professionnelles.

Trois nouvelles actions ont été réalisées en 2025 par le service « relais petite enfance » de la CARA :

- ▶ **Mise en place de respirations parentales, appelées Bulle Beun'Aïse.** Il s'agit de temps dédiés dans les structures d'accueil ou chez les assistants maternels pour accueillir les enfants de 0 à 11 ans, même si les parents ne sont pas en activité professionnelle. Ils permettent d'avoir un peu de temps libre pour les parents, tout en permettant à l'enfant d'être en sécurité, sur du temps de loisirs. Ils contribuent à la mise en valeur des structures qui permettent des activités familiales et de loisirs telles que les ludothèques, et permettent des échanges avec les travailleurs sociaux pour faciliter la socialisation des plus petits ainsi que la séparation parent-enfant.
- ▶ **Préparation à la scolarisation** travaillée avec les crèches, les lieux d'accueil enfant/parent et les relais petite enfance. Ces actions ont été travaillées conjointement avec les enseignantes des petites sections de maternelle et les professionnelles de la petite enfance. Des actions passerelles ont également été menées pour découvrir la future école avec l'intervenant « éveil musical ». Une réflexion a été lancée pour créer un kit à destination des familles.
- ▶ **La mise en œuvre de la loi Service Public de la Petite Enfance**, incluse dans la Loi Plein Emploi, a amené des pratiques différentes et la nécessité de concertation. Plusieurs objectifs sont poursuivis pour :

1. INFORMER LES FAMILLES SUR LES MODES D'ACCUEIL et services aux familles : la centralisation des demandes est effectuée par les relais petite enfance, qui participent également aux commissions d'attribution de places. Au sein du réseau petite-enfance, un sous-réseau des directrices de structures a été créé pour harmoniser les critères et les pratiques.

2. INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PARENTS ET FUTURS PARENTS :

le portail citoyen de la CARA permet d'informer le public sur l'ensemble des solutions présentes sur le territoire. Un partenariat avec la délégation territoriale et France Travail a également été noué pour accompagner les familles vulnérables vers l'emploi et/ou la formation.

3. PRÉVENIR LES ÉVOLUTIONS DES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL :

le service « relais petite enfance » reste vigilant sur l'effectif des assistants maternels en diminution. Il accompagne les projets de création de maisons d'assistantes maternelles sur le territoire et travaille en partenariat avec les communes ou les SIVOM pour le développement ou la demande d'implantation de structures d'accueil.

4. SOUTENIR LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS :

le service a organisé le 12 novembre une journée pédagogique commune à tous les professionnels de la petite enfance. Le matin, 90 professionnels ont assisté à une conférence sur le thème « La relation parent – professionnels dans l'intérêt de l'enfant ». L'après-midi, cinq ateliers ont permis de découvrir de nouveaux intervenants et des techniques enrichissant la boîte à outils des professionnels. Une formation Free For Mobber « Mieux vivre ensemble » a également été proposée pour l'ensemble des structures. Vingt personnes ont ainsi été formées sur le territoire de la CARA : une à deux personnes par crèche, les relais petite enfance et les lieux d'accueil enfant/parent. Le service poursuit par ailleurs son soutien au départ en formation des professionnels de l'accueil individuel.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES DES RELAYS PETITE ENFANCE

- ▶ Améliorer la qualité de l'accueil et des pratiques professionnelles de l'accueil individuel,
- ▶ Accompagner les familles et mettre en relation parents et assistants maternels,
- ▶ Promouvoir l'offre d'accueil individuel et le métier d'assistant maternel.

Le service relais petite enfance de la CARA s'est également positionné sur la mission supplémentaire « guichet unique », devenant alors le principal service d'information des familles pour l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire. Le service travaille conjointement avec les communes et les SIVOM pour mettre en place des actions d'amélioration de la qualité de l'accueil, comme le suivi des demandes d'accueil des familles et la proposition de solutions adaptées à leurs besoins et désirs. Chaque commune a reçu la liste des assistants maternels en activité sur leur commune et leur secteur.



En 2025, la prise de rendez-vous a été facilitée par la création d'un onglet « famille » sur le portail citoyen de la CARA

2 268 RDV
(physiques ou téléphoniques)
pour les parents, concernant

483 familles
différentes ont été assurés par les animatrices RPE des quatre secteurs de la CARA.

Le nombre d'assistants maternels en activité sur la CARA en 2025 est de 257 personnes, la moyenne d'âge est de 49 ans, offrant 906 places. Une sixième maison d'assistantes maternelles a ouverte en 2025 à Saint-Augustin.

DIMINUTION DU NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS SUR TOUS LES SECTEURS

Le métier d'assistant maternel fait l'objet d'un vieillissement de sa population et d'un manque de renouvellement sur le territoire de la CARA. L'implantation des six maisons d'assistantes maternelles couvrant les quatre secteurs permet d'augmenter l'offre de service. L'une d'entre elles travaille en horaires atypiques ce qui atténue légèrement l'utilisation des heures conventionnées avec l'association Do l'Enfant Dom.

En 2025, les professionnels de l'accueil individuel et les enfants qu'ils accueillent ont pu participer à 538 animations différentes menées :

- Soit par l'équipe pluridisciplinaire des quatre RPE autour des découvertes sensorielles, du bricolage, de la cuisine, de sorties découverte et de sensibilisation à notre

environnement (jardins pédagogiques, découverte de la nature, fermes équestres, ...).

- Soit par six intervenants qualifiés tels que : bébés sportifs ou sports adaptés aux jeunes enfants - initiation à l'anglais - éveil musical - yoga - danse - gestion des émotions - médiation animale.

Les deux temps de « Enfant au fil des saisons » (« Tout est détour – l'art du recyclage » et « Différences et contrastes ») ont permis d'organiser des temps festifs entre les différents modes d'accueil. Ils ont offert aux parents une occasion de profiter de moments ludiques avec leurs enfants, tout en partageant des instants de jeux avec les professionnels en charge de leur accueil.

UN NOUVEAU RELAIS PETITE ENFANCE POUR LE SECTEUR NORD

Le nouveau relais petite enfance du secteur nord a été inauguré le 15 novembre 2025 à Étaules.

Les six communes du secteur nord de la CARA (La Tremblade, Arvert, Les Mathes, Étaules, Chaillevette et Saint-Augustin) disposent depuis 2009 d'un relais petite enfance, qui était situé sur la commune d'Arvert, dans un bâtiment mis à la disposition de la CARA par le syndicat intercommunal à vocations multiples de la presqu'île d'Arvert. Comme à Saujon (secteur est) ou à Royan (secteur ouest), les élus communautaires ont fait le choix de **doter l'intercommunalité de son propre équipement pour accueillir les familles, les enfants et les professionnels du secteur nord dans des conditions optimales**, au sein d'un bâtiment moderne et fonctionnel situé sur la commune d'Étaules.

Ce relais petite enfance a été aménagé sur une parcelle de 350 m², dans un environnement partagé entre habitations individuelles et équipements sportifs publics et à proximité immédiate d'une maison d'assistantes maternelles. Le projet, conçu par le cabinet Archi'Textures de Cozes, permet d'accueillir chaleureusement et confortablement les usagers dans des locaux de 140 m², comprenant une vaste salle d'activité de 60 m². Le montant global de l'opération s'élève à 650 000 euros TTC dont 580 000 euros de travaux comprenant les aménagements intérieurs. Cet investissement est porté par la CARA, avec le soutien financier de l'Europe et de la Région Nouvelle-Aquitaine ; de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 84 068,11 euros et de la caisse d'allocations familiales de Charente-Maritime à hauteur de 60 000 euros.





CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

UN ARCHIPEL D'ACTIONS AU SERVICE DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

Le cadre contractuel de la convention territoriale globale (CTG) propose un engagement politique plus lisible, basé sur un diagnostic partagé entre la Caisse d'allocations familiales et les élus du territoire, permettant d'optimiser, de préserver et de développer une offre adaptée aux besoins des familles.

Quatre groupes réseaux ont été constitués sur les thématiques petite enfance – enfance – jeunesse et parentalité. Deux groupes sous-réseaux réunissent les directeurs des accueils collectifs de mineurs et les directrices de crèches et lieux d'accueil enfant-parent. **Deux actions passerelles phares ont été menées en 2025 par les relais petite enfance et les lieux d'accueil enfant/parent autour du Challenge Tom Besson Gazon et de la préparation à la scolarisation.**

LE GROUPE RÉSEAU « PETITE ENFANCE »

a mutualisé sa dynamique avec le groupe réseau « parentalité », afin de travailler sur la préparation à l'entrée à l'école tant pour les enfants que pour leurs familles. Une concertation a été menée avec les enseignants, l'Inspection de l'Éducation nationale et les professionnels des crèches, des relais petite enfance et des lieux d'accueil enfant-parent. Des temps passerelles ont été organisés pour tous les enfants accueillis dans leur future classe.

LA BULLE BEUN'AISE

qui consiste à permettre aux parents de bénéficier d'une respiration parentale ou de passer un temps privilégié en famille, s'est déployée sur tout le territoire grâce à toutes les structures d'accueil 0-11 ans.

LES GROUPES RÉSEAUX « ENFANCE » ET « JEUNESSE »

ont concrétisé leurs actions passerelles de l'année en juin 2025 par leur participation au Challenge Tom Besson Gazon. Cette journée festive s'est déroulée autour de neuf épreuves sportives et de prévention à la sécurité des zones de baignade. Elle a aussi permis aux jeunes de rencontrer et d'échanger avec des sportifs de haut niveau, tels que Makan Traoré, Ismaël Guilliorit qui a créé l'association Vagdespoir, Tom Besson Gazon et l'équipe de volley-ball Les Pirates.

LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE

a pu prendre sa place en tenant une permanence toutes les trois semaines au sein de tous les collèges du territoire de la CARA et aller ainsi à la rencontre des collégiens pour les informer et les accompagner dans leurs différents projets.

L'EXPOSITION INTERACTIVE « 9-13 ANS-MOI, JEUNE CITOYEN »

a été présentée dans tous les collèges, en binôme (personnel éducation nationale et éducation populaire) afin d'assurer la continuité éducative qui était recherchée et qui couvre les différents temps du jeune. Les élèves de sixième ont pu bénéficier de deux séances. Lors de la première animation, un café-parents a été organisé au sein des établissements pour présenter l'outil et échanger avec les familles.



Formation «Mieux vivre ensemble», en janvier à l'Espace jeunes de Vaux-sur-Mer.

DES FORMATIONS POUR LES ACTEURS DE L'ANIMATION

DÉVELOPPER LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE SUR LES QUATRE SECTEURS

- ▶ Afin de développer les compétences psycho-sociales, une formation sur « Le voyage des ToiMoiNous » a été organisée en binôme avec les enseignants du cycle 3 et les animateurs des communes et des Sivom. Les animations auprès des élèves sont menées en binôme sur un temps de classe.
- ▶ Une formation « Fri For Mobberi » a été organisée pour les animateurs des centres de loisirs maternels et une autre pour les professionnels des crèches, des relais petite enfance et les lieux d'accueil enfant-parent.
- ▶ L'organisation du **premier stage BAFA** sur le territoire de la CARA a eu lieu fin octobre 2025. Dix-huit jeunes ont été formés et ont pu faire leur stage pratique dans les centres de loisirs et espaces jeunes du territoire, afin d'être opérationnels pour l'été 2026.

UN SÉMINAIRE POUR CLÔTURER ET ÉVALUER L'ANNÉE 2025

107 personnes présentes dont 20 % d'élus et 86 techniciens de l'ensemble du territoire de la CARA. Une conférence sur les violences intrafamiliales a été organisée en matinée, suscitant des retours très positifs de la part des élus, des techniciens et des intervenants. Des ateliers d'évaluation ont eu lieu l'après-midi, pour découvrir et expérimenter les actions CTG, mettre en valeur les réseaux partenariaux et la professionnalisation.



Séminaire organisé le 27 novembre 2025 à Saint-Sulpice-de-Royan.

CONSTATS ET ÉVALUATION DE LA CTG À MI-PARCOURS

- Les professionnels tiennent les objectifs avec compétence et coopération, pour accompagner les enfants et les jeunes vers l'autonomie, le bien-être et la citoyenneté.
- Les projets évoluent, s'adaptent et se transforment pour mieux répondre aux besoins du territoire.
- Des projets tournés vers l'avenir, où la formation, la coopération et l'innovation, constituent les leviers majeurs pour renforcer la qualité des actions éducatives sur le territoire.
- L'écoute, la confiance et la solidarité constituent des points d'ancrage essentiels, pour accompagner durablement les familles.



DES FICHES-ACTIONS EN COURS DE RÉALISATION

- FA 1 :** « Aller vers les familles » par le biais des différentes actions : recueil des besoins.
- FA 2 :** Participation aux forums de l'emploi - participation employeurs projet de crèche à horaires atypiques.
- FA 3 :** Réseaux et sous-réseaux, formations intersectorielles Éducation nationale et Éducation populaire - multitudes de projets en commun.
- FA 4 :** Lancement de la Charte Bulle Beun'Aise - formations CPS acteurs des 0-13 ans.
- FA 5 :** Contact avec toutes les communes - utilisation du Digipad sur tous les réseaux.
- FA 6 :** Plaquelette des structures présentes et offre de service pour les 0-17 ans.
- FA 7 :** Actions passerelles : pour les 3-12 ans / 0-3 ans + kits de préscolarisation / 9-12 ans TBG.
- FA 8 :** Formation BAFA (18 personnes) - BSB (16 personnes en 2026) - PSC1 (13 personnes en 2026)





Les jeunes en service civique sont notamment intervenus en appui aux chantiers de plantation de haies dans des fermes.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL MONTE EN PUISSANCE

La CARA s'est engagée dans l'animation d'un projet alimentaire territorial (PAT). Elle a obtenu la reconnaissance « PAT niveau 2 » en juin 2025. Elle fixe les grands axes du projet à cinq ans et engage la CARA à poursuivre ses actions en faveur d'une alimentation saine et locale pour tous. Toutes les actions du PAT : https://www.agglo-royan.fr/documents/10452/151442/pat_fiches.pdf

LA NOUVELLE MOUTURE DE « L'ÉCOLE SE CARA'PAT À LA FERME »

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au printemps auprès des fermes locales pour renouveler le dispositif de visites de fermes pour les écoliers en élargissant l'offre et en favorisant une meilleure couverture géographique. Dix-neuf exploitations sont partenaires du dispositif rebaptisé « L'école se CARA'PAT à la ferme ». Trois formats de visite sont désormais possibles : une immersion à la journée (l'enfant est acteur de sa visite) ; une demi-journée de découverte (l'enfant est acteur de sa visite) ; une visite d'une heure (découverte du métier). Les objectifs sont de mettre en valeur les savoir-faire agricoles et aquacoles, encourager les producteurs à diversifier leurs activités et à communiquer sur leur métier, reconnecter les enfants à leur alimentation, appuyer de manière concrète les programmes pédagogiques de l'Éducation nationale.



Ainsi, pour l'année scolaire 2025/2026, ce sont **42 CLASSES, SOIT 890 ÉLÈVES,** qui bénéficieront de ces immersions à la ferme.

PARTENARIAT AVEC UNIS-CITÉ : L'IMPLICATION LOCALE DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Le service agriculture et alimentation a accompagné deux sessions de sept à huit jeunes en service civique (16 – 25 ans) dans le cadre du partenariat de la CARA avec l'association Unis-Cité 17. De novembre à juin (2024 puis 2025), ils sont ainsi intervenus auprès des collectifs de l'aide alimentaire, en appui aux chantiers de plantation de haies dans des fermes et en accompagnement de jardins nourriciers collectifs. Ils ont également été en mission auprès de deux autres services, pour accompagner les habitants dans le respect des consignes de tri, le déploiement du compostage et la prévention des déchets et pour sensibiliser le grand public à la gestion des eaux pluviales urbaines.

COORDINATION ENTRE RESTAURANTS SCOLAIRES ET SAVEURS PAYSANNES POUR DÉVELOPPER ET SÉCURISER UN APPROVISIONNEMENT EN VIANDES LOCALES

Afin d'accompagner le développement de Saveurs Paysannes Charentaises (atelier de Saujon) et d'encourager l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires, la CARA anime un atelier de planification des achats de viandes locales (bovine, porcine) et de coordination inter-établissements afin d'assurer un « équilibre carcasse » à savoir la valorisation de l'ensemble des morceaux. Plusieurs collèges et lycées se sont engagés à acheter de la viande bovine et porcine de manière régulière et anticipée. Viennent s'y ajouter des restaurants municipaux sur des achats plus ponctuels. Le Conseil départemental et la Région appuient cette action qui permet de soutenir l'élevage local et une alimentation de qualité pour les scolaires.





©Sébastien Laval

FAIRE DU NAUTISME UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE

Avec son sixième schéma nautique territorial 2024-2026, la CARA met en œuvre seize actions en partenariat avec les prestataires nautiques, les communes et l'Office de tourisme communautaire Royan Atlantique (OTC). L'objectif est de faire du nautisme un levier d'attractivité, d'éducation et de développement pour le territoire.

LE NAUTISME DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Chaque année, la CARA organise et finance des activités nautiques scolaires, transport compris, permettant à 2 100 élèves de CE2, CM1 et CM2 de s'initier au surf, au kayak et à la voile dans neuf bases nautiques du territoire. En parallèle, en collaboration avec l'inspection de l'Éducation nationale de la circonscription de Royan, des outils pédagogiques dédiés au littoral (patrimoine naturel et historique, paysages, métiers de la mer) sont proposés aux enseignants afin de développer la culture maritime des élèves lors des sorties sur les sites nautiques.

LES SPORTIFS SOUTENUS JUSQU'AU PLUS HAUT NIVEAU

Le schéma nautique encourage la pratique sportive fédérale et soutient l'engagement des clubs. La CARA accompagne ainsi les sections sportives voile du collège Zola (25 élèves) et du lycée Cordouan (18 élèves) à Royan, ainsi que la création d'une nouvelle section au collège Fernand-Garandeau de La Tremblade (32 élèves). Deux appels à projets soutiennent également le développement sportif Nautisme Royan Atlantique : quatre projets de clubs (voile, sauvetage sportif, course au large en équipage)

ont été accompagnés à hauteur de 39 500 € et dix sportifs de haut niveau ou de niveau international ont bénéficié d'un soutien de 29 000 €.

Lors de la remise des trophées nautiques en décembre 2025, près de 50 sportifs licenciés du territoire ont été mis à l'honneur. L'année a été marquée par 18 titres de champion de France, trois titres européens et un titre mondial. La CARA valorise ces performances par une campagne d'affichage et la fourniture de textiles aux couleurs du territoire.

DES LOISIRS NAUTIQUES POUR TOUS

Le schéma nautique renforce également la visibilité et l'accessibilité des activités nautiques. En partenariat avec l'OTC, elle accompagne les prestataires dans la promotion de leurs offres sur les supports de ce dernier. En 2025, huit structures accompagnées par la CARA ont proposé de nouveaux produits « Détours sur l'eau© », associant découverte nautique et valorisation des patrimoines. Trois projets de développement des pratiques ont également été soutenus pour un montant de 13 000 €.

DES ÉVÉNEMENTS POUR RENFORCER LA NOTORIÉTÉ NAUTIQUE

Le territoire accueille et soutient des manifestations majeures. Du 29 juin au 1er juillet 2025, la CARA a accueilli la première escale de la 46e édition du Tour Voile, accompagnée d'un village d'animations ouvert au grand public (temps forts de la course, sports, sensibilisation à l'environnement et au développement durable, cultures maritimes, savoir-faire locaux, musique,

jeux...). Par ailleurs, cinq événements nautiques ont été soutenus via l'appel à projets événementiel pour un total de 38 500 €. La CARA organise également la Remontée de la Seudre, randonnée nautique et nature qui a réuni en 2025 plus de 1 800 participants. L'édition 2026 marquera le 30e anniversaire de cette manifestation.

FORMER ET FÉDÉRER LES ACTEURS DU NAUTISME

Enfin, le schéma nautique contribue à la montée en compétences des professionnels et au renforcement du réseau d'acteurs du littoral. En 2025, quatorze jeunes ont obtenu la certification professionnelle d'initiateur voile et deux rencontres ont rassemblé une quarantaine de prestataires à chaque édition.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



UNE VIDÉO DE PROMOTION DU NAUTISME

La CARA a réalisé une vidéo valorisant les actions de son schéma nautique territorial afin de promouvoir la dynamique nautique de Royan Atlantique :

<https://vimeo.com/1133747334?fl=pl&fe=sh>





DE NOUVEAUX PARCOURS POUR LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le service « espaces et activités de pleine nature » de la CARA assure l'entretien et la valorisation du réseau d'itinéraires dédiés aux pratiques de pleine nature (cyclotourisme, VTT, randonnée pédestre, équestre et course d'orientation). Ce réseau représente 1 174 km d'itinéraires et 8 479 marques de balisage en 2025.

La fréquentation est suivie grâce à 26 éco-compteurs, dont cinq installés en 2025. Les actions sont conduites en partenariat avec le Département, l'Office national des forêts, le Conservatoire du littoral et les comités départementaux. L'entretien du réseau s'appuie également sur l'entreprise Insertion par l'Emploi Pays Royannais.

La CARA poursuit par ailleurs la diffusion d'outils de valorisation des itinéraires : cartes thématiques vélo (20 000 ex.), VTT (10 000 ex.) et pédestre (10 000 ex.) ainsi que le livret « Détours Royan Atlantique ».

Le guide équestre a été créé en 2025 et diffusé à 1 000 exemplaires. Ces supports sont diffusés par la CARA, l'OTC, les mairies et les professionnels. L'information est complétée par les supports numériques et réseaux sociaux dédiés.



**En 2025,
TROIS CIRCUITS
« Détours à »[®]
ont été créés à
Saint-Augustin (7,8 km),
Breuillet (6 km) et
Arvert (4,7 km).**

Trois autres circuits sont en préparation à Corme-Écluse, Saint-Sulpice-de-Royan et Étaules (repérage sur le terrain, numérisation des traces, géolocalisation des points de balisage).

DANS LE CADRE DE SA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE,

la CARA a conduit une opération de compensation carbone avec la plantation de douze arbres à L'Éguille-sur-Seudre en partenariat avec la commune et l'école, afin de compenser les émissions du véhicule du service en 2024. Les émissions 2025 des véhicules de l'équipe Espaces Naturels Sensibles et les transports liés aux activités nautiques scolaires seront prises en compte à compter de 2026.





Piscine de Saujon.

PLAN PISCINES : UN PROJET D'AMPLEUR POUR ÉQUIPER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le plan piscines de la CARA, approuvé par délibérations du 18 juillet 2022 et du 12 juillet 2024 (choix du mode de gestion), prévoit l'implantation d'un équipement neuf dans chaque bassin de vie du territoire de la CARA, à savoir à Etaules, Royan et Cozes, ainsi que la réhabilitation de l'existant à Saujon.

LA PISCINE DE SAUJON TRANSFÉRÉE AU 1^{ER} JUILLET 2025

Le choix du mode de gestion par une procédure de concession de service public unique a mené à faire entrer dans le patrimoine de la CARA le site de la piscine de La Lande à Saujon. Ainsi, les quatre équipements du Plan piscines feront l'objet d'une gestion uniforme et globale sur un contrat de vingt ans dans le but de proposer une offre de service adaptée à tous les usagers (mutualisation des moyens, répartition des fréquentations, tarifs...).

La piscine de Saujon et son personnel font désormais partie du patrimoine et des effectifs intercommunaux.

LE PLAN PISCINES EN ACTION

Au titre de cette concession de service public, un important travail technique, économique, administratif et juridique a été réalisé avec l'expertise de l'assistant à maîtrise d'ouvrage H2O et ses co-traitants, pour mener au choix du délégataire.

Trois candidats ont été admis à présenter une offre pour les trois équipements neufs prenant en compte les enjeux architecturaux, environnementaux et les obligations urbanistiques, le tout, dans le cadre d'une exploitation commerciale et technique.

Les différentes phases de cette procédure ont permis de retenir le lauréat en toute fin d'année 2025 : le groupement constitué par GTM Bâtiment Aquitaine.

À Royan, un complexe aquatique sera construit boulevard Aliénor d'Aquitaine ; les deux autres piscines seront situées à Etaules (construction neuve), près de la salle La Pléiade et à Cozes, en lieu et place de l'actuelle piscine de plein air qui sera démolie et rebâtie.



CALENDRIER prévisionnel et chiffres clés

La piscine de Saujon sera rénovée et réhabilitée dès lors que le premier équipement neuf du Plan Piscines sera livré à Etaules en mars 2028, selon le calendrier prévisionnel. Le coût total du Plan piscines de la CARA est estimé à 47 millions d'euros et 4 millions d'euros seront consacrés à la réhabilitation du site de Saujon.





©Sébastien Laval

UNE SAISON CULTURELLE À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

Expositions, concerts, cheminements artistiques... En 2025, les événements organisés par la direction des affaires culturelles de la CARA ont offert aux habitants et visiteurs près de huit mois de découvertes et d'émotions, du 5 avril au 16 novembre.

Ponctués par de nombreuses animations telles que conférences, spectacles de danse, représentation théâtrale, projection de film ou ateliers artistiques, les grands axes rythmant la démarche culturelle de la CARA, à savoir Les Jeudis Musicaux, La Maison des Douanes et le projet culturel de territoire des Sentiers des Arts, ont su toucher le public au point de devenir des rendez-vous artistiques attendus.

LES JEUDIS MUSICAUX, UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Les Jeudis Musicaux constituent l'un des festivals de musique classique les plus importants de France dans un contexte intercommunal.

Une édition d'un niveau exceptionnel. Diffusés pendant quatre mois, du 5 juin au 18 septembre 2025 dans les églises et temples des 33 communes de la CARA, les Jeudis Musicaux ont accueilli une centaine d'artistes de renommée nationale et internationale tels que Renaud Capuçon, le Quatuor Voce, l'Ensemble Janoska, Natalie Dessay ou encore l'Ensemble Hespèrion XXI avec Jordi Savall... En plus de la musique, la saison musicale offre une occasion unique de découvrir des édifices mis en lumière et parfois fermés au public.

Une aventure artistique et humaine. Ce projet culturel territorial d'envergure mobilise les 33 communes du territoire ainsi que de nombreux partenaires associatifs et prestataires qui contribuent à la réussite de la manifestation. Si la reconnaissance des artistes et du public est acquise, cette 37ème édition, comme les précédentes, engage de la part du service des affaires culturelles un travail rigoureux et précis où l'exigence est de mise à chaque niveau de l'organisation :

programmation en adéquation avec les spécificités des édifices, choix des artistes entre musiciens accomplis et jeunes talents, musique et instruments variés ; organisation technique prenant en compte toutes les composantes indispensables au bon déroulement des concerts et impliquant la mobilisation et la coordination de nombreux prestataires et intervenants ; communication en adéquation avec non pas un festival mais une saison musicale inscrite dans la durée.



**5812 ENTRÉES
dont 5174 payantes**

**Progression de la fréquentation du jeune public
de moins de 16 ans d'environ 15%**

Objectif budgétaire atteint. En termes économiques :

**119 NUITÉES + DE 315 REPAS + 23
TRANSFERTS ASSURÉS**

RECONNAISSANCE ET APPROPRIATION

L'origine géographique du public des Jeudis Musicaux révèle une forte présence d'habitants du territoire et plus largement de la Charente-Maritime à hauteur de 84%. Chaque concert proposé, en lien avec les communes, permet aux acteurs locaux de s'approprier le concert auquel ils ont contribué. De plus, les témoignages de satisfaction renouvelés du public, qu'il soit mélomane passionné ou pas, confirment une nouvelle fois l'engouement des habitants pour la manifestation. Cette dernière contribue à l'enrichissement de la vie culturelle du territoire tout en mettant en valeur le patrimoine architectural. Signature des Jeudis Musicaux, la rencontre entre artistes et public, à l'issue du concert, prolonge l'émotion de la musique et contribue au charme et à la singularité de ce rendez-vous.





LA MAISON DES DOUANES, ENTRE EXIGENCE ARTISTIQUE ET ACCESSIBILITÉ AU PLUS GRAND NOMBRE

Depuis 2017, la CARA œuvre à la valorisation d'un patrimoine architectural et naturel exceptionnel, la Maison des Douanes, à Saint-Palais-sur-Mer. Lieu dédié à l'art et la culture, le site accueille des expositions dans un espace privilégié largement ouvert sur le paysage.

En 2025, la direction des affaires culturelles a organisé du 5 avril au 2 novembre l'exposition « Vivian Maier, Au bord du Monde ». Celle-ci a mis en lumière le parcours atypique de celle qui fût à son insu, l'une des plus grandes photographes du XXe siècle. Dans ce lieu si propice à laisser l'imagination s'échapper vers le large, la Maison des Douanes a proposé une nouvelle lecture de cette œuvre fascinante qui n'a laissé personne indifférent.

LE SUCCÈS ET LES RETOMBÉES MÉDIATIVES DE CETTE DERNIÈRE ONT LARGEMENT DÉPASSÉ LES FRONTIÈRES DU TERRITOIRE,

confortant la CARA dans son ambition de promouvoir des actions aux exigences artistiques affirmées et audacieuses, contribuant à l'attractivité et au rayonnement de Royan Atlantique.

LA TRANSMISSION

Des visites, ateliers et animations sont consacrés aux enfants des écoles maternelles et primaires ainsi qu'aux jeunes des collèges, lycées et structures périscolaires. Ce sont ainsi plus de 1 419 jeunes et 268 accompagnateurs qui ont participé à ces actions de médiation en 2025.



30 080 VISITEURS ACCUEILLIS
soit la seconde meilleure fréquentation après
l'exposition de Titouan Lamazou,
confirmant l'intérêt des habitants et visiteurs de la
Nouvelle Aquitaine. **Un tarif unique de 2 euros, une
accessibilité assumée, avec la gratuité pour les
moins de 16 ans.**

LA BOUTIQUE

Chaque année les articles et ouvrages proposés en boutique répondent à la thématique de l'exposition, générant de très bons résultats en terme de ventes et de satisfaction du public.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

La CARA confirme sa volonté de créer des passerelles de rencontres entre le public et le monde artistique contemporain. Pour ce faire, le service des affaires culturelles initie et organise des animations pendant la durée de l'exposition tels que : 24 visites commentées (564 visiteurs), 24 ateliers tout public (164 personnes : familles/enfants et adultes), performances de danse (235 spectateurs), projection de film au cinéma Le Lido (200 personnes), conversation sur site avec Anne Morin, commissaire d'exposition (50 personnes), lecture et ateliers d'écriture avec l'écrivaine Gaëlle Josse (60 participants), concours photos « Autoportrait à la manière de Vivian Maier » (15 mai/15 septembre, 186 photos reçues, 5 lauréats).





©Alexandre Garcia

LES SENTIERS DES ARTS UN PROJET CULTUREL TERRITORIAL HORS LES MURS

S'il est un projet culturel dont le succès rencontré au fil des années n'a pas encore permis de changer de perspective, c'est bien celui des Sentiers des Arts. En effet l'attente que ce dernier suscite tant auprès des communes intéressées que des visiteurs, a encouragé le service des affaires culturelles à proposer une nouvelle édition sur les communes de La Tremblade et Arvert en 2025.

Cet événement s'est déroulé du 11 septembre au 16 novembre, une invitation à la dérive poétique, entre ciel et mer, entre réel et imaginaire. Cette nouvelle déambulation, ouverte à tous, s'est inscrite sur trois territoires partenaires, les communautés de communes de la Haute-Saintonge et de l'Estuaire, la CARA restant pilote du projet. Le service des affaires culturelles, en lien avec les communes, a proposé des parcours offrant de nouvelles découvertes patrimoniales ou paysagères tout en intégrant les aspects historiques et esthétiques des lieux ainsi que leur accessibilité.

RÉ-ENCHANTER DES ESPACES

Sur une centaine de candidatures, dix artistes de Land art et Street art ont été retenus offrant une diversité d'œuvres, en résonance avec la thématique de cette nouvelle édition : « Echappée marine » et l'environnement. Trois créations ont été acquises par Arvert et une par La Tremblade, cette dernière commune conservant deux fresques à l'issue de la manifestation.

ANIMATION ET MÉDIATION

Un programme d'animations a rythmé le projet, à travers notamment une visite commentée avec les artistes (40 personnes) puis neuf visites commentées (250 personnes) intégrant l'intervention de l'association locale des Couroleurs Trembladais ; trois ateliers famille (45 personnes) et l'accueil de 50 élèves de l'école d'Arvert dans une cabane ostréicole. Une création originale de la compagnie « Le Héron à deux becs » présentée au centre nautique de Ronce-Les-Bains a invité le public à s'interroger sur les risques de submersion marine (86 personnes). En terme de **médiation**, 26 enseignants ont rencontré les artistes à deux reprises, permettant par la suite la découverte des Sentiers par 32 classes, soit environ 800 enfants. Le projet a également suscité une étude du BTS

Tourisme en terme de mise en valeur d'un territoire. La CARA a assuré l'ensemble de la communication de l'événement, encourageant nombre de visiteurs, estimés entre 6 et 8 000, à découvrir et parcourir les Sentiers des Arts. Les atouts de cette manifestation s'apprécient ainsi tant en terme qualitatif que quantitatif. Les retombées locales notamment ont été notables tout au long de la manifestation.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES À CARACTÈRE INTERCOMMUNAL

Outre son rôle régulier de « facilitateur » entre acteurs locaux de la culture, personnes ressources, artistes, ... le service des affaires culturelles instruit et présente à la commission culture de la CARA plus d'une vingtaine de dossiers de demande de subvention proposés par des associations locales. À l'issue du vote en conseil communautaire, un soutien financier est donc apporté aux manifestations artistiques du territoire, remplissant les conditions d'éligibilité et plus particulièrement le caractère intercommunal.

INVENTAIRE DES SALLES DE SPECTACLE

Dans le cadre de la convention passée avec l'APMAC, missionnée par la région Nouvelle Aquitaine pour réaliser un inventaire des lieux scéniques, la CARA poursuit le recensement des équipements culturels des communes du territoire. Cette démarche conduira à alimenter une base accessible en extranet afin de permettre aux acteurs locaux et aux porteurs de projets artistiques notamment d'accéder aux informations descriptives précises des lieux.

GESTION ET VALORISATION DES COLLECTIONS DE LA CARA

La CARA possède un ensemble d'objets de collection relatifs à l'histoire du territoire royannais durant la Seconde Guerre Mondiale, ainsi qu'au monde rural à travers une collection agricole. Ces biens sont gérés par le service des affaires culturelles et peuvent donner lieu à des expositions et des prêts. Ainsi, dans le cadre d'une exposition commémorative des 80 ans de la Libération de la commune de Vaux-sur-Mer intitulée « Vaux-sur-Mer, de l'occupation à la libération » du 7 au 25 avril 2025, la CARA a prêté, à titre gracieux, un ensemble d'objets et documents historiques concernant l'histoire de la Poche de Royan et sa libération, provenant de sa collection Seconde Guerre, acquise dans sa majorité, lors de la vente des collections du Musée de la Poche de Royan au Gua en 2008.



2

**Un territoire
engagé dans
les transitions**



PLAN CLIMAT ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TERRITORIALE

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL : UNE QUINZAINE D' ACTIONS ENGAGÉES

Pour répondre aux priorités du territoire en matière de climat, d'air et d'énergie, la CARA a adopté en octobre 2023 son plan climat-air-énergie territorial (PCAET) pour une période de six ans. Sa stratégie repose sur six orientations autour de la sobriété énergétique, du développement des énergies renouvelables, de la qualité de l'air, de la préservation des ressources naturelles et de l'adaptation du territoire au changement climatique, déclinées dans un programme de 29 actions opérationnelles.

La CARA s'est donné les objectifs suivants à horizon 2030 et 2050 (par rapport à 2018, année du diagnostic du PCAET) :

- ▶ Réduire la consommation d'énergie de 30 % à l'horizon 2030 et de 50 % d'ici 2050 ;
- ▶ Augmenter la production des énergies renouvelables de 33% d'ici 2030 et 74% d'ici 2050
- ▶ Réduire les émissions des gaz à effet de serre de 45% d'ici 2030 et de 75% d'ici 2050
- ▶ Doubler la séquestration carbone d'ici 2050
- ▶ Réduire les polluants atmosphériques d'ici 2030 (dioxyde de soufre, oxyde d'azote, particules fines, ammoniac)

Un état d'avancement du PCAET a été réalisé mi 2025, mesuré par le niveau de mise en œuvre du programme des 29 actions. **Plus de la moitié des actions sont avancées ou très avancées ce qui témoigne d'une mise en œuvre globale très satisfaisante moins de deux ans seulement après le lancement du PCAET.** L'ensemble des secteurs se sont donc pleinement saisis des enjeux de transition écologique.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

- ▶ Rénover le parc de l'habitat pour réduire les consommations et maîtriser le poids de la facture énergétique des ménages

- ▶ Lutter contre la précarité énergétique et le logement indigne
- ▶ Maîtriser l'étalement urbain et promouvoir les aménagements durables

Actions phare : L'accompagnement des propriétaires avec le service CARARénov', renforcé avec la qualification « Mon accompagnateur Rénov' », La mise en place du Pacte Territorial au 1^{er} janvier 2025 se substituant au Programme d'Intérêt Général (PIG) 2023-2025, La structuration d'une filière avec les matériaux biosourcés, L'adoption du Programme Local de l'habitat en 2025, L'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2024 et accompagnement des communes pour sa déclinaison dans les PLU.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS LIÉES AUX DÉPLACEMENTS

- ▶ Développer les transports alternatifs à la voiture individuelle en offrant intermodalité et autres alternatives
- ▶ Utiliser les carburants alternatifs au pétrole

Actions phare : L'adoption en 2025 du Plan de Mobilité Simplifié (PMS), L'extension du réseau cyclable structurant et sécurisé, Le développement du service en libre-service de vélos électriques (Modalis) et en location longue durée CARA'Vel, La transition progressive des bennes de collecte à déchets ménagers vers l'énergie électrique.

ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- ▶ Atteindre la performance énergétique du parc tertiaire et amplifier la mutation du patrimoine public
- ▶ Garantir une commande publique responsable
- ▶ Favoriser une consommation et une production responsables en matière d'alimentation
- ▶ Engager le territoire dans une démarche de réduction des déchets

Actions phare : Le déploiement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec la reconnaissance niveau 2 en 2025, La participation à la structuration de la filière chanvre local,

L'intégration progressive des critères environnementaux dans les marchés publics pour des achats durables, La mise en œuvre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), Le bilan GES* de la CARA.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- ▶ Augmenter la production des énergies locales renouvelables, garantissant un mix énergétique équilibré dans le cadre d'une économie locale
- ▶ Encourager l'appropriation et l'acceptabilité citoyenne

Actions phare : Les 6 sites communautaires en régie photovoltaïque, Le projet d'un parc solaire sur un ancien site d'enfouissement des déchets, Les études sur la méthanisation des boues des stations d'épuration des eaux usées et sur les énergies renouvelables marines (Mission Croissance bleue).

ANTICIPER ET S'ADAPTER AUX RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ▶ Anticiper les effets du changement climatique
- ▶ Préservation de la qualité de l'air
- ▶ Accroître les capacités de séquestration de carbone du territoire

Actions phare : Les stratégies et les programmes d'actions de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), L'accompagnement des communes pour la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP), Le développement de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour l'arrosage d'espaces verts et pour l'irrigation agricole.

MOBILISER LES ACTEURS

- ▶ Mobiliser les forces du territoire via une gouvernance, animation, communication générale du PCAET

Actions phare : La synthèse communicante du PCAET, L'animation du village du développement durable pour le grand public, Le rapport du développement durable, le suivi

annuel et l'évaluation de l'avancement du plan à l'appui des observatoires du territoire (AREC, ATMO) et de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique* (ADEME).

En 2026, la CARA réalisera une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PCAET pour la période 2023-2026. Ce travail aboutira à l'élaboration d'un document dressant l'état d'avancement global des actions engagées, tout en analysant les principales dynamiques environnementales du territoire en matière de climat, d'énergie et de qualité de l'air.

LA RÉGIE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA CARA, LEVIER DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE

La CARA s'est dotée d'une régie photovoltaïque, outil clé pour concrétiser ses ambitions de décarbonation sur son patrimoine. Cette régie pilote aujourd'hui plusieurs installations photovoltaïques, implantées sur des toitures (centre technique de Saint-Sulpice, atelier de découpe de Saujon) ou en combrière (parking de la gare de Saujon). L'énergie produite sur le centre technique de Saint-Sulpice est autoconsommée par le bâtiment, illustrant l'engagement de la collectivité en faveur d'une gestion sobre et vertueuse de ses ressources énergétiques. Fin 2025, la CARA a lancé la réhabilitation de la déchèterie de Royan, qui intégrera en 2026 une installation photovoltaïque d'une puissance de 100 kWc. Par ailleurs, l'ancien site d'enfouissement de La Tremblade a obtenu une dérogation au principe de continuité de la loi littoral (décret n° 2025-842 du 22 août 2025), ouvrant la voie à l'implantation d'une production d'énergie solaire importante.

RÉALISATION DU BILAN CARBONE DE LA CARA

La CARA a réalisé en 2025 un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) générées par son fonctionnement et son patrimoine en 2023. Il constitue un outil clé pour évaluer son empreinte carbone et s'inscrit dans la trajectoire de décarbonation de l'agglomération alignée avec les objectifs de la SNBC et de son PCAET. En identifiant les principales sources d'émissions des GES liées aux activités de l'agglomération (bâtiments, déplacements, consommation énergétique, etc.), ce bilan permet de prioriser les secteurs à enjeux pour mieux cibler les actions de réduction des émissions dans les politiques internes de la CARA. Grâce à des bilans successifs, la démarche permet de suivre l'évolution des émissions dans le temps et ainsi mesurer les effets des actions mises en œuvre.

Les principales actions issues de cette démarche s'articulent autour de 5 axes :

- **Déplacements** : élaborer et mettre en oeuvre le plan de mobilité interne, poursuivre la décarbonation de la flotte de véhicules CARA, stabiliser les pratiques touristiques locales en limitant les déplacements longue distance...
- **Patrimoine** : mettre en oeuvre les travaux prioritaires de rénovation énergétique, garantir la montée en performance énergétique des piscines communautaires et ZAE, développer les énergies renouvelables...
- **Achat de biens et de services** : favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction, intégrer des critères de développement durable dans les marchés, adopter une démarche de numérique responsable, lancer une politique de réparation/gestion des pièces détachées.
- **Compétences** : mettre en oeuvre le PLPDMA au niveau de la compétence « Collecte des déchets » et des déchèteries, valoriser les boues d'épuration comme alternative à l'épandage...
- **Organisation interne** : Sensibiliser et mobiliser les agents et élus via l'organisation régulière de défis inter-services ou encore de programme de formation continue.

21 198 tCO2e
C'est le total des émissions GES de la CARA, pour le fonctionnement de son patrimoine et ses compétences.

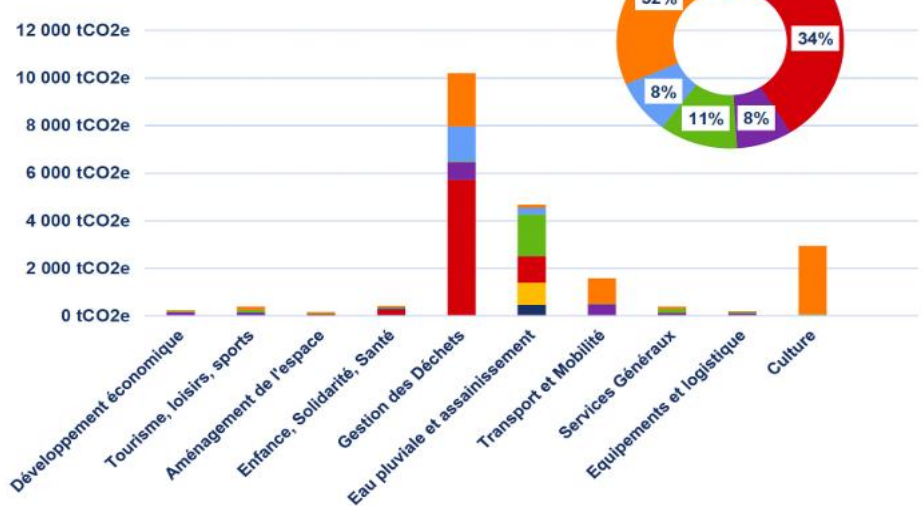
Equivalences & Indicateurs



- 6 776 tCo2e
C'est l'estimation des émissions GES évitées résultant principalement des actions de valorisation des déchets, telles que le compostage, le recyclage et la valorisation énergétique.

- 15%
C'est l'objectif de réduction des émissions de GES que s'est fixé la CARA pour 2030 lors de l'atelier stratégique du Bilan Carbone.

Répartition des émissions par Compétence



CARA RÉNOV', ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ

En 2025, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a poursuivi son action en faveur de l'amélioration de l'habitat privé à travers le dispositif Cara Renov'. Le programme d'intérêt général (PIG), clôturé le 31 août 2025, affiche un bilan positif avec près de **300 ménages accompagnés et subventionnés** pour leurs projets de rénovation. Ce programme a permis d'apporter un accompagnement de proximité aux propriétaires occupants et bailleurs, en les informant sur les dispositifs existants, en les orientant dans leurs démarches et en facilitant la mobilisation des aides financières. L'action conduite avec l'ensemble des partenaires a contribué à améliorer la qualité du parc de logements du territoire.

En parallèle, la CARA a adopté le **pacte territorial**, qui instaure un **guichet unique de l'habitat**, accessible à l'ensemble des propriétaires sans condition de ressources. Les conseillers CARA Renov' assurent un accompagnement personnalisé : analyse des projets de travaux, identification des aides financières mobilisables, vérification des devis et orientation vers des professionnels qualifiés. Cette démarche participe directement à la transition énergétique du territoire, en encourageant la rénovation énergétique des logements et en contribuant à la réduction des consommations d'énergie.

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE EN 2025

En 2025, la plateforme Cara Renov' a enregistré **435 contacts de nouveaux habitants et plus de 1000 échanges par mail**. Par ailleurs, **221 ménages ont bénéficié d'un rendez-vous personnalisé**, permettant d'étudier précisément leur projet de rénovation et de les accompagner dans la définition de leurs travaux. La collectivité a également soutenu 70 ménages dans le financement de travaux intégrant des matériaux biosourcés et des équipements bois énergie, favorisant l'utilisation de solutions durables et performantes.

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DU SERVICE

L'année 2025 a également été marquée par l'obtention de la **qualification RGE (reconnu garant de l'environnement)** pour l'audit énergétique des maisons individuelles. Cette certification permet à Cara Renov' d'être reconnu comme **Mon accompagnateur Renov'** et d'accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation globale. Le service peut désormais intervenir sur l'ensemble du parcours de rénovation : définition technique des travaux, analyse des devis, mobilisation des aides financières et sécurisation des démarches administratives. À travers ces actions, la CARA confirme sa volonté de **faciliter l'accès à la rénovation énergétique, lutter contre la précarité énergétique et améliorer durablement le cadre de vie des habitants**.

UN ÉCOSYSTÈME PROFESSIONNEL DÉDIÉ AUX MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Pour encourager l'utilisation généralisée des matériaux biosourcés, le service Cara Renov' a contribué à structurer et animer un réseau dynamique de professionnels engagés dans cette transition, en agissant notamment par :

- **La mise en relation** des acteurs clés (producteurs, applicateurs, distributeurs, formateurs, architectes, bureaux d'études, élus et collectivités, fédérations du bâtiment) afin de faciliter les échanges de savoir-faire, les partenariats techniques, et la mutualisation des ressources et connaissances ;
- **L'accompagnement et la formation** des professionnels pour les sensibiliser aux enjeux, aux normes et aux bonnes pratiques liées aux matériaux biosourcés.

Ces objectifs sont poursuivis à travers l'organisation annuelle de **la Journée de la rénovation durable et des matériaux biosourcés** en partenariat avec le lycée professionnel de l'Atlantique, avec la présence de nombreux stands

de fabricants d'isolants ainsi que de professionnels de l'éco-rénovation et de l'éco-construction (architectes, artisans, bureaux d'études). Des **ateliers pratiques** (terre-chanvre, chaux-chanvre, liège, fibre de bois, paille en bottes et hachée...) sont également organisés, permettant aux intervenants de présenter leur structure, leur métier et les matériaux, tout en offrant aux participants l'opportunité de s'impliquer activement en mettant la main à la pâte. La journée a été ponctuée de mini-conférences abordant les propriétés des matériaux biosourcés, les techniques d'isolation en paille et l'utilisation de la terre crue. Cette journée a permis de sensibiliser plus d'une centaine d'élèves et de professionnels de l'habitat.



CHIFFRES CLÉS 2025

300 ménages accompagnés dans le cadre du PIG

435 contacts enregistrés

Plus de 1000 échanges par courrier électronique

221 rendez-vous personnalisés

70 ménages aidés pour des travaux intégrant des matériaux biosourcés ou du bois énergie

Obtention de la qualification RGE pour l'audit énergétique



Gabriel CANTEINS, Directeur prospective & innovation de Scotums
 Quentin HENRY, Directeur de projet Dikwe du Groupe Legendre
 Stéven CURET, Directeur général de la Fondation Open-C



Les résultats de l'étude sur les énergies marines renouvelables ont été présentés en novembre à La Rochelle, en marge des Assises de l'économie de la mer.

CROISSANCE BLEUE, POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FILIÈRES LIÉES À L'OCÉAN

La CARA et trois autres collectivités élaborent une stratégie commune pour assurer le développement durable des filières liées à l'océan. Pêche, conchyliculture, nautisme ou tourisme : l'objectif consiste à bâtir la croissance bleue de demain au service du développement économique local et de l'environnement.

Les orientations stratégiques de la mission ont été redéfinies autour de six axes prioritaires, en cohérence avec les enjeux du territoire et les attentes des partenaires institutionnels. Les objectifs définis pour l'année 2025 ont été les suivants :

- Finalisation de l'étude sur le potentiel en énergies marines renouvelables du territoire
- Développement de l'économie circulaire dans les filières bleues
- Réalisation d'un carnet de recettes à destination de la restauration scolaire
- Évaluation du potentiel en carbone bleu du territoire
- Participation au développement de formations liées à l'économie bleue durable
- Promotion et valorisation de la vidéo « Les Gardiens des Pertuis »

UNE ÉTUDE SUR LES ÉNERGIES MARINES RENEUVELABLES

La phase 2 de l'étude sur le potentiel en énergies marines renouvelables du territoire (hors éolien en mer) s'est achevée fin 2025 avec la production d'un rapport mettant en perspective quatre projets — pilotes ou commerciaux — adaptés au niveau de maturité des technologies identifiées lors de la phase précédente. Pour chacune des technologies : thalassothermie, hydrolien, houlomoteur et photovoltaïque, une identification précise des sites d'intérêt a été menée ainsi qu'une étude socio-économique, donnant ainsi des clés de décision pour les élus. Les résultats ont été présentés en novembre à La Rochelle, en marge des Assises de l'économie de la mer, soulignant la portée et la visibilité de ce travail à l'échelle nationale.

L'année 2025 marque une étape structurante pour la Mission Croissance Bleue. Portée par un nouveau chargé de mission et une redéfinition claire de ses objectifs, son plan d'actions s'est déployé autour de dossiers techniques complexes — énergies marines renouvelables, carbone bleu — tout en ancrant son action dans le territoire à travers des partenariats renforcés avec les intercommunalités, les filières professionnelles et les organismes scientifiques. La mission vise toujours des projets concrets à développer et une communication à amplifier pour valoriser les richesses et les savoir-faire de l'économie bleue durable.

PRÉSERVATION DES MARAIS SALÉS

Une étude sur le potentiel de développement de filière autour de la culture et la cueillette des plantes halophiles a été lancée pour une période de deux ans. Ses objectifs sont multiples : une meilleure gestion des marais salés qui ont connu une forte déprise, la diversification des activités économiques avec le développement d'activités respectueuses de l'environnement et exploitant une ressource locale méconnue et très faiblement valorisée à ce jour avec des visées cosmétiques et pharmaceutiques notamment. C'est également un outil de résilience pour les activités existantes comme l'ostréiculture qui présente une vulnérabilité importante face au changement climatique.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire





©Corinne Layet

Plage du Petit Poucet - Aménagement littoral

VERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU LITTORAL

Depuis 2011, la CARA participe à la **valorisation de la frange littorale en conciliant accueil du public et préservation des espaces naturels sensibles**. Sous l'égide du GIP littoral, cette stratégie a pris ces dernières années une dimension plus intégratrice, en abordant désormais les dimensions rétro-littorales des communes en plus des questions littorales, et en développant un regard plus global en matière d'aménagement durable faisant le lien entre les sites côtiers et les centres des communes.

Il s'agit désormais d'adopter une approche élargie du devenir des littoraux de la CARA, dans un souci de préservation des sites et d'accompagnement des nouvelles pratiques plus durables des espaces littoraux et rétro-littoraux.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LEURS STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LEURS LITTORAUX

Des sujets ont souvent été cités plusieurs fois comme étant une priorité dans les axes de réflexion à mener sur la CARA :

- ▶ Développement des mobilités douces (piste cyclable, espace partagé, usage de la voiture, ...). La question des mobilités demeure au cœur des débats et des réflexions dans l'aménagement du territoire.
- ▶ Gestion des déchets et aire de dépose centralisée.
- ▶ Accueil de qualité pour les vacanciers et les résidents permanents (Toilettes à lombricompostage).
- ▶ Canalisation des publics.

Les élus ont également souligné la nécessité d'expérimenter les aménagements réversibles, modulables et polyvalents.

Pour aborder les mutations des stations balnéaires, les communes et la CARA peuvent s'appuyer sur le GIP Littoral, un groupement d'intérêt public néo-aquitain spécialisé dans la gestion des espaces littoraux. Il porte les démarches aménagement durable des plages (ADP) et aménagement durable des stations (ADS) et permet notamment dans les phases de concertation de mettre les partenaires autour de la table (l'État, la Région, le Département, l'Office national des forêts).

LA CARA a poursuivi en 2025 l'accompagnement technique des communes dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement durable des stations, et notamment les communes de La Tremblade et de Saint Palais dans le déroulement de leurs programmes d'action.



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire





©Alexandre Garcia

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : UNE COMPÉTENCE PHARE

Avec ses différents milieux aquatiques, l'environnement riche mais fragile de la CARA nécessite d'être protégé. L'assainissement des eaux usées y contribue, en mobilisant un ensemble de moyens pour collecter, transporter et traiter les effluents.

L'assainissement est une compétence phare de la CARA, à l'origine même de l'intercommunalité depuis plus de cinquante ans. Il a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles sont chargées avant de rejeter l'eau épurée dans le milieu naturel. Ce service s'intègre dans la politique générale de protection de l'environnement en préservant nos ressources en eau (production d'eau potable, zones de baignade, zones conchyliques...) et en évitant tout risque sanitaire. La sensibilité et la diversité des milieux nécessitent des rendements épuratoires performants et un surdimensionnement des équipements pour faire face à la forte augmentation de la population et des besoins en période estivale. Le service assainissement de la CARA est compétent sur l'ensemble des 33 communes à la fois pour l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif. Pour assurer l'ensemble des missions, il se compose de dix agents, dont le chef de service-DGST.

L'assainissement collectif

L'assainissement collectif concerne les zones urbaines : les eaux usées sont collectées par les réseaux publics puis dépolluées dans une unité de traitement (stations d'épuration, lagunes, filtres plantés de roseaux...).

Le réseau est essentiellement organisé en trois systèmes d'assainissement collectif autour des principales unités de traitement. Il est formé par :

- 1 017 km de canalisations (764 km en gravitaire et 253 km en refoulement) ;
- 450 postes de refoulement dont 70 % sont télésurveillés et 35 sont équipés de groupes électrogènes fixes (des groupes électrogènes mobiles sont également à disposition pour les autres postes) ;
- 50 unités de lutte contre les odeurs.

Il est de type séparatif, ce qui signifie que les eaux pluviales n'y sont pas admises.



Environ 93 % des habitations
du pays royannais bénéficient de ce service
ce qui représente
72 806 ABONNÉS

Les unités de traitement. Les eaux usées collectées par les réseaux sont transportées pour traitement dans :

- 5 « stations d'épuration » (STEP) : Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre (fonctionnement estival), Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade et Cozes ;
- 11 « lagunes » : Arces-sur-Gironde, Barzan-Bourg, Barzan-Plage, Brie-sous-Mortagne/Boutenac-Touvent, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Épargnes, Grézac, Le Chay, Mortagne-sur-Gironde, Saint-Romain-de-Benet et Talmont-sur-Gironde ;
- 7 « filtres plantés de roseaux » : Corne-Écluse, Floirac/Fiolle, Floirac/Mageloup, Floirac/Saint-Romain-sur-Gironde, Sablonceaux/Saint-André, Sablonceaux/Toulon-Chez Chailoux, et Saint-Romain-de-Benet / Le Vivier ;
- 1 « filtre à sable » : Sablonceaux/Le Pont ;
- 1 « disque biologique + filtres plantés de roseaux » : Cozes/Javrezac.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La gestion des réseaux et des unités de traitement est confiée à une entreprise privée par délégation de service public (DSP). La Compagnie d'Environnement Royan Atlantique « CERA » a débuté son contrat le 23 avril 2019 pour une durée de neuf ans.

CERA – Compagnie d'Environnement Royan Atlantique

13 rue Paul-Émile Victor

17640 VAUX-SUR-MER

Tél. : 05 46 77 99 17 (24h/24 et 7j/7)

PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Programmation de travaux 2025 pour un montant total de 5 546 700 € HT (861 000 € HT pour la collecte, études, extension ou création de l'assainissement et 4 685 700 € HT pour les travaux de réhabilitation).

- **Extension de réseaux** notamment à Grézac – rue des Mouvines, à Royan – rue des Chataigniers.
- **Réhabilitation de réseaux** notamment à Arvert – rue des Aigrettes, rue du Bois Vollet et rue des Quilles, à La Tremblade – rue Jean Hay, à Médis – rue des Sports, à Saujon – Secteur Jean Jaurès, rue de la Justice, rue Pierre Loti, Saint-Georges-de-Didonne – études refoulement du PR Le Chata.

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

REUT (réutilisation des eaux usées traitées)

Dans un but de développement durable et de préservation de la ressource en eau, la CERA réfléchit depuis longtemps à développer la réutilisation des eaux traitées notamment en agriculture. La REUT participe à l'économie circulaire de l'eau en donnant de la valeur aux eaux traitées au bénéfice du territoire. La REUT est déjà en place pour l'arrosage du Golf de Royan ainsi que pour le Golf de La Palmyre et les espaces verts du Club Med.

- Des **bornes vertes** mise à disposition d'unités de traitement pour produire des eaux traitées à destination des communes pour l'arrosage manuel des espaces verts (bornes vertes installées sur la STEP de Saint-Palais-sur-Mer et la STEP de Saint-Georges-de-Didonne).
- **REUT Cozes** : Maitrise d'œuvre en cours afin de finaliser le projet et lancer les travaux en 2026-2027. Irrigation agricole sur environ 100 ha de noyers et de céréales pour 3 agriculteurs.
- **REUT agricole STEP Saint-Palais-sur-Mer/Les Mathes** : étude de faisabilité en cours avec notamment la recherche de l'optimisation technique et financière. Irrigation agricole sur le secteur de la Seudre pour préserver la ressource en eau (environ 4 millions de m³ concernés pour plus de 120 agriculteurs). Organisation de nombreuses réunions pour présenter le projet, mobiliser les acteurs, avancer sur la faisabilité.
- ▶ **REUT arrosage du golf de Royan et du centre équestre Maine Gaudin** : en novembre début des travaux de réhabilitation de l'unité de traitement complémentaire des eaux.

ÉTUDES DIAGNOSTIQUES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT POUR RECHERCHER ET RÉDUIRE LES ENTRÉES D'EAUX PARASITES

Conformément au Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées validé en juillet 2017, ces diagnostics sont l'une des priorités pour améliorer le fonctionnement des réseaux. En 2025, ils ont concerné les réseaux de Médis, Saint-Palais-sur-Mer/bassin versant de Bernezac, Vaux-sur-Mer/bassin versant de Nauzan, Saujon (finalisation de l'étude), Royan (secteur sud), Barzan, Epargnes et Tal-

QUELQUES CHIFFRES

- 327 410 Équivalents-Habitants (EH) de capacité épuratoire pour l'ensemble des ouvrages.
- Environ 6,7 millions m³ d'eaux usées épurées au total en 2025.
- Les boues des stations d'épuration sont valorisées par épandage agricole sur un potentiel de 3 200 hectares avec 51 agriculteurs associés dans le respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 2021. Un suivi agronomique des épandages est réalisé par la chambre d'agriculture.

En 2025, 11 019 tonnes de boues ont été épandues soit 3 216 tonnes de matières sèches avec chaux sur 644 hectares.

- 8 566 m³ de matières de vidange des dispositifs d'assainissement non collectif traitées dans 2 stations d'épuration (3 207 m³ à Saint-Georges-de-Didonne et 5 359 m³ à La Tremblade).

mont-sur-Gironde, La Tremblade, Les Mathes, Chenac-Saint-Seurin d'Uzet, Sablonceaux et Saint-Romain de Benet.

MISE EN PLACE DU RÉSEAU DANS DIVERS HAMEAUX

Travaux de mise en place des réseaux, postes de refoulement et de l'unité de traitement pour « Saint-Romain-sur-Gironde » à Floriac et « Le Vivier » à Saint-Romain-de-Benet. Phase projet pour les hameaux de « Brezillas » à Arces-sur-Gironde et « Bardecille » à Semussac

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2025 : À noter : baisse des tarifs CERA en 2025 (-8,64 € HT/an pour une consommation de 120 m³ ou baisse de 6,92 € HT/an pour une consommation de 80 m³)

Soit 1,94 € TTC pour une consommation de 120 m³ (total de 232,44 € TTC hors redevance Agence de l'Eau).
Soit 2,28 € TTC pour une consommation de 80 m³ (total de 182,69 € TTC hors redevance Agence de l'Eau).

	Partie Fixe (€ HT / an)	Part proportionnelle (€ HT / m ³)
Part CERA	40,71	0,2206
Part délégataire	36,57	0,8963

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif (ANC) concerne les zones d'habitat dispersé : les eaux usées

RETISSER LE LIEN ENTRE L'HOMME ET LA NATURE : POLITIQUE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ



Réhabilitation de l'unité de traitement complémentaire de la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer, permettant de réutiliser les eaux usées traitées pour l'arrosage du golf de Royan et du centre équestre du Maine Gaudin.

sont traitées sur la parcelle par une installation adaptée sous la responsabilité du propriétaire, pour assurer la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées.

Ces installations d'ANC doivent être conçues, réalisées, réhabilitées et entretenues de manière à ne pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur ni à la sécurité des personnes. Les dispositifs d'ANC doivent être entretenus régulièrement afin d'assurer le bon état des installations et des ouvrages, le bon écoulement des effluents jusqu'au système de traitement...

Les **usagers du service public d'assainissement non collectif (SPANC)** sont les propriétaires et locataires dont l'habitation n'est pas raccordée ou dont la future habitation ne sera pas raccordée au réseau public d'assainissement. Environ **5 500 habitations sont équipées d'un assainissement non collectif.**

Comme imposé par la réglementation, le SPANC a été créé dès le 25 janvier 2001 afin d'assurer sur les 33 communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique **deux missions principales : l'examen de la conception et la vérification de l'exécution pour les installations neuves ou à réhabiliter ainsi que la vérification périodique du fonctionnement et de l'entretien des installations existantes.** Cette vérification est également effectuée lors des ventes.

En 2025 :

- **60 attestations de mise en service d'ANC contrôlés conforme** (65 en 2024) ;
- **136 contrôles des installations existantes dont 128 dans le cadre de ventes immobilières** (157 en 2024 pour 149 ventes).

LES REDEVANCES ANC

Trois redevances sont instaurées afin de financer le service. Les montants de ces redevances ont été confirmés par délibération votée par le conseil communautaire du 9 décembre 2024 (pas d'augmentation depuis 2001) à savoir :

- 90 € pour le contrôle des installations neuves ;
- 50 € pour la vérification du bon fonctionnement des installations existantes ;
- 50 € pour le diagnostic de bon fonctionnement lors d'une vente.

Le paiement des redevances se fait via l'émission d'un titre de paiement émis par le Trésor Public.



ET EN 2026

Liste non exhaustive des travaux, études, ... : Poursuite des études pour la réutilisation des eaux traitées en irrigation agricole à partir des STEP de Saint-Palais/Les Mathes.

Consultation d'entreprises pour la REUT agricole à partir de la STEP de Cozes.

Finalisation des travaux pour la réhabilitation du traitement complémentaire pour la REUT arrosage du golf de Royan et centre équestre Maine Gaudin.

Études diagnostiques de lutte contre les eaux parasites : poursuite et finalisation

sur sur le secteur sud de Royan, Barzan, Epargnes et Talmont-sur-Gironde, La Tremblade, Les Mathes, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet et Chenac-Saint-Seurin d'Uzet. Début des études sur Chaillevette, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Arces-sur-Gironde, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Grézac et Le Chay.

Travaux de réhabilitation du Poste de Refoulement de Pontailac à Royan





PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE POUR TOUS LES USAGERS

Déjà en charge de l'assainissement des eaux usées depuis plus de cinquante ans, notre intercommunalité a pris la compétence « eau potable » en 2014, qui était jusqu'alors exercée par divers syndicats ou communes. La CARA a confié cette nouvelle compétence au syndicat des eaux de la Charente-Maritime, Eau 17, auquel elle a adhéré le 1er janvier 2014. Celui-ci exerce pour son compte toutes les missions liées à l'approvisionnement en eau potable, avec une gouvernance composée à 100% d'élus : la gestion du service de distribution d'eau par délégation (contrat d'affermage avec la SEPR) ou en régie (avec la RESE pour la ressource), la réalisation des investissements, l'entretien du patrimoine, la protection de la ressource et de l'environnement naturel.

EAU 17, UN ACTEUR PUBLIC DÉPARTEMENTAL AU SERVICE DES USAGERS ET DES ÉLUS

Le syndicat met en œuvre la politique de l'eau pour la quasi-totalité de la Charente-Maritime. Fondé sur quatre valeurs clés (solidarité, anticipation, péréquation, résilience), il définit les grandes orientations et coordonne les moyens nécessaires pour un service fiable et durable, sur le territoire. Placé sous la responsabilité d'élus locaux, il agit comme une « maison commune de l'eau ». Cette organisation lui permet de mutualiser l'expertise, les investissements et les outils de suivi.

LA GOUVERNANCE D'EAU 17 : LES ÉLUS PILOTENT L'AVENIR DE L'EAU

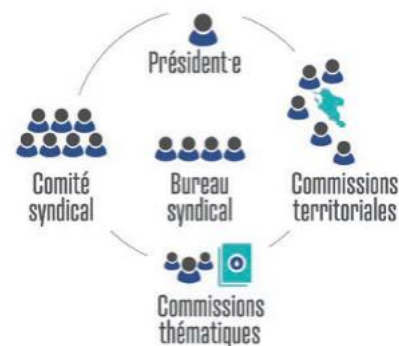
En Charente-Maritime, la plupart des communes ont délégué leurs compétences en eau et en assainissement à leur intercommunalité. Le syndicat complète ce maillage en offrant un pilotage stratégique avec une vision globale et une gouvernance en phase avec les enjeux départementaux. Son comité syndical réunit des conseillers communautaires ou municipaux qui représentent l'ensemble des territoires adhérents : ce sont eux qui votent les orientations stratégiques

et le budget. Un président et des vice-présidents, élus au sein du bureau syndical, animent cette instance. Les commissions thématiques regroupent des membres du bureau syndical autour de thématiques stratégiques : investissement, ressource en eau,.... Elles permettent un travail en profondeur sur des sujets

clés, enrichi par la connaissance du terrain des élus. Leurs travaux sont restitués périodiquement en comité syndical pour une information complète de l'ensemble des membres. Les commissions territoriales (CT), au nombre de quinze (dont la commission « CARA »), assurent une proximité avec les communes. La CT « CARA » s'est réunie deux fois en 2025 (printemps et automne) dans nos locaux. Elle traite de projets concrets : chantiers en cours et à venir, chiffres clés, sécurisation des réseaux, préservation des ressources et sobriété.

LES EXPLOITANTS AU SERVICE DU TERRAIN

Sur la CARA, Eau 17 s'appuie sur un exploitant privé (la Société de l'Eau Potable Royan Atlantique -SEPR- pour la « distribution de l'eau potable ») et sur sa régie publique (la RESE, pour la partie « production d'eau potable »), qui interviennent sur le terrain pour son compte et celui de l'intercommunalité. Ils assurent notamment l'exploitation quotidienne : maintenance des réseaux, production d'eau potable et relations avec les usagers. Ces partenaires garantissent un service de proximité et réactif, tout en respectant les orientations décidées par les élus d'Eau 17. Ils constituent des relais opérationnels pour transformer les orientations en actions locales.



« L'EAU, ON L'AIME, ON LA PRÉSERVE »

Les choix que nous faisons aujourd'hui influencent directement notre accès à l'eau de demain. Le syndicat Eau 17 a publié en 2025 une étude prospective faisant un constat clair : si l'équilibre entre besoins et ressources en eau est maintenu jusqu'en 2035, un déficit est projeté pour 2050 en période estivale en Charente-Maritime. Les étés, périodes de forte consommation, mettent déjà nos réseaux à l'épreuve.

Pour en savoir plus sur l'étude menée : www.eau17.fr/l-eau-du-futur

Sur un territoire aussi attractif et touristique que celui de la CARA, la préservation de la ressource en eau potable est un enjeu majeur, particulièrement en période estivale où la fréquentation et les besoins augmentent fortement. Depuis 2023, Eau 17 déploie chaque année la campagne « L'eau, on l'aime, on la préserve », du printemps à la fin de l'été, pour encourager les économies d'eau auprès des habitants, des professionnels et des touristes.

Une campagne sur-mesure pour le territoire. Cette campagne s'appuie sur la diffusion de kits de sensibilisation (affiches, vidéos, stickers, ...) adaptés aux enjeux locaux. Elle cible notamment les hébergeurs touristiques, les campings, les résidences secondaires et les visiteurs de passage, pour qui la consommation d'eau connaît des pics en été.

La CARA s'est fortement impliquée dans le relais de la campagne : affichage dans les abribus, diffusion sur son site internet, partage de la vidéo « D'où vient l'eau de Royan Atlantique » et mobilisation des acteurs locaux. Plusieurs milliers de visiteurs ont ainsi été sensibilisés lors des événements et sur les sites touristiques, avec une forte visibilité de la campagne sur l'ensemble du territoire grâce à l'engagement des communes et des partenaires institutionnels.

PLUS DE 25 MILLIONS D'EUROS INVESTIS DEPUIS 2021

Eau 17 mène chaque année d'importants travaux pour étendre ou renouveler les conduites de distribution d'eau potable sur la CARA. Parmi les grandes opérations figurent notamment :

- **Le stockage de Breuillet** : réalisation d'un nouveau château d'eau, d'une bache de stockage et des liaisons hydrauliques au réseau (feeders de raccordements), pour plus de 7 millions d'euros HT, éléments clés du projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le secteur de la CARA.
- **La poursuite des travaux de renouvellement des conduites de distribution** sur toutes les communes et de transport (feeders) sur Royan et Saujon notamment) : renouvellement des sections stratégiques pour entretenir le patrimoine, améliorer les rendements et fiabiliser l'approvisionnement en eau potable.

Ces investissements s'inscrivent directement dans la stratégie « L'Eau du Futur » d'Eau 17, feuille de route prospective validée par les élus du syndicat en 2025 pour anticiper les effets du changement climatique à l'horizon 2035-2050. Cette feuille de route fixe des orientations pour sécuriser l'alimentation

en eau potable et préserver la ressource pour nos usages de demain et les générations futures. Elle s'articule autour de deux axes majeurs : gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement - agir sur les besoins. Sur le territoire de la CARA, le futur château d'eau de Breuillet et les renouvellements de feeders renforcent ainsi la mutualisation des infrastructures pour une gestion solidaire et résiliente.



CHIFFRES CLÉS

80 908 ABONNÉS

7 012 234 M³ d'eau consommés en 2025

1 504 KM de réseau de distribution

108 KM de feeders (réseau de transport)

MONTANTS INVESTIS EN EAU POTABLE PAR TYPE DE TRAVAUX POUR LA CT13 CARA ENTRE 2021 ET 2025

- **Génie civil 443 209 € 2%**
- **Extension 684 108 € 2%**
- **Aménagement 1 514 787 € 6%**
- **Tavaux neufs 3 715 727 € 15%**
- **Renouvellement / réhabilitation 18 878 431 € 75%**



OPÉRATION

« MON CAMPING S'ENGAGE »

Dans le prolongement de la campagne « L'eau, on l'aime, on la préserve », l'opération « Mon camping s'engage 2025 » cible les campings, grands consommateurs d'eau en saison touristique. Eau 17 a accompagné plusieurs établissements de la CARA, deux ambassadeurs se sont déplacés dans les campings du territoire pour leur mettre à disposition des outils de sensibilisation. Au total, cent campings se sont engagés dans cette opération de préservation des ressources en eau du département, dont 36 sur le territoire de la CARA.

CHAQUE GOUTTE COMPTE : LA FIN DE DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE

2025 marque l'achèvement du déploiement du système de télérelève des compteurs d'eau sur le territoire de la CARA. Cela permet notamment de :

- Supprimer les volumes perdus ;
- Optimiser sa consommation par un suivi quotidien ;
- Être alerté en cas de pertes d'eau, chez soi ou lors d'une absence prolongée de son logement ;
- Facturation au réel pour une maîtrise de son budget ;
- Faciliter la recherche de fuites sur le réseau public : repérer et réparer plus rapidement.





Inspection par drone des canalisations pluviales du front de mer de Royan.

©Alexandre Garcia

DES SOLUTIONS DURABLES POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Suite à la prise de compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU) en 2020, le service GEPU de la CARA, en lien étroit avec les 33 communes-membres, dispose des outils nécessaires (schéma intercommunal, plan de zonage, etc...) et des financements issus de la commission locale des charges transférées (CLECT) de septembre 2021, pour engager les études et travaux liés à la GEPU.

Les missions de fonctionnement (d'entretien) sont réalisées grâce aux moyens techniques des communes par convention de délégation, mais aussi grâce à leurs connaissances du « terrain » ; les communes perçoivent de la CARA, en contrepartie, le coût annuel correspondant à ces missions (soit un total de 931 734 € pour les 33 communes).

Pour l'investissement la CARA mène et coordonne des études et des travaux ou met à la disposition des communes les moyens financiers correspondants aux travaux réalisés sous convention de délégation de compétence (montant annuel total de 2 192 640 € pour les 33 communes). Le service GEPU répond aux sollicitations tant de la part des communes que des aménageurs et des particuliers : il s'agit d'un travail d'accompagnement et de conseil, y compris pour les dossiers de demandes de subvention sur les opérations éligibles par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui a octroyé au total 465 118 € à cinq communes, en 2025.

EN 2025, LE COÛT GLOBAL DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR LA CARA EN GEPU EST DE 1 614 120 € POUR DES ÉTUDES ET DES TRAVAUX

Des études ont été menées à **Arces-sur-Gironde** concernant la rue des Bironnes, pour de la maîtrise d'œuvre (7 560 €) ; à **Chaillevette** pour le bassin versant de la rue du Velours (2 600 €), pour de la maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de déconnexion du haut du village (38 229 €), ainsi qu'une étude environnementale et technique pour la réalisation d'un bassin à Chatressac (28 478 €) ; aux Gorges à **Cozes** (2 100€) et à **Épargnes** (3 792 €), le hameau étant situé à cheval sur les deux communes pour une restructuration du réseau de collecte ; à **Étaules** pour une recherche de réseau de la rue de la Croix (1 555 €) ; à **La Tremblade** concernant l'extension de la lagune de Putet (18 935 €), à **Médis** afin de résorber les inondations du parking de l'école (1 800 €) ; deux études

hydrauliques à **Meschers-sur-Gironde** sur la route de Royan (4 560€) et à **Mornac-sur-Seudre**, rue des Halles (2 400 €).

Des travaux ont été engagés à **Barzan** pour le secteur de Barzan-Plage (87 621 €) ; à **Chaillevette**, rue des Fontaines (7 835 €) ; à **Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet** (33 540 €) ; à **Corme-Écluse** pour la reconstruction d'un fossé (4 152 €) ; à **Cozes** pour la réfection de trois ouvrages de la Cozillonne (124 337 €) ; à **Floirac** au hameau de Mageloup (23 350 €) ; à **La Tremblade** afin de remplacer le clapet de la retenue de l'ilot Rousselot (6 732 €) et pour l'extension de la lagune de Putet (339 575 €) ; à **Médis** sous convention de délégation de compétence pour une participation de 17 262€ au niveau de la rue des Sports et de 98 638 € sur la rue de la Gare ; à **Mornac-sur-Seudre** pour réaliser une tranchée drainante route du Marais et route de Chaillevette (63 302 €) ; à **Mortagne-sur-Gironde**, pour une meilleure gestion de l'eau pluviale de la rue des Lilas (213 213 €) ; à **Royan** dans le cadre des travaux de la rue Notre Dame des Dunes (250 590 €) et au Front de Mer et Zola pour un remplacement de tampons (16 726€) ; à **Saint-Georges-de-Didonne** pour le versement d'une participation encourageant la Gestion intégrée des eaux pluviales dans le cadre de leur programme de voirie (79 029 €) et dans la rue du Soleil Couchant (20 439€) ; à **Saint-Palais-sur-Mer** pour l'avenue des Bruyères (23 388 €) ; à Saint-Romain-de-Benet par convention de délégation de compétence sur les RD 131 et 119 (158 580 €).

DÉCONNEXION ET DÉSIMPÉRMÉABILISATION ENCOURAGÉES

Afin de mettre en œuvre une politique de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) au sein même de la GEPU, et ce pour répondre aux enjeux et au contexte de notre territoire, la CARA a modifié le champ d'application du financement des travaux par délibération du 21 février 2025. En superposition au 12ème plan (2025-2030) de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, et sous conditions, la CARA encourage ainsi la déconnexion et la désimpermeabilisation au travers de plusieurs réalisations (jardins de pluie, tranchées drainantes...).





Chantier du système d'endiguement de Barzan-Plage

©Atgrafik films

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire confiée depuis 2018 aux intercommunalités. À travers ces deux volets (GEMA et PI), elle a pour ambition de rendre plus cohérente et plus efficace l'organisation territoriale dans le domaine de l'eau, pour relever les défis de restauration des milieux aquatiques et de réduction de la vulnérabilité face aux risques littoraux.

En 2025, les études et actions menées par la CARA ont eu pour objectif de lutter contre les submersions marines, de s'adapter ou d'anticiper l'érosion de nos côtes (pour le volet PI), d'entretenir et de restaurer les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides), pour le volet GEMA.

En terme de **submersions marines**, la CARA s'est engagée à créer des systèmes d'endiguement au plus près des enjeux identifiés suite aux tempêtes Martin (1999) et Xynthia (2010) afin de protéger les personnes et les biens.

- ▶ Pour Chaillevette, Saujon et La Tremblade, les études avant-projet se poursuivent en concertation avec les communes et les partenaires du projet.
- ▶ Pour L'Éguille-sur-Seudre, Ronces-Bains, et Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, les dossiers pour autoriser les systèmes d'endiguement sont en cours d'instruction par les services de l'État. L'objectif est d'avoir tous les feux verts pour commencer les travaux fin 2026 voire début 2027.
- ▶ Pour Barzan-Plage, les travaux de réalisation du système d'endiguement ont débuté en novembre 2025 et devraient se terminer en juin 2026.

En 2025, Symadig (syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde) a lancé, avec le département

de la Charente-Maritime comme maître d'ouvrage délégué, les études préalables dans la perspective de réaliser les travaux pour le grand système d'endiguement allant de Mortagne-sur-Gironde à Blaye.

En terme d'érosion côtière, la stratégie locale de gestion de la bande côtière (SLGBC) et son programme d'actions 2024 – 2028, approuvés en mai 2024, s'inscrit dans un contexte national et régional d'adaptation au risque de recul du trait de côte.

Grâce à ses 36 actions inscrites, elle permettra de rationaliser la gestion de ce risque en adoptant une vision systémique, en couvrant l'ensemble des composantes de ce risque (connaissances, communication, surveillance, gestion de crise, prévention, réduction de la vulnérabilité, lutte active souple, gestion des ouvrages et animation de la stratégie).

2025 est ainsi la première année de mise en place de cette stratégie. Les premières actions lancées concernent essentiellement :

- ▶ L'acquisition de connaissances avec le lancement du plan de gestion des sédiments ;
- ▶ La réduction de la vulnérabilité avec les études de faisabilité pour la relocalisation d'infrastructures publiques (RD 25 et Vélodyssée) ;
- ▶ La sensibilisation du grand public, avec **l'installation des totems**

CoastSnap au niveau des accès à la plage de l'embellie (La Tremblade) et de la Grande Côte (Saint-Palais-sur-Mer), la création de supports de communication et l'organisation d'une conférence sur le thème « L'érosion côtière en pays royannais », le 15 octobre 2025 au Palais Royan Événements où plus de 350 personnes y ont assisté ;



Borne participative CoastSnap

- ▶ La mise en place de la surveillance du risque, avec la visite régulière du littoral communautaire et l'accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement de la bande littorale.

L'année 2026 visera une portée plus opérationnelle avec notamment la prise en gestion de la digue des Mathes, le début d'un travail de régularisation des ouvrages littoraux, la sécurisation des falaises de Talmont-sur-Gironde ou la cartographie des zones exposées au recul du trait de côte aux horizons 30 et 100 ans.

En ce qui concerne **la GEMA sur le bassin versant de l'Estuaire de la Gironde**, les missions s'articulent principalement autour de deux axes, les missions d'animation, de gestion et d'accompagnement et le portage de l'étude d'élaboration du programme pluriannuel de gestion. Dans un premier temps, la technicienne médiatrice de rivières suit les milieux aquatiques,

RETISSER LE LIEN ENTRE L'HOMME ET LA NATURE : POLITIQUE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ



©Alexandré Garcia

Suivi de secheresse en période estivale.

Préserver les milieux aquatiques

GEMAPI
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
PRÉVENTION DES INONDATIONS

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Montage: Vincent Rogée - © CC BY-SA / Photo: P. P. P.

accompagne techniquement et administrativement les acteurs locaux (communes, associations syndicales, propriétaires riverains...) et sensibilise les usagers du territoire par le biais de plusieurs animations thématiques et visites de terrain. Au total, huit propriétaires riverains et deux entreprises ont été accompagnés sur leurs terrains, la technicienne à participer au suivi et à l'élaboration technique de six chantiers.

D'autre part, la CARA a lancé l'étude d'élaboration du **programme pluriannuel de gestion**, outil décisionnel, technique et financier qui permettra aux élus et acteurs locaux de hiérarchiser et prioriser les actions à mettre en place pour répondre aux objectifs de la directive cadre

européenne qui vise au maintien du bon état écologique des masses d'eau. Cette étude a permis d'effectuer un état des lieux précis du territoire et de mettre en exergue les problématiques et atouts des milieux aquatiques.

La phase diagnostic a été validée en 2025 par les partenaires financiers et techniques.

Ainsi, huit réunions de concertations réunissant l'ensemble des acteurs impliqués par sous-bassin versant ont été organisées et ont permis de recueillir les priorités des élus, usagers et des gestionnaires. Ces priorités vont ainsi aider à hiérarchiser les actions à mettre en œuvre par la CARA, à condition bien évidemment qu'elles correspondent aux objectifs de restauration du bon état des milieux.

L'année 2025 a également été marquée par les animations réalisées et les plus de 300 personnes qui ont pu être sensibilisées à la préservation des milieux aquatiques lors du village du développement durable organisé par la CARA, la semaine de l'arbre ou encore la fête de la Nature à Saint-Palais-sur-Mer.

POURSUITE EN 2026

Étude du programme pluriannuel de gestion : 2026 va être une année charnière pour la gouvernance de la GEMA sur le bassin versant de l'estuaire de la Gironde. En effet, le programme d'actions sur cinq ans va être établi et la déclaration d'intérêt générale validée. Cela permettra d'ici fin 2026/ début 2027 de réaliser les premiers travaux et lancer

les premières actions, nécessaires à la poursuite de la dynamique de gestion des milieux aquatiques.

Mise en place de plusieurs réseaux de suivi par la CARA

: un réseau de vingt sondes de niveaux d'eau sera implanté sur l'ensemble du territoire, géré et suivi par la CARA. L'objectif in fine étant de partager ces données en direct au grand public et notamment aux acteurs locaux gestionnaires des ouvrages.

Un second et troisième suivis seront effectifs et pérennisés en période estivale (suivi de débit de sources et suivi sécheresse des niveaux d'eau). Un support pédagogique de partage sera également créé pour communiquer sur les données acquises.

Étude de règlement d'eau

: les trois études en cours sur les marais de Boubes et Belmont, Chenaumoine et Juliat seront terminées en 2026 et actée règlementairement.



UN FILM PÉDAGOGIQUE
sur la GEMAPI
est consultable sur
www.agglo-royan.fr/gemapi



Co-financé par l'Union européenne



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire





Poste d'observation des oiseaux en bord de la baie de Bonne Anse.

© Laëtitia Renon

L'ANIMATION DE DEUX ZONES NATURA 2000 : DE L'EXPERTISE À LA POLYVALENCE

Pour la première année, un renfort saisonnier a été recruté six mois aux côtés de la chargée de mission Natura 2000 avec pour mission principale le suivi et la protection des nichées de Gravelot à collier interrompu, oiseau protégé. C'est ainsi qu'un nouveau record de nids découverts sur la côte sauvage a été franchi, 43 contre 15 en 2024, malgré quelques pertes en raison de la divagation des chiens. Les actions de communication ont été renforcées avec notamment la création d'une carte de contact dédiée en cas de découverte de nid, d'un panneau temporaire aux accès les plus proches des nids, d'un chasuble d'identification lors des maraudes et la promotion de publication facebook permettant au passage de quadrupler le nombre d'abonnés de la page dédiée aux sites Natura 2000.

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses animations de sensibilisation aux enjeux écologiques des sites Natura 2000, dont certaines nouvelles à l'instar d'Hector l'arbre mort ; outil pédagogique créé par WWF et Réserves naturelles de France, ce sont **115 enfants de 8 à 10 ans** qui ont interagi avec ce (véritable) vieux chêne qui cachait plus d'un secret dans son tronc ! Au programme : découverte de la forêt, compréhension de son fonctionnement et de sa structure, rôle écologique d'un arbre mort et de son importance dans l'écosystème forestier. En parallèle, ce sont **plus de 1500 personnes** qui ont bénéficié de moments de sensibilisation grâce entre autre au maraudage pédagogique sur la côte sauvage, aux stands « laisses de mer » au Zoo de La Palmyre, ou encore au nouveau poste d'observation des oiseaux en bord de la baie de Bonne Anse.

Sur le volet technique, la hausse des adhésions à la charte Natura 2000 dans le cadre des certifications environnementales Cognac se confirme avec pas moins de 14 nouveaux adhérents sur 62 ha. Un temps conséquent a également été dédié à la mise en œuvre dans les marais de bords de Gironde du dispositif de recherche du Vison d'Europe, mammifère carnivore le plus menacé d'Europe, avec la pose de dix lutrescopes – abris en bois spécifique – équipés de pièges-photos, dont la relève est assuré tous les mois pendant douze mois.



© F. Collin

Protection du Gravelot à collier interrompu.



À VENIR EN 2026

- 3** : c'est la durée du cycle d'animation Natura 2000 confié par l'Etat en priorité aux collectivités. 2026 sera la dernière année du cycle actuel. Le souhait de poursuivre l'animation sur la période 2027-2029 sera ainsi soumis aux votes des élus de la CARA.
- 10** : c'est le nombre de points d'eau suivis dans les marais de Gironde par Nature Environnement 17 dans le cadre du réseau de surveillance néo-aquitain des amphibiens. Ces points d'eau feront l'objet d'un suivi en 2026, après un premier passage en 2024.
- 5** : nombre d'animations Natura 2000 qui seront proposées en 2026 à la maison des Douanes pendant l'exposition « L'Art de la Patience » du photographe animalier Vincent Munier.



Union Européenne

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



NATURA 2000



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



15 VIE
TERRESTRE



ENTREtenir ET PROTÉGER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES ET COMMUNAUTAIRES

L'entretien des espaces verts concerne l'ensemble du patrimoine communautaire. Les pratiques de gestion durable sont privilégiées depuis de nombreuses années, notamment le zéro-phyto, le désherbage thermique et la gestion différenciée. L'entretien des espaces verts de certaines zones d'activités économiques est confié à une association d'insertion.

La CARA assure également la gestion de plusieurs espaces naturels par convention avec le Conservatoire du littoral, l'Office national des forêts et le département de la Charente-Maritime, notamment dans la forêt de la Coubre et le massif des Combôts d'Ansoine, afin de garantir l'entretien des aménagements, la préservation des milieux et l'accueil du public.

► FORÊT DE LA COUBRE

Convention triennale pour l'accueil du public ONF – CARA : depuis 2013, concernant « l'organisation de l'accueil du public relevant d'une politique de développement local et de valorisation touristique du massif de La Coubre ». Cette convention arrête les modalités d'entretien de 48 km de

pistes cyclables et de 19 parkings.

► COMBOTS D'ANSOINE

Convention quadripartite de gestion Conservatoire du littoral (CDL) – ONF – commune de Saint-Palais-sur-Mer – CARA. Le conseil communautaire a approuvé par délibération du 24 avril 2023 cette convention de gestion pour une durée de 6 ans (2023-2029). Elle concerne les **973 hectares du site des Combôts d'Ansoine** et en définit la gestion confiée à la CARA pour le maintien de la propreté des abords des aménagements d'accueil du public, le ramassage des déchets, le nettoyage de la piste cyclable et de la piste équestre, l'accès aux plages, l'entretien des aires de stationnement. En lien avec cette dernière, la CARA est signataire d'une convention d'usage cynégétique sur ce même massif.

ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

Contrats d'objectifs département de la Charente-Maritime - CARA concernant : « le cadre d'intervention du Département et de la CARA pour

la mise en œuvre de la politique départementale relative aux espaces naturels sensibles et cheminements ». Depuis 2013, le département de la Charente-Maritime confie à la CARA la gestion de ses sites naturels situés sur le périmètre de notre collectivité.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Enfin, la collectivité poursuit ses actions de régulation des espèces nuisibles : distribution d'éco-pièges contre les chenilles processionnaires (120 en 2025), lutte contre les ragondins et rats musqués en partenariat avec la FREDON (2 600 prélèvements en 2025), soutien aux campagnes de démoustication et distribution de pièges contre le frelon asiatique (près de 1 200 pièges distribués au siège de la CARA et en mairie). Le 12 janvier 2026, l'ARS a informé de l'implantation avérée du moustique tigre en 2025 sur les communes d'Arces-sur-Gironde, Barzan, Brie-sous-Mortagne, Chaillevette, Chenac Saint-Seurin-d'Uzet, Étaules, Floirac, Le Chay, L'Éguille-sur-Seudre, Mornac-sur-Seudre et Talmont.





Animation et information mobilité douce.

©Alexandre Garcia

MOBILITÉ ET SCHÉMA CYCLABLE : DÉPLOYER DES SOLUTIONS ACTIVES POUR LES TRAJETS DU QUOTIDIEN

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES USAGERS SUR LE TERRAIN

Depuis l'été 2024, le service transport et mobilité organise des permanences itinérantes de juin à août le long des grands axes cyclables structurants du territoire, avec l'atelier camion Cara'vel : la Vélodyssée, le Canal des Deux Mers et le Chemin de la Seudre. Installé sous forme de stand mobile, ce dispositif permet d'aller directement à la rencontre des habitants et des estivants afin de les informer sur les infrastructures existantes, les itinéraires sécurisés, mais aussi sur les bonnes pratiques à adopter à vélo. Plusieurs centaines de personnes ont déjà bénéficié de ces temps d'échange, qui contribuent à renforcer la culture vélo sur le territoire. Cette action est soutenue par la présence active des adhérents de l'association Vélo Pays Royannais, dont l'engagement favorise l'émergence de nouveaux projets communaux et encourage le développement d'un réseau cyclable cohérent et sécurisé. À l'échelle nationale, la dynamique reste forte : en 2025, la fréquentation des grands itinéraires cyclables continue de progresser, portée par l'essor du tourisme à vélo et par l'augmentation des déplacements du quotidien réalisé en modes actifs.

UNE ANIMATION CONTINUE POUR ANCRER LA CULTURE VÉLO

Tout au long de l'année, de nombreux événements sont organisés en

partenariat avec l'association Vélo Pays Royannais. Des sorties encadrées permettent aux habitants de découvrir les aménagements cyclables existants et de se réapproprier leur territoire à vélo. Le service participe également aux temps forts nationaux tels que Mai à Vélo ou encore l'opération « Cyclistes, brillez ! » en période hivernale, afin de sensibiliser à la visibilité et à la sécurité des pratiquants. En fin d'année 2025, une séance de « remise en selle » a été expérimentée avec le comité départemental de cyclotourisme de Charente-Maritime. Cette initiative, destinée à redonner confiance aux personnes n'ayant pas pratiqué depuis longtemps, a rencontré un accueil très positif. Forte de ce succès, la collectivité prévoit de déployer plusieurs sessions supplémentaires en 2026.

UN RÉSEAU CYCLABLE EN CONSTANTE PROGRESSION

Depuis l'adoption du schéma directeur cyclable en 2020, près de 40 kilomètres de voies et pistes cyclables supplémentaires ont été réalisés sur le territoire. Ces aménagements contribuent à structurer des itinéraires continus et sécurisés, facilitant les déplacements du quotidien comme les usages touristiques. En 2025, quatre pistes cyclables ont été aménagées rue Lavoisier, square Maurin à Royan et aux abords du collège Garandeau à La Tremblade et du collège des Vieilles Vignes de Cozes. La CARA a participé au financement deux voies vertes qui ont été réalisées rue des Tonnelles à Arvert et route de Royan à Meschers-sur-Gironde. Ces travaux représentent 515 000 € HT d'investissement,

pour 2,1 kilomètres de pistes et de voies. En 2025, la fréquentation des principaux axes cyclables du territoire a atteint près de 1 500 000 passages, témoignant de l'attractivité du réseau. Cette dynamique s'inscrit dans une tendance nationale : le vélo représente aujourd'hui environ 4 à 5 % des déplacements quotidiens en France, avec une progression constante dans les territoires investissant dans des infrastructures sécurisées. L'année 2026 s'inscrit dans cette continuité, avec de nouveaux projets d'aménagement visant à renforcer les liaisons intercommunales et à améliorer la desserte des pôles de vie.

LE SUCCÈS CONFIRMÉ DU SERVICE MODALIS

Le service Modalis de vélos à assistance électrique en libre-service poursuit sa montée en puissance en 2025 avec près de huit stations à son actif. Son usage continue de progresser, confirmant l'intérêt des habitants et des visiteurs pour une solution de mobilité souple, accessible et décarbonée. Depuis son lancement en 2023, près de **17 000 trajets ont été effectués**, représentant environ 87 000 kilomètres parcourus avec la flotte intercommunale. Ces chiffres traduisent un changement progressif des habitudes de déplacement et une appropriation croissante du vélo à assistance électrique comme alternative crédible à la voiture individuelle. Afin d'accompagner cette dynamique, cinq stations supplémentaires seront déployées en 2026, renforçant ainsi le maillage territorial et l'accessibilité du service.



Accueil de la boutique Carabus.

MOBILITÉ ET TRANSPORT EN COMMUN, LE RÉSEAU CARA'BUS

Suite à la signature en janvier 2020 du contrat de DSP, le nouveau réseau de bus a été mis en place au 12 avril 2021 avec une restructuration des lignes autour d'un réseau principal composé de trois lignes fortes, d'un réseau interurbain de sept lignes, de dessertes de lignes à vocation scolaire, de lignes estivales et d'un service de transport à la demande (TAD).

La mise en service des nouvelles lignes de bus permet d'offrir aux habitants un réseau desservant mieux les communes de l'agglomération avec des fréquences de passages à la demi-heure pour les lignes urbaines et à l'heure pour les lignes interurbaines.

Il n'y a pas eu de modifications majeures du réseau sur l'année 2025, mais plutôt quelques adaptations au fil de l'eau notamment sur les lignes à vocation scolaire afin de gérer les surcharges ponctuelles et avoir une meilleure répartition des scolaires dans les bus. Le contrat de DSP arrivant à échéance, l'année 2025 est consacrée à un travail approfondi sur l'appel d'offres de la future délégation de service public.

Une réflexion a ainsi été menée entre élus, usagers et techniciens afin d'identifier les axes d'amélioration du futur réseau, dont la mise en service est prévue au 1^{er} septembre 2026. Il s'agira d'un réseau élargi visant à assurer une couverture complète et adaptée aux besoins du territoire, tout en respectant les documents de planification et les projets structurants existants (SCoT, PLH, PMS...).

Les objectifs de l'offre de mobilité pour le réseau de la CARA sont les suivants :

- Offrir une équité territoriale en proposant une desserte de l'ensemble des communes de l'agglomération ;
- Réaliser un choc d'offre, avec pour objectif une augmentation significative de la fréquentation du réseau ;
- Prendre en compte les besoins de déplacements domicile-travail dans la construction de l'offre ;
- Optimiser le réseau à vocation scolaire afin de mieux répondre aux besoins des usagers et aux contraintes opérationnelles, tout en renforçant le poids du réseau commercial ;
- Assurer une meilleure lisibilité de l'offre auprès des usagers grâce à une hiérarchisation plus marquée ;
- Mettre en place un service de TAD généraliste sur la partie sud du territoire ;
- Simplifier la liaison entre la gare de Royan et le lycée Cordouan ;
- Améliorer l'offre estivale ;
- Intégrer un service de location longue durée (LLD) de vélos.

ADOPTION DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ (PMS)

Le plan de mobilité simplifié (PMS) de la CARA constitue l'outil stratégique de planification des déplacements du quotidien sur le territoire.

Il vise à organiser et améliorer les mobilités de tous les habitants – actifs, jeunes, seniors ou retraités pour leurs trajets vers le travail, l'école, les commerces ou les services de

santé, en proposant des alternatives concrètes à la voiture individuelle. Entre avril et septembre 2024, une étude approfondie a permis d'analyser les flux de déplacements, les modes de transport utilisés et les points de saturation du réseau. Cette phase de diagnostic a été enrichie par une large concertation : ateliers participatifs (26-28 juin 2024), micro-trottoirs, entretiens de terrain, atelier lors de la Journée de la mobilité (14 septembre 2024) et quatre réunions publiques organisées dans les bassins de mobilité afin de hiérarchiser les actions (essentiels, utiles, peu utiles).

Cette démarche a permis d'identifier les principaux leviers d'amélioration, notamment en matière d'accessibilité, d'intermodalité et d'efficacité des transports collectifs. À l'issue de ces travaux, un scénario final a été élaboré, proposant une stratégie cohérente et adaptée aux spécificités locales, structurée autour de 16 axes : adaptation et ouverture du réseau de transports en commun (CARA'BUS) et de transport à la demande, transition écologique de la flotte, amélioration de la performance et de l'intermodalité, développement massif des mobilités cyclables (aménagement, location longue durée, libre-service, accès aux établissements scolaires, stationnement et jalonnement), expérimentation de l'autopartage et soutien au covoiturage, apaisement des centres-bourgs, suivi des pratiques et renforcement de la communication. Le plan de mobilité simplifié a été approuvé au conseil communautaire en décembre 2025 et le plan d'actions sera déployé à partir de 2026.



Aménagement des mobilités au collège de Cozes.

© Cozias

MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENTS

Aménagement du parking et des quais bus au collège des Vieilles Vignes sur la communes de Cozes.

Les travaux de réaménagement du parking du collège des Vieilles Vignes à Cozes ont été réalisés afin de répondre aux problématiques de sécurité et de saturation observées aux abords de l'établissement.

L'augmentation des flux de circulation, notamment aux heures d'entrée et de sortie des élèves, nécessitait une réorganisation globale des espaces dédiés aux bus, aux véhicules légers, aux piétons et aux cyclistes. Le projet a donc consisté à repenser l'organisation générale du site pour améliorer la fluidité des circulations et renforcer la sécurité de tous les usagers. La zone dédiée aux transports scolaires a été agrandie pour permettre l'accueil de neuf bus répartis sur deux quais. L'espace d'attente a été élargi afin de fluidifier la circulation piétonne. Une piste cyclable sécurisée a été créée en dehors de la zone de parking pour relier le centre-bourg de Cozes et permettre aux élèves d'accéder et de repartir du collège en toute sécurité. Le stationnement des véhicules légers a été optimisé avec la création d'une zone de dépose rapide distincte des cheminements piétons et le respect des normes d'accessibilité, comprenant des places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Un espace dédié aux deux-roues motorisés a également été intégré au projet. Les cheminements piétons ont été entièrement sécurisés grâce à la création de passages piétons visibles, de trottoirs surélevés et de quais élargis. Un espace d'attente sécurisé a

été aménagé pour les élèves, et la piste cyclable a été reconnectée au réseau existant afin de favoriser l'usage des mobilités douces. Enfin, le système d'évacuation des eaux pluviales a été amélioré afin de mettre fin aux problèmes de stagnation constatés à la sortie du parking.

Dans une logique de transition énergétique, des panneaux photovoltaïques seront également installés durant les vacances d'avril 2026 pour compléter les aménagements réalisés. Cette installation permettra un double usage, notamment pour protéger les élèves de la pluie et du soleil. Grâce à ces travaux, les abords du collège des Vieilles Vignes offrent désormais un environnement plus sûr, mieux organisé et adapté aux besoins actuels des usagers.

GESTION DES FLUX ET SÉCURISATION DE LA GARE INTERMODALE DE ROYAN

Après plusieurs mois d'étude et d'aménagements, les travaux engagés par la CARA pour améliorer la sécurité des usagers et fluidifier les déplacements autour de la gare sont désormais achevés.

Pour permettre une circulation plus claire et plus fluide, les cheminements piétons ont été entièrement repensés et mieux matérialisés. Le marquage des traversées a été renforcé, permettant aux usagers de circuler en toute sécurité entre les quais, les arrêts de bus et les zones de stationnement. La séparation des flux – piétons, vélos, bus

et véhicules particuliers – a été clarifiée grâce à l'installation de potelets, de barrières et à une signalétique au sol plus visible. Résultat : moins de croisements conflictuels et une meilleure organisation des espaces. La zone d'attente des taxis a été repensée au plus près de la gare SNCF, et une zone de livraison a été créée afin de permettre les opérations de déchargement sans risque pour les usagers de l'espace.

Au-delà des aménagements techniques, les premiers retours sont positifs. Les usagers soulignent une meilleure compréhension des parcours et un sentiment de sécurité renforcé. La fluidité du trafic, notamment aux heures de forte affluence, s'est nettement améliorée. Pour la CARA et les élus, ces travaux marquent une étape importante dans la modernisation des infrastructures de mobilité du territoire. Le pôle d'échange multimodal de Royan s'affirme désormais comme un espace plus sûr, plus fonctionnel et mieux adapté aux besoins actuels des habitants et des visiteurs. Pour aller plus loin, un verdissement de l'espace a également été pensé avec l'implantation d'arbres et d'espaces verts, afin de limiter l'îlot de chaleur et d'améliorer le cadre de vie.

L'effort de la CARA se poursuit depuis 2014 pour **aménager les arrêts de bus sur le réseau de transport en commun**. 288 arrêts sont désormais accessibles sur le réseau principal, dont 13 l'ont été en 2025. Le réseau secondaire compte quant à lui 122 arrêts accessibles, dont 11 l'ont été cette année. 207 abris équipent les arrêts de bus sur l'ensemble du territoire, dont 11 mis en place en 2025.





Animation et sensibilisation aux tri des déchets.

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

En 2022, la CARA a défini ses orientations stratégiques afin d'engager les transitions nécessaires du service public de prévention et de gestion des déchets pour s'adapter aux enjeux de préservation des ressources et de maîtrise des coûts ainsi qu'à l'évolution dynamique du contexte réglementaire.

Tenant compte de la nécessité de prioriser la réduction à la source de la production des déchets sur son territoire, la CARA a adopté son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2024-2029. Avec l'objectif de réduire nos déchets de 9%, le plan d'actions s'articule autour de sept axes :

- Déployer des campagnes de communication ciblées ;
- Encourager la prévention des déchets à travers la sensibilisation de proximité ;
- Mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets (restes alimentaires et végétaux) ;
- Agir sur les déchets des professionnels ;
- Accompagner les démarches d'éco-exemplarité, notamment lors des manifestations ;
- Sensibiliser sur le réemploi, la réparation et la réutilisation ;
- Étudier la mise en place d'outils incitatifs économiques.

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

Tout au long de l'année, les services de la CARA se sont mobilisés afin de déployer des actions de sensibilisation diversifiées auprès des publics. Suivi de collecte, stands d'informations lors d'événements grand public, visite de

sites (déchèteries et centre multifilières de valorisation des déchets), animations en pied d'immeuble avec les bailleurs sociaux ont permis de rencontrer près de 5 000 habitants. L'hétérogénéité des actions permet une diffusion large des messages de prévention et de tri des déchets.

En parallèle de ces actions grand public, la CARA intervient auprès des élèves sur le thème du tri et du compostage. En 2025, cet accompagnement a permis d'équiper sept écoles en composteur.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Sous le signe de la convivialité, la CARA entourée de ses partenaires, a organisé un après-midi dédié au Noël Durable. Ateliers cartes de vœux réemployables, furoshiki, décorations 100% maison ont égayé petits et grands. Près de 200 personnes sont venues et ont ainsi pu « admirer » le défilé de vêtements de seconde main. Le tout au cinéma Le Lido à Royan.

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

En 2025, la CARA a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie en faveur de la généralisation du tri à la source des biodéchets, en favorisant l'accompagnement des ménages aux pratiques de compostage domestique et de proximité.

- 42 permanences ont été organisées afin de diffuser les bonnes pratiques de compostage et de remettre les équipements mis à disposition par la CARA.
- 10 apéro-compost pour assurer une sensibilisation de proximité au compostage, partager et échanger entre participants sur ses expériences, ses pratiques...
- déploiement d'un site pilote de compostage partagé sur la commune de Meschers-sur-Gironde regroupant 13 foyers volontaires.

En complément, la CARA, accompagné d'un bureau d'études, a renforcé son accompagnement auprès des acteurs économiques en structurant une démarche de concertation territoriale avec l'objectif de définir des réponses adaptées à leurs obligations en matière de tri à la source des biodéchets. Les réflexions partagées ont permis de faire émerger un parcours biodéchets à destination des professionnels producteurs de biodéchets (restaurateurs, collectivités, établissements d'hôtellerie de plein air, ...) intégrant toutes les étapes nécessaires au passage à l'action : sensibilisation, diagnostic, conseil et orientation vers un annuaire de prestataires en capacité de proposer des solutions opérationnelles. Le parcours biodéchets est consultable sur le site internet <https://www.agglomero-royan.fr/biodechets-pro>



Future déchèterie de Royan.

©DR

LE RÉEMPLOI, LA RÉPARATION ET LA RÉUTILISATION

Réparer, donner, échanger, vendre et acheter des biens d'occasion ou reconditionnés... autant de réflexes qui contribuent à préserver nos ressources et à réduire les déchets. Le territoire fourmille d'acteurs engagés sur la seconde main. Avec la volonté de les mettre en lumière, la CARA a diffusé un annuaire et une cartographie de l'ensemble des acteurs locaux agissant au quotidien en faveur du réemploi, de la réparation et de la réutilisation. Ces outils visent à faciliter l'accès des habitants à une offre de proximité et à encourager l'adoption de ces pratiques concourant à une consommation plus durable et responsable. Retrouvez la cartographie ici <https://carto.agglo-royan.fr/apps-html/3R/>

Toujours dans le but de prolonger la « durée de vie » d'un objet, la CARA développe de nombreux partenariats avec les associations et acteurs locaux afin de valoriser les objets déposés par les habitants. Six partenariats ont été mis en place en 2025.

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DE VALORISATION EN DÉCHÈTERIES

Le réseau des déchèteries communautaires a poursuivi l'évolution de ses modalités d'exploitation avec la montée en puissance de la filière des produits et matériaux de construction du bâtiment et le renforcement des dispositifs de tri associés. Cette évolution s'est traduite par une meilleure séparation des flux et par le déploiement de nouvelles organisations de reprise, notamment pour les plastiques, le bois et le plâtre, contribuant à l'amélioration des performances de valorisation des déchets accueillis sur site.

Cette dynamique se traduit par une diminution continue des déchets non valorisables destinés à l'enfouissement, dont les tonnages sont passés de 9 800 tonnes en 2021 à 4 700 tonnes en 2025, soit une baisse de 52 % sur la période.

Parallèlement, l'année 2025 a été consacrée à la préparation opérationnelle du projet de réhabilitation de la déchèterie de Royan, avec l'avancement des études, la structuration du phasage de l'opération et l'obtention des autorisations administratives nécessaires, notamment le permis de construire et les autorisations relevant de la réglementation des installations classées protection de l'environnement.

En prévision de la fermeture temporaire du site à compter de janvier 2026, pour une durée estimée à un an, des adaptations ont été engagées sur la déchèterie de Saint-Sulpice-de-Royan afin de permettre d'assurer les reports de fréquentation et de maintenir la continuité du service public dans des conditions d'exploitation maîtrisées.



78 619 T

de déchets collectés

dont les principaux flux:

38 214 T

en déchèteries

25 819 T

d'ordures ménagères

6 992 T

d'emballages

6 021 T

de verre



3

Un territoire d'emplois et d'opportunités





MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE

Dès 2025, la nouvelle stratégie foncière économique s'est lancée avec la signature le 5 février de la première promesse de bail à construction avec la SCI Bellania pour une période de trente ans. Le terrain d'une superficie de 907 m², situé dans la zone d'activité économique « La Roue 2 » à Saujon accueille à présent la SAS « GR Plomberie » spécialisée dans les travaux de plomberie, sanitaires et chauffage.

En parallèle, la CARA s'est engagée dans une démarche d'aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques thématique au niveau de l'aérodrome de Royan-Médis. Cette zone d'activités économiques à haute valeur ajoutée comporte deux emprises d'une superficie totale de 5 ha environ. L'emprise 1 sera dédiée à l'activité tertiaire et de production tandis que l'emprise 2, en limite de la piste sera exclusivement destinée à l'activité aéronautique. Ces

emprises, non encore viabilisées, vont être aménagées pour accueillir de nouvelles entreprises. Une première société, spécialisée principalement dans la maintenance et la réparation d'hélicoptères a déjà manifesté son intérêt.

BILAN DES AIDES ÉCONOMIQUES

Les aides économiques forment une boîte à outil financière au service de la stratégie communautaire pour le développement économique du territoire.

Un bilan quantitatif et qualitatif des aides économiques a été réalisé afin d'apprécier plus finement l'impact de cet accompagnement financier. **Au total, ce sont plus d'1,6M € qui ont été versés au bénéfice de 172 projets structurants pour le territoire.** 87% des entreprises soutenues sont toujours en activité et 94% des entreprises pérennes interrogées

ont augmenté leur chiffre d'affaires. L'entrepreneuriat constitue une voie d'émancipation confirmée : un créateur sur quatre était inscrit à France Travail avant de se lancer, un créateur sur trois est une femme, 97% des entrepreneurs interrogés sont toujours satisfaits d'entreprendre. L'impact emploi est également positif : un entrepreneur sur deux a créé un ou des emplois après sa création, 81% des entrepreneurs déclarent se verser un salaire.

ACQUISITION DU BÂTIMENT D'ARSONVAL

En octobre, la CARA est devenue propriétaire d'un ensemble au 5 rue d'Arsonval sur la ZAE Royan 2, constitué d'un bâtiment de 280 m² de type tertiaire sur une parcelle de 1 800 m². L'extérieur, intégralement goudronné sera à végétaliser. L'usage de ce bâtiment à vocation économique sera à confirmer après les vérifications techniques.





Atelier dans le cadre de l'accompagnement des entrepreneurs du territoire.

ENCOURAGER LES FILIÈRES LOCALES ET ÉMERGENTES EN TERME D'EMPLOIS

L'année 2025 a été l'occasion d'explorer de nouvelles façons d'entreprendre, d'identifier des filières à potentiel et de proposer de nouvelles actions d'animation pour l'écosystème économique du territoire.

Plusieurs démarches de prospective ont ainsi été engagées : une étude d'écologie industrielle et territoriale (EIT) visant à optimiser les ressources locales ; un état des lieux des industries culturelles et créatives (ICC), filière émergente à forte valeur ajoutée ; et la participation de la CARA à la semaine de l'industrie, dédiée à la découverte des métiers et savoir-faire industriels. Ces initiatives s'inscrivent dans les priorités du schéma de développement économique et d'innovation (SDEI) pour l'attractivité, l'innovation et la structuration des filières d'avenir.

► Pilier de l'économie circulaire, **l'écologie industrielle et territoriale** repose sur la valorisation des ressources du territoire : les déchets d'une entreprise pouvant devenir la matière première d'une autre. La CARA a confié cette étude au cabinet Iddigo, accompagné d'APESA. Une trentaine de rendez-vous avec entreprises et partenaires ont permis d'établir un premier diagnostic et de définir des axes de travail : gestion des ressources et des déchets, transition énergétique, optimisation des ZAE et planification territoriale.

► La CARA a également animé pour la première fois sur son territoire la semaine de l'industrie afin de valoriser les métiers industriels locaux. Des visites d'entreprises, notamment chez Burg Vinaigres et Surfilm Packaging, ont permis à des élèves, demandeurs d'emploi et acteurs de l'orientation de découvrir les compétences recherchées et les perspectives d'insertion.

► Enfin, un **état des lieux des industries culturelles et créatives** a permis de mieux connaître cet écosystème, qui représente plus de 1 000 structures sur le territoire. Cette analyse met en évidence l'attractivité créative locale mais aussi des besoins de mise en réseau et de structuration, conduisant la CARA à engager une étude sur la création potentielle d'un pôle dédié.

VERS UN CAMPUS DES MÉTIERS DU SPORT, DES LOISIRS ET DU BIEN-ÊTRE

Le projet de campus des métiers du sport, des loisirs et du bien-être a déroulé une phase de concertation dont les points marquants sont les suivants :

► Plus de 300 entretiens avec des acteurs socio-économiques, plusieurs enquêtes auprès des différentes familles professionnelles du métier (écoles de surf, bases

nautiques, écuries de courses, cavaliers d'entraînement, centres équestres, gestionnaires d'équipements sportifs et de loisirs, magasins de sport, clubs sportifs, acteurs emploi-formation...)

- Enquêtes et consultations des centres de formation du territoire et à l'extérieur du territoire (Universités, organismes de formation consulaires, établissements de formation publics et privés) ;
- Une table-ronde intitulée « Offre de formation professionnelle à Royan Atlantique : enjeux et opportunités » au CAREL le 19 février ;
- Une conférence sur le thème « Métiers du sport et des loisirs : évolutions, perspectives, enjeux de professionnalisation » au Lycée Cordouan le 25 juin ;
- Des études économiques sur le sport, la forme et le bien-être ;
- Un groupe de travail pour structurer une offre autour du bien-être animal et humain ...

Les résultats de cette concertation ont été présentés à la conférence des maires le 11 décembre et ont abouti au vote d'une délibération de principe en conseil communautaire le 23 janvier 2026 pour poursuivre le projet de campus. S'ajoutent la création d'un tiers-lieu de formation à distance et une offre d'hébergement pour les apprenants, laquelle prendra la forme de résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS) à Royan.





© les grands derrière, les p'tits devant !

DYNAMISER ET DÉVELOPPER UNE COMMUNAUTÉ D'ENTREPRENEURS

En 2025, la CARA a poursuivi l'animation de sa communauté d'entrepreneurs en proposant une offre d'accompagnement complète, de l'idée au développement de l'entreprise, à travers ses dispositifs d'incubation, de pépinière et ses animations économiques (ateliers de sensibilisation, petit-déjeuner des entrepreneurs, rendez-vous d'experts...).

LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT À L'INNOVATION

Le thème de l'innovation est une part essentielle du schéma de développement économique et d'innovation (SDEI) de la CARA. L'innovation permet tout d'abord de mettre en place des organisations plus résilientes, en capacité de s'adapter aux changements. Elle est également un outil pour anticiper les évolutions des attentes des usagers et proposer de nouvelles solutions.

Pour développer l'expérimentation de l'innovation sur le territoire, la CARA s'est dotée depuis 2018 d'un **programme d'incubation** qui a pour vocation d'aider des entrepreneurs souhaitant créer leur entreprise en les accompagnant sur différentes expertises nécessaires à la bonne concrétisation de leur projet. D'autre part, la CARA propose **une offre de pépinière** destinée aux jeunes entreprises de moins de trois ans afin de faciliter leur implantation et de les soutenir au démarrage de leur activité. Être hébergée en pépinière offre beaucoup plus de souplesse qu'un bail commercial classique et l'offre de location est complétée par un programme d'accompagnement et de suivi personnalisé. La pépinière a notamment accueilli une nouvelle entreprise, « 1 Pilote », spécialisée dans l'ingénierie R&D, les enjeux environnementaux et industriels, ainsi que le conseil en sécurité et gestion des risques.

Enfin, en 2025, le service a étoffé son offre de service en proposant un **espace de coworking** individuel à destination des professionnels.

DES ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES FÉDÉRATEURS

La CARA propose chaque année deux temps forts économiques à destination des entrepreneurs locaux et de tous les acteurs engagés et impliqués dans le développement économique du territoire. La seconde édition de **Boost'Eco** s'est tenue le 20 mai à Meschers-sur-Gironde et a rassemblé plus de 100 chefs d'entreprise et partenaires économiques du territoire autour des enjeux de la transition écologique. Autre temps fort de l'année, le Salon des Entrepreneurs du 25 novembre a rassemblé, au Palais Royan Événements, plus de 420 visiteurs et 70 partenaires exposants autour d'ateliers, rencontres et temps de networking dédiés à l'entrepreneuriat.

CHAQUE MOIS, UN ATELIER ET UN PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRENEURS

À UP! Le CARRÉ des ENTREPRENEURS®, un « P'tit déjeuner des entrepreneurs » et un atelier thématique sont organisés chaque mois. Ces rendez-vous sont ouverts à tous ceux qui souhaitent développer leurs compétences, profiter d'une mise en réseau et d'échanges pratiques pour faire grandir leur projet d'implantation, de création ou de développement sur le territoire.





Rénovation du BIT de Saint-Palais-sur-Mer.

ROYAN ATLANTIQUE, UN OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'office de tourisme communautaire (OTC) est un outil au service de l'animation et du développement touristique de l'ensemble du territoire pour des publics variés. Soixante-seize professionnels spécialisés dans leurs secteurs d'intervention travaillent en étroite collaboration avec les communes ainsi qu'avec les acteurs institutionnels et privés.

La stratégie de l'office de tourisme communautaire s'appuie sur le schéma de développement de l'économie touristique (SDET), outil de référence adopté par les élus le 18 novembre 2019. Afin d'assurer l'ensemble des missions confiées, l'office de tourisme s'est constitué en quatre pôles de compétences.

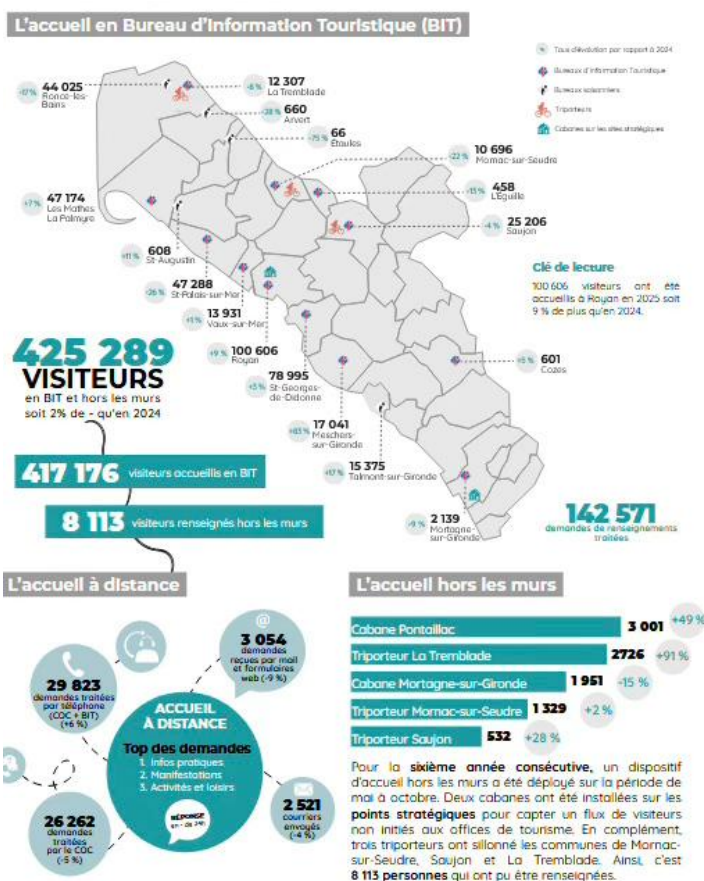
ACCUEILLIR ET INFORMER LES VISITEURS

En tant qu'animateur local, l'office de tourisme renseigne de nombreux résidents, nouveaux arrivants, touristes, excursionnistes... Directement au service de la collectivité, il contribue au développement des services à la population et se positionne comme un outil de « promotion » de l'action de la collectivité.

425 289 visiteurs ont été reçus sur l'ensemble des points d'accueil en 2025, soit 2% de moins qu'en 2024. Au-delà d'une simple visite, la réelle valeur ajoutée des bureaux d'information touristique (BIT) se situe dans l'expertise apportée par les conseillers en séjour. Valorisation du patrimoine, promotion des activités et loisirs de la destination, recherche d'un hébergement touristique... La pluralité des compétences détenues par le pôle accueil lui permet de diversifier et de personnaliser ses services. Conseils adaptés à chaque visiteur, service de réservation, mise en avant et distribution des produits locaux ou encore animation et développement du réseau local constituent le socle des missions de l'accueil.

LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE SE MODERNISENT

L'Office de Tourisme Communautaire Royan Atlantique s'engage au quotidien à améliorer l'accueil du public dans ses différents bureaux d'information touristique (BIT). Dans cette démarche de qualité, plusieurs rénovations ont été entreprises. Après les BIT de Royan Meschers-sur-Gironde, Ronce-les-Bains et Mortagne-sur-Gironde, le BIT de Saint-Palais-sur-Mer a réouvert ses portes en juin après des travaux de modernisation.



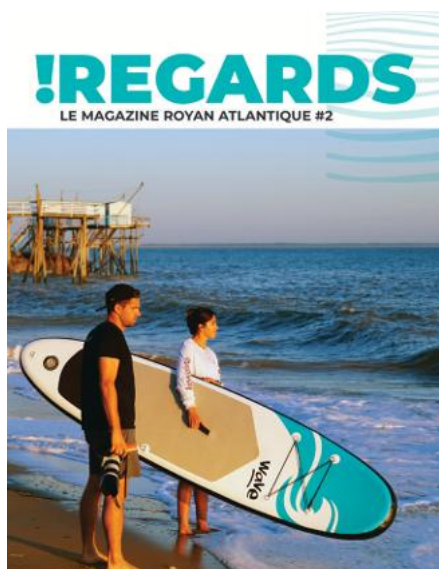
INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

L'OTC est intervenu dans plusieurs établissements pour sensibiliser les jeunes à leur territoire, à l'économie touristique et aux métiers du secteur. Au Collège Henri Dunant, trois groupes ont découvert les missions de l'Office. Au Lycée Cordouan, les étudiants en BTS Tourisme ont travaillé sur l'œnotourisme et ses enjeux. Au Collège Sainte-Marie, les échanges ont porté sur le métier de conseiller en séjour.



Animation culinaire.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE



L'office de tourisme communautaire produit chaque année une gamme complète d'éditions afin de promouvoir le territoire auprès de nos clientèles. En 2025, 594 300 brochures ont été éditées pour un budget de 144 322 €. L'offre éditoriale s'est enrichie avec la création de deux nouveaux livrables : un flyer dédié aux marchés (25 000 exemplaires) et une carte touristique (65 000 exemplaires), venant compléter les éditions existantes et répondre aux attentes des visiteurs en matière d'informations. Le site internet a de son côté enregistré 1 124 927 visiteurs uniques sur l'année 2025.

► La partie « Vivre Ici » sur le site internet royanatlantique.fr. Cette nouvelle rubrique structure une information utile pour celles et ceux qui envisagent une installation sur le territoire. Elle rassemble en un seul espace les repères essentiels : logement, emploi, services, formation et vie locale. Ce point d'entrée

facilite la projection, répond aux questions concrètes et accompagne les premières démarches. Vivre ici affirme ainsi une ambition claire : faire de Royan Atlantique un territoire choisi, autant pour y vivre que pour y construire un projet.

► Le magazine !Regards : Avec !Regards, Royan Atlantique donne à voir un territoire habité et en mouvement. Le magazine met en lumière des parcours, des engagements et des projets qui structurent la vie locale. À travers ces récits, se dessine une réalité concrète : un territoire où l'on travaille, où l'on crée, où l'on s'installe.

ACCOMPAGNEMENT DES SOCIO-PROFESSIONNELS

L'OTC bénéficie d'une proximité de terrain qui lui permet de s'adapter aux besoins et attentes des acteurs touristiques. Il met à disposition de ses partenaires des outils pour accroître la compétitivité et la visibilité des professionnels. Il assure des missions d'apporteur d'affaires, de conseiller ou de facilitateur.

DISPOSITIF DE SOLIDARITÉ POUR LOGER NOS SAISONNIERS

Afin de répondre aux besoins en hébergement des travailleurs saisonniers, l'OTC, en partenariat avec la Mission Locale, poursuit son engagement en faveur du développement de l'offre de logements dédiés, en

menant des actions de sensibilisation auprès des propriétaires disposant d'un studio, d'un appartement ou d'une chambre disponible. Cette initiative permet aux propriétaires de bénéficier de revenus complémentaires sécurisés, tout en répondant à une demande croissante en hébergement de la part des employeurs et des saisonniers du territoire. Le logement des saisonniers constitue un enjeu pour le territoire. À ce titre, cette démarche s'inscrit dans une logique d'intérêt général, en facilitant l'accès au logement et en contribuant à de meilleures conditions d'accueil et de travail.

SOLID'!

UNE CHAMBRE DISPONIBLE ?



PROPRIÉTAIRES
LOUER À UN SAISONNIER

INFORMATIONS & CONTACT
cellulesaisonnier@royanatlantique.fr
05 86 87 00 25





Festival Contes en Seudre, une programmation culturelle accessible à tous publics.

DISPOSITIFS DE VALORISATION

► **Show culinaires.** Dans le cadre de la valorisation des restaurants labellisés Royan Atlantique, l'OTC a reconduit en 2025 le dispositif des shows culinaires, au regard du succès rencontré lors des éditions précédentes. Le concept repose sur des démonstrations culinaires en direct, réalisées par deux chefs issus des restaurants labellisés, autour de recettes accessibles à tous, élaborées à partir de produits locaux et de saison. Chaque démonstration est accompagnée d'un accord mets et vins avec des vins issus des Vignobles Royan Atlantique. Les démonstrations sont retransmises sur écran géant et sont suivies d'un temps de dégustation permettant au public de découvrir et d'apprécier les recettes présentées.

► **Valorisation du patrimoine.** Inscrit dans le **plan patrimoine adopté en 2022**, le sentier d'interprétation des églises romanes du territoire a été mis en place en avril 2025, avec

l'installation de 11 panneaux répartis dans 11 communes. Ces panneaux permettent aux visiteurs de découvrir librement les églises concernées au fil de leurs itinérance sur le territoire. Ils présentent les caractéristiques architecturales et historiques des édifices, afin de proposer une signalétique patrimoniale plus claire pour le public.

LE FESTIVAL CONTES EN SEUDRE

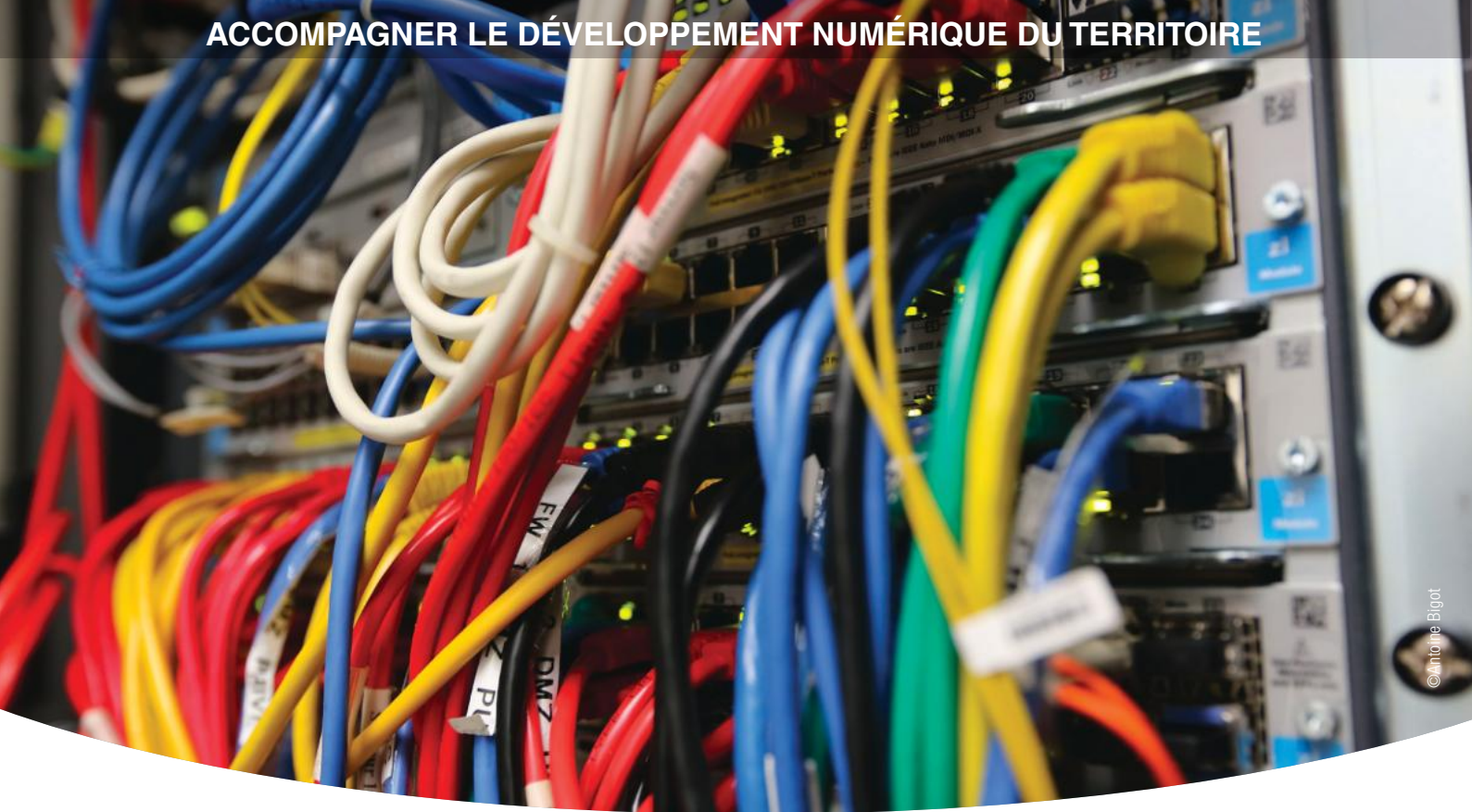
Du 6 au 9 juin 2025, la première édition du festival Contes en Seudre s'est tenue sur les communes de la Seudre (Arvert, Breuillet, Chaillevette, L'Eguille, Étaules, Mornac-sur-Seudre, Saujon, La Tremblade). Placée sous le thème de l'eau, cette édition, a proposé une programmation de conteurs professionnels. En lien avec les médiathèques et les écoles du territoire, cet évènement offre une programmation culturelle itinérante accessible

à tous publics. Le festival a également donné lieu à la création d'un conte original, un travail collaboratif entre deux artistes dans le cadre d'une résidence. Présentée lors d'une soirée dédiée à La Tremblade, cette création a constitué l'un des temps forts de la programmation.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire





© Antoine Bigot

DES SERVICES INFORMATIQUES MUTUALISÉS AU PROFIT DES COMMUNES

La direction des systèmes d'information (DSI) joue un rôle central dans la stratégie numérique du territoire.

Composée de 11 agents répartis dans trois services (informatique, SIG, développement), la DSI garantit le bon fonctionnement et la disponibilité du système d'information (SI). Son action s'articule autour de trois axes majeurs :

- L'anticipation et l'innovation d'outils pour accompagner les services et attentes des usagers
- L'optimisation des infrastructures et des équipements
- La mutualisation de son expertise auprès des communes membres.

Tout cela en en assurant **sécurité et sobriété numérique**.

INNOVATION ET ADAPTATION

En 2025, la DSI a développé et déployé des solutions numériques adaptées aux besoins des services de la collectivité. Ces réalisations illustrent l'engagement de la DSI en faveur d'une administration plus performante :

- Création d'un outil pour générer des QRCode,
- Création d'un outil de transcription audio,

- Création d'une application de lecture pdf pour les publications en ligne,
- Modification d'outils pour le tchat interne et pour la visioconférence,
- Création, via le portail citoyen, de formulaires pour la direction des ressources humaines (offres d'emplois, recrutement sauveteurs), pour la direction des affaires culturelles (sentier des arts), dans le cadre du SCOT et des PLU la mise en place d'un module enquête publique, puis différents formulaires pour le Pôle écologie urbaine,
- Création par le SIG d'une application seconde main.

En ce qui concerne l'optimisation des équipements, la DSI a porté plusieurs projets :

- le renouvellement de la climatisation moins énergivore dans la salle serveur,
- la rénovation de la salle Jean Riondet avec un équipement audiovisuel plus performant,
- l'équipement de toutes les salles de réunion avec des outils de visioconférence adaptés,
- un changement de téléphonie fixe pour s'adapter aux nouveaux modes de travail.



SÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE RESPONSABLE : UNE VOLONTÉ CROISSANTE

Dans le cadre du règlement général de sécurité et du Numérique responsable, la DSI s'engage pour la fiabilité et la sobriété de son système d'informations. Ainsi en 2025, la charte informatique a été révisée puis chaque utilisateur a dû la valider. Des actions de sensibilisations sont régulièrement proposées

lors de formations obligatoires, tests de phishing, publications intranet ou encore en participant à des événements nationaux tels que le Cybermois ou le Digital Cleanup Day. Le numérique responsable a pu intégrer le programme Tete de l'Ademe et un groupe de travail se réunit pour avancer sur ce sujet.

UNE DSI AU SERVICE DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Du fait de l'évolution de la législation et de la transition numérique, certaines structures du territoire peuvent faire preuve de difficulté pour accéder aux ressources nécessaires. Pour répondre à cette problématique, la CARA a déjà mis en place les conventions de prestations de services numériques, mais des communes membres expriment des besoins supplémentaires. C'est le cas de Saujon, des Mathes et de Mortagne-sur-Gironde qui ont sollicité la CARA pour bénéficier d'une mutualisation de la DSI. Après une première phase de diagnostic il a été décidé cette année le début d'une phase d'expérimentation pour une mutualisation de la DSI avec les communes pré-citées qui commencera en 2026.

En 2025, la DSI a notamment mis en place les services suivants :

- le parapheur électronique pour Saint-Augustin, Saint-Palais-sur-Mer, Saujon et les Mathes,
- le contrôle de légalité et l'affichage sur le site internet des actes administratifs pour l'Éguille-sur-Seudre, Breuillet, Semussac et Caralog
- les sites internet de Royan, Mortagne-sur-Gironde et le centre culturel de Saint-Palais-sur-Mer
- la téléphonie pour Le Chay, Épargnes, Sablonceaux, Les Mathes, et la nouvelle école de Médis.

LA DSI EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2 salles serveurs et 6 salles techniques
- ▶ 2 serveurs physiques qui hébergent 184 machines virtuelles
- ▶ 2 serveurs pour la gestion de 50 To
- ▶ 1 848 comptes utilisateurs
- ▶ 81 000 demandes traités par le portail citoyen
- ▶ 233 services en communes
- ▶ 360 adresses mails CARA – 510 en communes



4 |

**Le sens du collectif
pour une identité
de territoire forte**



COMMUNIQUER ET INFORMER POUR ACCOMPAGNER L'ACTION DE LA CARA

L'environnement médiatique et les sources d'informations disponibles pour les habitants ne cessent de se modifier. La collectivité doit faire face à ce défi récurrent depuis plusieurs années, en restant audible face à une multitude de sources d'information, voire de désinformation.

En 2025, la CARA a assuré une communication institutionnelle forte autour de quatre axes :

- ▶ Présentation de l'action de la collectivité, de ses événements et de l'information relative à ses compétences ;
- ▶ L'accompagnement des actions du code de marque et l'intégration de la marque de territoire dans ses communications en collaboration avec l'OTC ;
- ▶ La multiplication des collaborations avec les communes membres afin de se rapprocher des habitants lors des accueils des nouveaux arrivants, les inaugurations, les partages d'informations ;
- ▶ La diffusion de messages de sensibilisations aux enjeux locaux (santé, environnement, eau, feux de forêts, etc.) en lien avec les partenaires.

Cet accompagnement, que ce soit en événementiel, en création de documents, en annonces médias, en relations presse, intervient dans le cadre de toutes les compétences de la collectivité.

UNE COMMUNICATION MULTICANALE

- ▶ **Un site internet centralise** toutes les informations utiles à connaître. Il compte en 2025 plus de 177 698 visites soit une augmentation de plus de 15% par rapport à 2024. Ce sont 500 000 pages vues tous domaines confondus. Cela

confirme le rôle central de cet outil pour l'information des usagers. En 2026, une vérification globale de l'accessibilité sera effectuée afin de vérifier la conformité globale du site.

- ▶ Une présence complémentaire est assurée sur Facebook et Instagram pour relayer et sensibiliser au quotidien et ainsi faire émerger la parole publique sur ces réseaux sociaux. Ainsi la CARA comptait en 2025 près de 7700 abonnés à sa page Facebook.
- ▶ **Le magazine trimestriel Cara'mag** approfondit les sujets liés aux compétences de l'intercommunalité tout en apportant un éclairage sur les communes du territoire. En 2025, le magazine a été tiré en 58 800 exemplaires distribués tous les trimestres dans les boîtes aux lettres des habitants.
- ▶ Les informations sont relayées à la presse, aux communes et aux partenaires via l'agenda mensuel, les communiqués et les conférences de presse. La CARA répond aussi aux sollicitations de ses partenaires comme aux attentes particulières des médias.
- ▶ **Les outils vidéos** deviennent un vecteur de vulgarisation et de pédagogie. La CARA continue la production d'outils vidéos mais se penche aussi sur la diffusion de podcasts audio. Une première démarche a été initiée en 2025 dans le cadre de la promotion du contrat local de santé.
- ▶ Enfin, **l'évènementiel** vient compléter ce dispositif afin d'être au plus près des usagers.

Une **lettre d'information numérique**, créée en octobre 2024, vient compléter ce dispositif. Après chaque conseil communautaire, un résumé est envoyé aux abonnés ainsi que les moments forts à retenir pour le mois suivant. Cette lettre compte plus de 470 abonnés en 2025.





©Seigneuruddy

DÉPLOIEMENT DU CODE DE MARQUE

La marque de territoire continue son déploiement sur le territoire. La CARA et l'office de tourisme communautaire organisent la mise en œuvre de cette identité de territoire. En 2025, le code de marque a été complété par une signature vidéo pour identifier le territoire dans le cadre des productions audiovisuelles. Les travaux de diffusion du code de marque continuent et se structureront en 2026, appuyés par des campagnes de communications communes.

OFFRIR UNE IMAGE EN ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES SOCIÉTALES ACTUELLES

Partager l'attachement commun à un territoire, partager les ambitions de vivre à l'année en bord de littoral, porter des valeurs communes et savoir les partager, c'est toute l'ambition du code de marque « Royan Atlantique ».

À la faveur du projet de territoire, la CARA et l'Office de tourisme communautaire ont initié tout un travail de mise en scène au travers d'un code de marque et d'une marque de territoire.

Cette traduction identitaire a pour vocation à être partagée par les forces vives et les habitants du territoire. C'est un outil fédérateur autour d'une identité commune « Royan Atlantique » capable de résonner au-delà des limites géographiques du territoire.

L'objectif est de passer de l'image d'un territoire balnéaire à un territoire de vie à l'année en bord de mer. Il partage les multiples facettes du territoire, de ses acteurs et que chacun peut s'approprier.

Le code de marque doit permettre de marquer un attachement au territoire et ainsi induire une communication par résonance en complément de l'OTC. Il affirme l'identité et les valeurs que nous partageons collectivement. Depuis le lancement officiel en octobre

2023 au Palais des Congrès, l'OTC et la CARA ont débuté la mise en œuvre opérationnelle de ce projet.

Pour permettre une diffusion concrète et autonome du code de marque, des outils pratiques ont été mis à disposition des utilisateurs par l'OTC. Manuels d'usage, gabarits et ressources téléchargeables facilitent l'intégration des éléments de la marque dans les supports de communication, tout en garantissant le respect de son identité graphique et de ses valeurs.

MOT CLÉ

Code de marque :
ensemble d'éléments,
de marqueurs,
qui mettent en image
**l'identité, la personnalité
et l'ambition d'un
territoire.**



MISE À DISPOSITION DU SERVICE URBANISME POUR L'INSTRUCTION DE LEURS AUTORISATION D'URBANISME DANS LES COMMUNES

En 2025 le service « urbanisme réglementaire » instruit pour le compte de 26 des 33 communes de l'agglomération.

Les communes de Vaux-sur-Mer, Meschers-sur-Gironde, Barzan, et Corme-Écluse réalisent elles-mêmes l'instruction de certains actes (CUa et/ou DP).

Le service « urbanisme réglementaire » a ainsi instruit 4 365 actes, couvrant les champs des permis de construire, d'aménager ou de démolir, des déclarations préalables, certificats d'urbanisme de simple information et certificats d'urbanisme opérationnels.

Pour une plus grande pertinence dans la lecture de ces chiffres, il y a lieu de faire application de pondération sur les différentes autorisations d'urbanisme afin de prendre en compte la difficulté particulière et la durée moyenne de chaque type d'acte.

Cette pondération permet d'établir un nombre d'équivalent permis de construire qui pour (EPC) qui, pour l'année 2025, s'élève à 2 260.

La moyenne de dossiers instruits par agent est de 377 EPC, ce qui traduit une grande activité d'instruction pour cette année 2025. Le service accompagne tant les particuliers que les collectivités dans l'instruction de leurs dossiers. Les communes, tout comme les services de la CARA, sont accompagnés par le service dans la réalisation de leurs dossiers d'urbanisme réglementaires. Pour mener ses missions, il s'appuie sur différents partenariats comme ceux conclus avec le CAUE de la Charente-Maritime, ou encore en organisant des permanences avec les architectes des bâtiments de France, dans le souci de faire aboutir au mieux les projets de chacun, dans le respect des réglementations en vigueur.



LE SERVICE
« urbanisme réglementaire »
a ainsi instruit
4 365 ACTES





UNE NOUVELLE CASERNE À COZES

Depuis 2012, la CARA est compétente pour la construction et la gestion des nouvelles casernes de gendarmeries sur son territoire. Parallèlement et plus généralement, dans le cadre du programme lancé par le Président de la République, la collectivité s'engage pour le renforcement du maillage de la gendarmerie nationale.

Le groupement de maîtrise d'œuvre Aerts&Planas de Rochefort a travaillé sur le projet de nouvelle gendarmerie à Cozes, pour proposer lors des différentes phases de « conception » du projet, des locaux et logements répondant aux référentiels précis des services de gendarmerie. **Le permis de construire a été accordé en juin 2025** pour la réalisation du casernement divisé en deux zones fonctionnelles indépendantes : « service et technique » pour la gendarmerie, et « résidentiel » constituant dix logements du T3 au T5, le tout répondant aux normes définies pour la sécurité des personnes et des biens dans le cadre spécifique des missions dévolues à la gendarmerie. Les matériaux retenus et les couleurs répondront aux exigences de cohérence et de sobriété du secteur d'implantation. En lien étroit avec les services départementaux de gendarmerie, le dossier de consultation des entreprises

a été constitué. Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2026.

Coût estimatif d'opération : 4 380 000 € TTC

UNE GENDARMERIE EN PROJET À BREUILLET

Les services de gendarmerie ont officialisé à l'automne 2025 le choix de la commune de Breuillet pour accueillir une nouvelle brigade. Les démarches de validation du foncier sont en cours pour remplir les obligations de l'agrément de principe immobilier demandées par la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN).

Le projet, sous toute réserve à ce stade, visera à l'édification de locaux de service et techniques, et de logements pour dix sous-officiers.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire





©T. HENNES

L'INDISPENSABLE SURVEILLANCE DES ZONES DE BAINNADE

Dans le cadre de la convention conclue avec les sept communes littorales du territoire, la CARA assure la mise en œuvre du dispositif de sécurité des zones de baignade.

En 2025, l'organisation s'inscrit dans la continuité de l'année précédente, avec le recrutement et la gestion des nageurs-sauveteurs par la CARA sur proposition de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Le service sécurité des zones de baignade a ainsi organisé et managé 57 nageurs-sauveteurs en avant et arrière-saison et jusqu'à 160 en haute saison. Le dispositif a été pourvu à 99 % durant toute la période estivale, avec des personnels disposant des qualifications requises.

Tout au long de l'année, le service

prépare également la saison estivale : inventaire et entretien du matériel, préparation et armement des postes de secours, organisation de la surveillance, réservation des hébergements des sauveteurs, financement et accompagnement des communes dans la mise en œuvre du dispositif.

En 2025, la surveillance a été assurée sur les 22 zones de baignade aménagées et surveillées du territoire, de Meschers-sur-Gironde à La Tremblade – Ronce-les-Bains, conformément aux dispositions arrêtées par les maires des communes concernées. Onze postes de secours ont été ouverts du 20 juin au 7 septembre et onze autres du 2 juillet au 31 août.

L'activité opérationnelle s'est traduite par 1 777 actions de prévention, 405

interventions, dont 18 aides à baigneurs concernant 227 personnes, et la prise en charge de 1 408 personnes pour des soins. Par ailleurs, 36 enfants ont fait l'objet de recherches. Un décès a été signalé hors zone surveillée.

Le bilan de la saison met en évidence l'engagement des équipes, l'efficacité du dispositif ainsi que la bonne coopération entre la CARA et ses interlocuteurs : communes, partenaires institutionnels, SNSM, acteurs du littoral. La cohésion des équipes saisonnières a favorisé l'application des consignes et la circulation de l'information. Les conditions d'hébergement des sauveteurs ont par ailleurs été améliorées, contribuant à renforcer l'attractivité du dispositif.



FONDS DE CONCOURS : SOUTENIR TOUTES LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS

Depuis vingt ans, la CARA s'est donné la possibilité d'attribuer des fonds de concours à chacune de ses communes membres. Ce dispositif financier permet à la CARA de soutenir les communes qui le souhaitent lors dans la réalisation de leurs projets d'investissement, et contribue ainsi à l'amélioration du cadre de vie sur le territoire.

Un nouveau règlement d'attribution est applicable depuis le 1^{er} janvier 2025 : deux millions d'euros sont programmés annuellement, pour une enveloppe totale de programmes de **12 millions d'euros sur la période 2025-2030**. Ce règlement affirme le soutien de la CARA à ses communes, et constitue un important levier financier dans le portage de leurs projets.

En 2025, dix-huit communes ont été accompagnées pour un montant total de 1 561 431,19 €

- Arvert : réhabilitation de l'église Saint-Étienne – 150 000,00 €
- Barzan : travaux de réfection de l'église – 8 299,54 €
- Boutenac-Touvent : travaux d'aménagement paysagé en centre-bourg – 21 491,63 €
- Brie-sous-Mortagne : acquisition d'un broyeur d'accotement – 4 500,00 €
- Chaillevette : création d'un city-park – 26 140,40 €
- Grézac : travaux de construction d'une salle des associations – 93 070,42 €
- L'Éguille-sur-Seudre : création de sanitaires à l'école primaire – 23 682,65 €
- L'Éguille-sur-Seudre : reprise de câblage informatique Mairie – groupe scolaire – 3 355,75 €
- Les Mathes-La Palmyre : reconstruction de la base nautique – 150 000,00 €
- Médis : Construction du groupe scolaire de Médis – Phase 2 – École maternelle et salle périscolaire – 120 000,00 €
- Meschers-sur-Gironde : conception et réalisation d'un pumphtrack – 30 123,62 €
- Mortagne-sur-Gironde : création d'un parking et d'un accès au cimetière – 1 922,50 €
- Sablonceaux : Aménagement de la nouvelle mairie – 150 000,00 €
- Saint-Georges-de-Didonne : construction d'une crèche – 193 000,00 €
- Saint-Palais-sur-Mer : requalification de l'avenue de la Grande Côte – Tranche 1 – 150 000,00 €
- Saint-Sulpice-de-Royan : transformation d'un bâtiment communal en boucherie – 150 000,00 €
- Saujon : construction d'un pôle humanitaire – 129 921,93 €
- Talmont-sur-Gironde : réfection de la toiture d'un bâtiment communal (presbytère) – 5 922,75 €
- Vaux-sur-Mer : construction d'un accueil collectif pour mineurs – 150 000,00 €



PARTICIPATION À L'ENTENTE VAL DE CHARENTE

Les Communautés d'Agglomération de Angoulême, Cognac, Saintes et Royan ont décidé en 2018 d'explorer des sujets communs, autour des thématiques de la mobilité et du tourisme. Depuis, chaque année, ces quatre intercommunalités constituées en Entente se réunissent pour porter des sujets communs auprès des instances interdépartementales et régionales, afin de faire valoir leurs intérêts communs.

Ainsi, c'est dans le cadre de cette entente qu'est né la première initiative en Nouvelle-Aquitaine de mise à disposition de vélos en libre-service en gare, en partenariat avec la région Nouvelle Aquitaine et Modalis, à partir de l'été 2023.

C'est aussi dans ce cadre que des coopérations entre office de tourisme sont en cours de développement, afin de constituer autour de l'offre de mobilité que constitue le TER Royan –Angoulême, différents produits touristiques mettant en avant les différents territoires traversés.

Ainsi, en 2025, les travaux de l'entente Val de Charente Océan ont permis de **développer l'offre de location des vélos en libre-service en gare**, afin d'offrir un service cohérent et uniforme aux usagers du TER de la ligne Royan – Angoulême.

En matière de tourisme, l'Entente a engagé une réflexion globale pour travailler une **mise en tourisme des quatre territoires autour de la liaison TER et de ses gares**. Cette réflexion s'appuie également sur les composantes historiques et archéologiques qui lient depuis l'antiquité Royan à Angoulême, et sur les travaux de recherche historique et archéologiques qui alimentent cette réflexion.

De manière opérationnelle, l'Entente a engagé en 2025 la définition de **produits type « micro-aventure »** sur l'ensemble des quatre territoires, en mobilisant leurs offices de tourisme respectifs. Cette action devrait se concrétiser en 2026 avec la mise en commercialisation de cette nouvelle offre touristique.





SYNDICATS MIXTES DES PORTS

Le **Syndicat mixte portuaire estuaire Royan océan La Palmyre** poursuit le développement, la modernisation de ses ports et l'amélioration du service aux usagers avec en moyenne près de 900 000 € investis chaque année et plus de 45% de subventions obtenues (Europe, Région, État, ...). D'importants investissements sont engagés et se poursuivront sur 2026 avec notamment le renouvellement de la tour à glace du port de pêche, la réhabilitation de la criée de Royan, le renouvellement de pontons et équipements pour le port de plaisance de Royan et le démarrage des travaux de reprise et de sécurisation des digues intérieures du port de La Palmyre.

Les résultats financiers globaux 2025 sont stables et satisfaisants. Malgré un contexte « pêche » difficile, avec notamment la fermeture du Golfe de Gascogne, le chiffre d'affaires de la halle à marée s'élève à 6,82M€ avec 1 224 tonnes de produits débarqués. La sole, le maigre, le bar et la lotte constituent les principales espèces ciblées. La pêche pratiquée par les armements royannais est douce et raisonnée et axée sur le respect du produit et la qualité. **Ainsi, la criée est fière de conserver en 2025 le prix moyen au kilo le plus important de France avec 11,71€/kg.**

L'activité des escales fluvio-maritimes poursuit sa montée en puissance. Le chiffre d'affaires progresse de 3 %, avec 20 escales en 2025 représentant quarante jours de présence, un niveau stable par rapport à 2024 mais doublé par rapport à 2023. La compagnie « Croisieurope » a constaté un engouement pour les croisières commercialisées proposant une escale à Royan. Les chiffres d'affaires issus des activités commerciales et de plaisance demeurent globalement stables malgré un contexte économique tendu.

Le **Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre** regroupe 11 ports de l'estuaire de la Seudre, entre les communes de Marennes-Hiers-Brouage, La Tremblade, Arvert, Étaules, Chaillevette, Mornac-sur-Seudre et L'Éguille-sur-Seudre. Ces ports accueillent des activités de plaisance, conchylicoles, nautiques, touristiques et de loisirs, et disposent d'une capacité d'accueil d'environ 1000 places de navire.

En 2025, plusieurs appels d'offres ont été lancés sur différents ports afin d'améliorer la gestion et dynamiser les activités portuaires. Des opérations de dragage et des travaux d'aménagement hydraulique ont été organisés pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité



Port de La Tremblade

des bassins. La communication a été renforcée grâce à l'organisation de réunions, à l'animation d'une page Facebook et à la mise à jour du site internet. Le territoire a été valorisé par la participation et le soutien à différents événements en partenariat avec les acteurs locaux. Une première journée portes ouvertes a été organisée par le syndicat mixte en collaboration avec les associations des ports, favorisant les échanges avec le public. Des systèmes de contrôle d'accès par badge ont été installés dans les capitaineries de Marennes et La Tremblade pour les usagers. Une formation spécifique a été réalisé par deux agents afin de renforcer leurs compétences et que le syndicat mixte dispose de surveillants de port. **Le nombre d'escales dans les bassins à flots a connu une augmentation, témoignant d'une attractivité accrue.**





©Alexandre Garcia

Installation du syndicat mixte de préfiguration du parc naturel des marais du littoral charentais, le 15 janvier 2026 à Marennes-Hiers-Brouage.

VERS LA CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU LITTORAL CHARENTAIS

Cela fait maintenant huit ans que les communautés d'agglomération Royan Atlantique, Rochefort Océan et la communauté de communes du Bassin de Marennes travaillent ensemble pour la création d'un Parc Naturel régional (PNR), avec l'appui de la Région Nouvelle Aquitaine, compétente en la matière.

Leur objectif, avec un PNR, est de mieux coordonner les actions en matière de préservation du patrimoine naturel et paysager, notamment en ce qui concerne les zones humides, et de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de développement

économique durable dans un contexte de changement climatique.

Après une étude qui a conclu en 2021 à l'opportunité de créer un PNR, puis l'avis favorable de la Région Nouvelle-Aquitaine en 2023, l'État, par la voix du Préfet de Région, s'est prononcé en faveur du projet en 2024, qui a été consacré essentiellement à la visite des experts et des représentants de l'État désignés pour auditer le projet de PNR.

L'année 2025 a été entièrement consacrée à la création du syndicat mixte de préfiguration. Il s'est agi de travailler à la fois sur la stabilisation

du périmètre de préfiguration du projet de PNR et sur sa gouvernance politique. Ce syndicat aura la lourde tâche de rédiger la charte qui guidera les missions du futur PNR, en concertation avec la population, les élus, les partenaires institutionnels et les représentants scientifiques du territoire. Cette phase pourrait durer entre quatre et six ans, selon la capacité de l'ensemble des acteurs à se fédérer autour de ce projet. À l'issue de ces travaux, c'est aux communes qu'il reviendra de décider si elles souhaitent intégrer de manière définitive le projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais.



5

Les ressources mises en œuvre





DU PROJET DE TERRITOIRE AU PROJET D'ADMINISTRATION

MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ADMINISTRATION DÉCLINÉ EN PROJETS DE SERVICES

L'élaboration du projet d'administration initiée en 2024 et qui s'inscrit dans l'axe 4 du projet de territoire « jouer collectifs » a été finalisée en janvier 2025. Ce document se présente sous la forme d'un programme d'actions stratégiques structuré autour de quatre axes opérationnels : transversalité et coopération, des pratiques managériales partagées, la valorisation des actions en externe et communication interne, une marque employeur affirmée.

La mise en œuvre des actions a été engagée dès le début 2025 grâce à la forte mobilisation au sein des services et avec l'appui du superviseur du projet qui assure la coordination

générale et le comité social territorial est associé au suivi du projet. Pour garantir la mise en pratique des actions dans les délais prévus, les ateliers de réflexion travaillent en transversalité ; 40 % des actions ont été engagées au cours de l'année.

À partir de novembre 2025, la déclinaison du projet d'administration en projet de service a débuté en mettant en place 17 ateliers organisés par pôle ou direction auxquels tous les agents ont participé pour identifier des objectifs à atteindre et des résultats souhaités au sein de leur équipe. Cette démarche engagée a permis de placer les équipes en situation participative pour identifier, définir et formuler précisément des axes de progrès concrets pour l'organisation et le fonctionnement des services, et le service auprès des administrés.





LES RESSOURCES HUMAINES DE LA CARA

207 AGENTS

(104 femmes et 103 hommes)

- ▶ 149 fonctionnaires
- ▶ 50 contractuels occupant un emploi permanent
- ▶ 8 contractuels occupant un emploi non permanent

Catégorie A : 54 (26,08%)

Catégorie B : 48 (23,18 %)

Catégorie C : 105 (50,72 %)

Moyenne d'âge 46 ans

12 départs dont 6 départs en retraite, 3 mutations, 3 départs autres (disponibilités, fin CDD, démission...)

18 recrutements sur emplois permanents dont 7 agents contractuels en CDD dont 1 contrat de projet, 6 nominations stagiaires, 5 fonctionnaires titulaires, 8 agents transférés au 1^{er} juillet 2025 de la piscine publique de Saujon reconnue d'intérêt communautaire au 1^{er} juillet 2025 dans le cadre de la compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

28 stagiaires (stagiaires écoles et reconversion)

Formation. La CARA apporte une attention particulière au développement des compétences des agents via la formation, ce qui a représenté pour 2025 un taux de plus de 77 % des agents qui ont suivi au moins une session de formation. Ces formations sont organisées en grande majorité par le CNFPT. La CARA poursuit sa politique en lien avec les communes du territoire, pour organiser des formations, CNFPT et hygiène et sécurité, au plus proche des agents.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME/HOMME

La CARA est engagée en matière d'égalité professionnelle femme/hommes au sein de son établissement :

- ▶ En mettant en place les dispositifs prévus par la réglementation :
 - plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
 - dispositif de recueil des signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, ou d'agissements sexistes,
 - dispositif de nominations équilibrées aux emplois fonctionnels
 - publication de la somme des dix plus hautes rémunérations des agents

- ▶ En veillant à maintenir depuis plusieurs années l'égalité professionnelle femme/hommes quasi parfaite pour les agents de l'établissement, soit en 2025 49,76% hommes et 50,24% de femmes de l'effectif global. Les filières restent néanmoins très genrées avec un taux de féminisation très important en administratif, social et culturel et à contrario un effectif très masculin dans la filière technique.
- ▶ En poursuivant sa politique d'égalité de traitement des carrières et des rémunérations liées au régime indemnitaire, sans distinction de genre mais qui s'appuie sur les fonctions.
- ▶ En favorisant l'accès aux formations pour tous les agents.

Malgré la volonté de favoriser la mixité des recrutements, la recherche des profils et compétences adaptés aux postes reste la priorité et certaines filières et métiers sont encore à ce jour très sexués ce qui rend la mixité difficile.



ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le compte administratif fait état des dépenses et recettes de l'exercice écoulé. Ces éléments financiers représentent la « photographie » des réalisations effectives et de l'activité de la collectivité.



150,94 M€
de dépenses dont
44,51 M€
dédiés à l'équipement

8,7 M€
de dotation globale
de fonctionnement
(dotation d'intercommunalité
+ dotation de compensation)

46,1 M€
de produit fiscal*
*hors TEOM, versement
transport et taxe de séjour

29,6 M€
de produits nets après
reversement de fiscalité

ÉQUILIBRE FINANCIER EN MILLIONS D'EUROS

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 97,36 M€	RECETTES 152,11 M€
Reversement de fiscalité 16,53 M€	Produit fiscal (économique et ménages) et compensations 45,32 M€
Gestion des déchets, collecte, enlèvement, traitement, déchèteries 21,71 M€	Attribution de compensation 1,79 M€
Personnel 12,46 M€	D.G.F. - état 8,70 M€
Subventions, participations 12,62 M€	T.E.O.M. 19,26 M€
DSP Transport 7,10 M€	Redevances Assainissement (Collectif et SPANC) 8,32 M€
Contribution SDIS 3,90 M€	Déchets - Redevances 3,31 M€
Autres dépenses 7,41 M€	Taxe de séjour 4,56 M€
Assainissement, frais de gestion 0,63 M€	Versement mobilité 3,14 M€
Intérêt de la dette 0,22 M€	Déchets - Reprises et soutiens 3,56 M€
Dépenses exceptionnelles 4,75 M€	Subventions, participations 3,30 M€
Reste à réaliser 1,80 M€	Transport - Participation Région Réseau secondaire 2,29 M€
Dotations aux amortissements 8,19 M€	Taxe GEMAPI 2,40 M€
Opérations d'ordre 0,04 M€	Recettes exceptionnelles 0,07 M€
	Autres recettes 2,65 M€
	Reste à réaliser 0,01 M€
	Opérations d'ordre 1,90 M€
	Résultat reporté 41,54 M€

EXCÉDENT 2025 : 54,7 M€

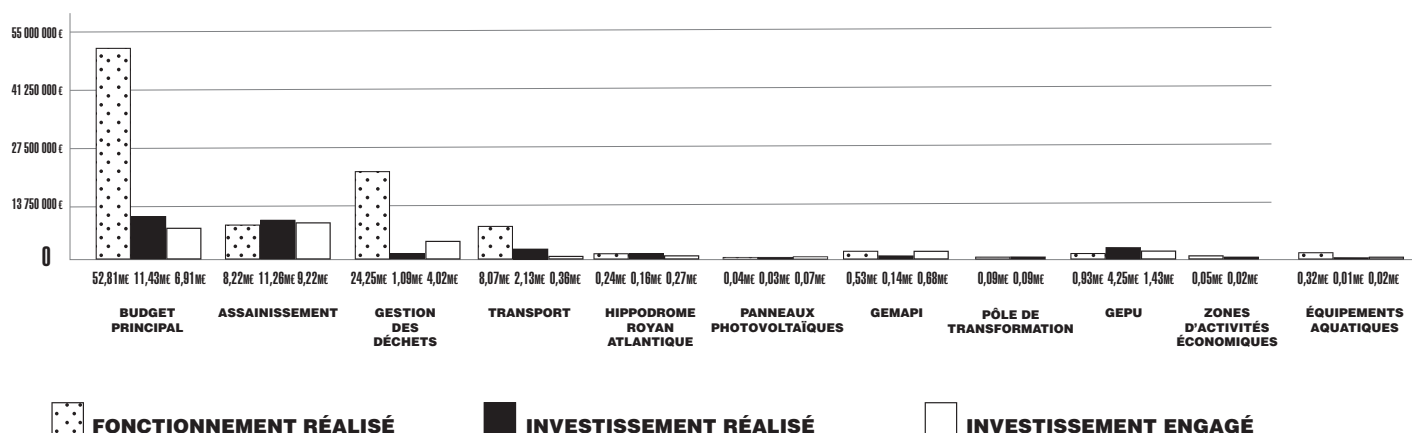
INVESTISSEMENT

DÉPENSES 53,59 M€	RECETTES 71,23 M€
Opérations d'équipement 18,44 M€	FCTVA 0,59 M€
Subventions d'équipement 3,11 M€	Subventions 7,72 M€
Remboursement capital dette 1,49 M€	Emprunt 3,40 M€
Autres dépenses d'investissement 2,35 M€	Autres recettes d'investissement 0,36 M€
Reste à réaliser 22,96 M€	
Opérations d'ordre 5,21 M€	Opérations d'ordre 3,34 M€
Résultat reporté 0,02 M€	Amortissements 8,19 M€
	Résultat affecté 10,20 M€
	Résultat reporté 37,43 M€

EXCÉDENT 2023 : 17,6 M€



RÉPARTITION PAR BUDGET DES CRÉDITS ENGAGÉS EN MILLIONS D'EUROS PAR LA CARA EN 2025



FONCTIONNEMENT RÉALISÉ



INVESTISSEMENT RÉALISÉ



INVESTISSEMENT ENGAGÉ

	FONCTIONNEMENT RÉALISÉ	INVESTISSEMENT RÉALISÉ	INVESTISSEMENT ENGAGÉ
Budget principal (T.T.C.)	52,81 M€	11,43 M€	6,91 M€
Assainissement (H.T.)	8,22 M€	11,26 M€	9,22 M€
Gestion des déchets (T.T.C.)	24,25 M€	1,09 M€	4,02 M€
Transport (H.T.)	8,07 M€	2,13 M€	0,36 M€
Hippodrome Royan Atlantique (H.T.)	0,24 M€	0,16 M€	0,27 M€
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti (H.T.)	0,04 M€	0,03 M€	0,07 M€
GEMAPI (T.T.C.)	0,53 M€	0,14 M€	0,68 M€
Pôle de transformation (H.T.)	0,09 M€	0,09 M€	0,00 M€
GEPU (T.T.C.)	0,93 M€	4,25 M€	1,43 M€
Zones d'Activités Economiques - 6 budgets (H.T.)	0,05 M€	0,02 M€	0,00 M€
Équipements aquatiques (T.T.C.)	0,32 M€	0,01 M€	0,02 M€

DÉPENSES RÉALISÉES PAR PÔLE DE COMPÉTENCE EN MILLIERS D'EUROS

DÉPENSES RÉALISÉES hors flux croisés entre budgets (en milliers d'euros)	Reverse- ment de fiscalité	Frais généraux	Subventions, participa- tions, contri- butions	Charges de personnel	Dotations aux amortisse- ments	Annuité de la dette	Opérations d'équipe- ment	Opéra- tions d'ordre	Déficit reporté	Autres dépenses	TOTAL GÉNÉRAL
TOURISME	10K€	20K€	6 628K€	197K€	0K€	0K€	603K€	0K€	0K€	238K€	7 696K€
ANIMATION TERRITORIALE	0K€	1 495K€	196K€	1 247K€	0K€	0K€	365K€	0K€	0K€	0K€	3 303K€
HIPPODROME ROYAN ATLANTIQUE	0K€	14K€	5K€	0K€	140K€	228K€	7K€	5K€	0K€	0K€	399K€
GESTION DES DÉCHETS	0K€	10 927K€	10 787K€	2 234K€	298K€	0K€	1 090K€	0K€	0K€	2K€	25 337K€
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	0K€	628K€	0K€	457K€	2 816K€	11K€	9 267K€	1 986K€	0K€	4 322K€	19 488K€
POLITIQUE DE LA VILLE, ACTION SOCIALE	0K€	344K€	1 720K€	279K€	0K€	0K€	39K€	0K€	0K€	0K€	2 381K€
RELAIS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE	0K€	96K€	31K€	315K€	0K€	0K€	593K€	0K€	0K€	0K€	1 036K€
GENS DU VOYAGE	0K€	586K€	43K€	110K€	0K€	0K€	213K€	0K€	0K€	0K€	953K€
SÉCURITÉ SALUBRITÉ PUBLIQUE	0K€	816K€	3 996K€	1 478K€	0K€	0K€	398K€	0K€	0K€	0K€	6 688K€
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	1K€	436K€	394K€	676K€	94K€	0K€	21K€	19K€	0K€	68K€	1 708K€
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	0K€	287K€	19K€	0K€	0K€	0K€	999K€	0K€	23K€	0K€	1 327K€
TRANSPORT MOBILITÉ	0K€	7 369K€	2 472K€	197K€	632K€	400K€	973K€	1 333K€	0K€	254K€	13 631K€
HABITAT LOGEMENT	0K€	130K€	1 359K€	97K€	0K€	0K€	170K€	0K€	0K€	0K€	1 756K€
TERRITOIRE DURABLE	0K€	141K€	60K€	658K€	27K€	0K€	15K€	4K€	0K€	0K€	905K€
ENVIRONNEMENT TERRESTRE ET MARITIME, ESPACES NATURELS SENSIBLES	0K€	56K€	72K€	84K€	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€	213K€
GEMAPI	36K€	140K€	292K€	166K€	35K€	0K€	5K€	0K€	0K€	0K€	674K€
GEPU	0K€	934K€	57K€	88K€	0K€	0K€	1 556K€	605K€	0K€	2 084K€	5 323K€
PÉRÉQUATION	2 867K€	0K€	1 398K€	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€	0K€	4 265K€
FRAIS GÉNÉRAUX, CHARGES DE STRUCTURE	0K€	1 484K€	512K€	4 186K€	0K€	0K€	589K€	1 079K€	0K€	1K€	7 852K€
OPÉRATIONS FINANCIÈRES NON AFFECTÉES	13 615K€	159K€	376K€	0K€	4 145K€	1 074K€	1 528K€	214K€	0K€	132K€	21 243K€
TOTAL GÉNÉRAL	16 528K€	26 062K€	30 417K€	12 470K€	8 187K€	1 714K€	18 430K€	5 245K€	23K€	7 101K€	126 177K€

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EN 2025 : PRINCIPALES OPÉRATIONS

OPÉRATIONS	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER	TOTAL
ASSAINISSEMENT - TRAVAUX DE REHABILITATION	6 331 695 €	4 324 839 €	10 656 534 €
ASSAINISSEMENT - RESEAUX DE COLLECTE	1 298 772 €	3 609 517 €	4 908 289 €
DECHETS - NOUVELLE DECHETERIE ROYAN	198 516 €	3 834 508 €	4 033 025 €
FONDS DE CONCOURS	1 397 580 €	2 443 298 €	3 840 878 €
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES	1 565 677 €	1 432 823 €	2 998 500 €
ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	892 093 €	864 551 €	1 756 644 €
ACTIONS FONCIERES	1 527 780 €	350	1 528 130 €
ASSAINISSEMENT - AUTRES EQUIPEMENTS	570 233 €	703 930 €	1 274 162 €
ASSAINISSEMENT - REUT	780 033 €	486 594 €	1 266 627 €
STATION SNSM SEUDRE	204 575 €	1 000 755 €	1 205 330 €
AIDES A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	1 135 850 €	32 400 €	1 168 250 €
SCHEMA CYCLABLE	501 506 €	612 973 €	1 114 479 €
OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE	603 163 €	263 245 €	866 409 €
DECHETS - CONTENEURS / COLONNES / COMPOSTEURS	717 560 €	140 667 €	858 227 €
RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE NORD	591 748 €	37 918 €	629 666 €
PROGRAMME INTERET GENERAL (PIG)	315 134 €	286 909 €	602 043 €
GEMAPI - PAPI ESTUAIRE DE LA GIRONDE	95 443 €	409 781 €	505 224 €
SCHEMA DIRECTEUR ACCESSIBILITE AU TRANSPORT	280 022 €	197 752 €	477 774 €
ASSAINISSEMENT - STATIONS / LAGUNES	286 346 €	99 525 €	385 871 €
GEMAPI - PAPI SEUDRE	42 236 €	264 120 €	306 356 €
EQUIPEMENT DES ARRETS DE BUS EN ABRIS VOYAGEURS	147 026 €	158 825 €	305 851 €
HIPPODROME ROYAN ATLANTIQUE	7 292 €	268 927 €	276 219 €
PLAN PISCINES	147 865 €	104 856 €	252 721 €
DECHETS - TRAVAUX DECHETERIES	153 162 €	42 399 €	195 561 €
AMENAGEMENT DES POSTES DE SECOURS	33 316 €	124 821 €	158 137 €
ZAE GREZAC	15 383 €	142 620 €	158 003 €
GENDARMERIE DE COZES	93 158 €	60 240 €	153 398 €
FONCIER ZAE	105 580 €		105 580 €
LOGISTIQUE	89 797 €		89 797 €
PARTICIPATION RENOVATION FORT BOYARD	86 221 €		86 221 €
GARE INTERMODALE DE ROYAN	63 865 €	18 655 €	82 520 €
CONVENTION ONF		82 279 €	82 279 €
FONCIER PLAN PISCINES	74 481 €		74 481 €
RENOVATION DE 3 PARKINGS CONSERVATOIRE DU LITTORAL	73 696 €		73 696 €
CARARENOV	30 009 €	39 071 €	69 080 €
DEFENSES INCENDIES	15 044 €	52 350 €	67 394 €
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE PATRIMOINE BATI	0	65 782 €	65 782 €
AIDES ECONOMIQUES AUX ENTREPRISES	19 306 €	40 354 €	59 660 €
ESPACE TEST AGRICOLE - ETA		59 154 €	59 154 €
FONCIER RUE ELECTRICITE		58 144 €	58 144 €
POTEAUX INCENDIE	19 272 €	36 037 €	55 309 €
LOGEMENTS SOCIAL ET SAISONNIER	23 719 €	27 319 €	51 038 €
MOBILIER, MATERIEL ADMINISTRATIFS	41 981 €	6 519 €	48 500 €
GENDARMERIE LA TREMLADE	47 970 €		47 970 €
CIRCUITS DE RANDONNEES	18 902 €	23 275 €	42 177 €
CREATION NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE		41 700 €	41 700 €
LOGEMENT CONTRAT LOCAL SANTÉ	34 006 €	7 163 €	41 169 €
ESPACE INFO ENERGIE	14 399 €	25 178 €	39 577 €
BUREAUX DE LA CARA	12 512 €	21 285 €	33 797 €
PISCINE DE LA LANDE	10 167 €	15 052 €	25 219 €
PLAN LOCAL HABITAT	23 508 €		23 508 €
DECHETS - AUTRES EQUIPEMENTS	20 999 €	0	20 999 €
ESPACES NATURELS SENSIBLES	19 952 €	852	20 803 €
SMPES - CONTRÔLE DES SYSTEMES D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES		20 126 €	20 126 €
AIDE À L ACCESSION AUX PARTICULIERS	20 000 €		20 000 €
BATIMENT ANNEXE DE LA CARA	19 574 €		19 574 €
MAISON DES DOUANES	6 901 €	9 000 €	15 901 €
AUTRES EQUIPEMENTS	86 516 €	19 103 €	105 620 €
TOTAL GENERAL	20 911 542 €	22 617 541 €	43 529 083 €

ÉTAT DE LA DETTE DE LA CARA

Le tableau suivant présente l'encours de la dette de la CARA au 31/12 de chaque exercice :

BUDGETS en milliers d'euros	CAPITAL RESTANT DÛ						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BUDGET PRINCIPAL	9 318	10 449	12 709	11 812	10 871	9 930	8 988
ASSAINISSEMENT	206	87	71	60	48	37	26
GESTION DES DÉCHETS							3 400
TRANSPORT	2 114	4 422	4 102	3 739	3 376	3 010	2 641
HIPPODROME	2 328	2 298	2 161	2 019	1 875	1 728	1 578
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	213	200	438	425	400	375	350
ENSEMBLE DES BUDGETS	14 179	17 455	19 481	18 055	16 570	15 080	16 983

LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT DE LA CARA EST DE 0,40 ANNÉE FIN 2024.

La capacité de désendettement est un indicateur dynamique présente l'avantage d'apporter un éclairage sur trois domaines à la fois : les ressources de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement et la politique d'endettement; il ne doit pas excéder 8 ans.

AU 31/12/2025 :

Capital restant dû
16 982 581 €

Taux moyen
1,81%

Nombre de contrats
29

100 %
de la dette de la CARA
ne présente aucun risque en
termes de structure et de taux
au 31/12/2025



© AdobeStock

LE BUDGET DE LA CARA PASSÉ AU TAMIS DES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

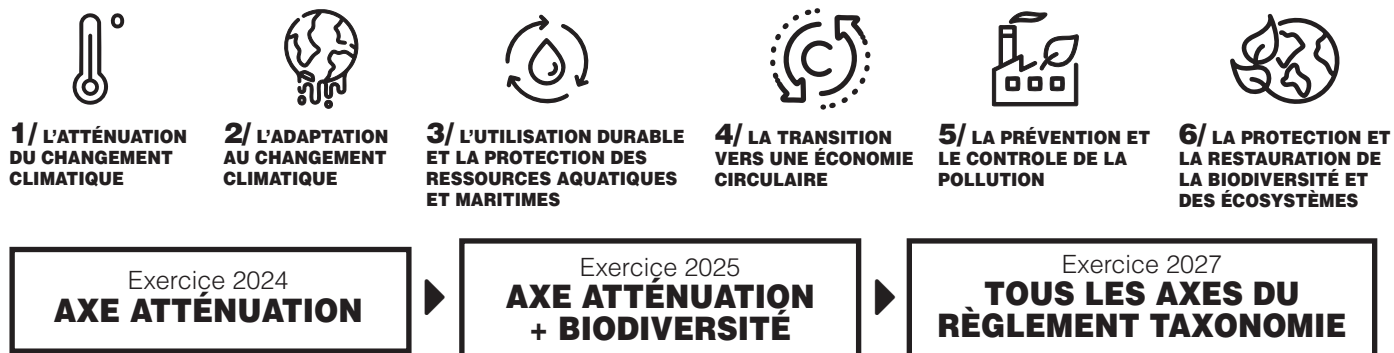
Le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié le 20 mars 2023, rappelle que les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités humaines ont réchauffé le climat à un rythme sans précédent. En France, les conséquences de ce dérèglement climatique sont déjà visibles : raréfaction de la ressource en eau, recul du trait de côte, érosion de la biodiversité, disparition d'espèces animales et végétales, fragilisation des infrastructures, tensions sur la production agricole, ou encore augmentation des risques sanitaires. Ces phénomènes bouleversent les équilibres écologiques, économiques et sociaux, tout en aggravant les inégalités existantes, notamment pour les territoires et les populations les plus vulnérables.

C'est dans ce contexte que la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a engagé depuis plusieurs années des actions en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation de la qualité de vie de ses habitants face aux risques climatiques. En effet, les collectivités ont un rôle clé à jouer pour l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux en insufflant au sein de leurs territoires une dynamique de transition écologique. Afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux, la CARA a approuvé son plan climat air énergie territorial (PCAET) par délibération du conseil communautaire du 19 octobre 2023. Le PCAET a permis de définir collectivement une stratégie territoriale et un programme d'actions, dont les objectifs sont de réduire la dépense énergétique du secteur résidentiel et les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements, d'accompagner les activités économiques, de développer

les énergies renouvelables sur le territoire et d'anticiper les risques liés au changement climatique. La CARA est par ailleurs engagée dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique de l'ADEME, démarche de planification et programme d'actions permettant de mettre en œuvre et de piloter le projet de transition écologique des collectivités territoriales.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU BUDGET, UNE DÉMARCHÉ NOUVELLE POUR LA CARA

Dans la continuité de ces démarches, l'article 191 de la loi de finances pour 2024 a rendu obligatoire une évaluation environnementale du budget de toutes les collectivités locales de plus de 3 500 habitants. Ce nouvel outil doit permettre d'objectiver la prise en compte des enjeux de transition écologique dans la programmation des projets d'investissement des collectivités. Les enjeux de transition écologique et les facteurs à prendre en compte sont multiples : émissions de gaz à effet de serre, utilisation des ressources, cycle de l'eau, protection de la biodiversité, adaptation des activités humaines aux risques climatiques... Ces enjeux ont été regroupés et déterminés par un cadre législatif européen plus large dont le texte fondateur est le règlement UE 2020/852 dit règlement « Taxonomie » qui définit six axes de transition écologique dans lesquels les flux financiers européens doivent s'inscrire. L'objectif est d'évaluer toutes les dépenses des collectivités au regard de ces critères à horizon 2027 (cf. fig. ci-dessous)



Les six axes du règlement Taxonomie et le calendrier d'exécution de l'évaluation environnementale

LA CARA FAIT DE CETTE NOUVELLE OBLIGATION UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE

Dans la poursuite de la transformation de son action en faveur de la transition écologique, la CARA a souhaité dépasser le cadre réglementaire pour faire infuser la démarche d'évaluation environnementale dans l'ensemble des services. Il a ainsi été décidé de partager de manière transversale les enjeux et le cadre méthodologique de ce nouvel outil de budgétisation environnementale. C'est dans cet esprit que plusieurs sessions de formation ont été organisées, réunissant de nombreux agents de direction, agents techniques et agents opérationnels de tous les services de la CARA. Cette montée en compétence collective a permis de faciliter le travail de l'équipe en charge de l'évaluation environnementale du budget, et de fluidifier les échanges nécessaires à la cotation des différents projets d'investissement. Au terme d'un premier exercice d'évaluation environnementale du budget, la CARA a poursuivi le travail d'acculturation engagé, et améliorer les procédures internes au regard des retours d'expériences et des problématiques qui pourront être rencontrées dans les prochaines années.

Pour la première année d'évaluation, la CARA a donc réalisé l'évaluation environnementale de son compte administratif 2024 à l'aune de leur impact sur l'axe « atténuation » de la taxonomie européenne, c'est-à-dire de leur contribution au respect des objectifs de réduction des émissions de GES et d'augmentation du stockage de carbone fixés par la stratégie nationale bas carbone. L'analyse effectuée vise à déterminer

si la dépense considérée est favorable, neutre ou défavorable au regard de cet objectif de transition écologique. En ce sens, il est nécessaire de rappeler que l'évaluation environnementale du budget selon l'axe « atténuation » n'a pas vocation à quantifier les émissions de GES de la collectivité. En cela, elle diffère des analyses physiques spécifiques qui sont par ailleurs conduites par la CARA, telles que celle du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

Le volume total des investissements à coter obligatoirement représentait 12,6 millions d'euros. Les premiers résultats de l'évaluation environnementale du budget principal et des budgets annexes ont été plutôt encourageants et reflétaient la prise en compte des enjeux de décarbonations dans la programmation des investissements de la CARA.

L'exercice 2025, deuxième exercice d'évaluation environnementale des comptes financiers, intègrera un second axe d'analyse : la Biodiversité.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, ce concept n'est apparu que dans les années 1980. La Convention sur la diversité biologique signée lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992) reconnaît pour la première fois l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'ensemble de l'humanité.

Les résultats de l'évaluation environnementale des comptes financiers 2025 feront l'objet d'une publication dédiée.



SYNTHÈSE DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette rosace est un outil de visualisation par ODD des projets territoriaux, des démarches et programmes thématiques locaux qui concourent aux ODD. Les contributions positives aux 17 ODD de chacune des activités 2025 recensées dans le présent rapport ont été comptabilisées. La CARA dispose de compétences très diversifiées et ses domaines plurisectoriels lui permettent de contribuer à l'ensemble des enjeux du développement durable.

4 contributions clés : ODD 17, 4, 11, et 3 | **3 contributions significatives :** ODD 10, 16 et 13

Les ODD **17** « *Partenariats pour la réalisation des objectifs* », **4** « *Éducation de qualité* », **11** « *Villes et Communautés durables* » et **3** « *Bonne santé et Bien-être* », sont les plus représentés dans ce rapport.

ODD 17

Le sens des partenariats de la CARA : Au-delà de ses compétences par lesquelles elle peut significativement contribuer à la réalisation des ODD, la CARA, par ses liens avec les autres acteurs du territoire, diffuse ses actions bien au-delà de ses propres activités. La CARA a ainsi un rôle clé par la capacité d'action et de partenariat qu'elle a avec les collectivités locales, les services déconcentrés de l'État, les institutionnels, les entreprises et les associations locales, les artisans et producteurs locaux...

SCoT | Plan local de l'habitat | Plan climat air énergie territorial | CARA Rénov' | Aménagement durable des stations | Espaces naturels sensibles | Plan mobilité simplifié | Entente Val de Charente | projet de PNR des marais du littoral charentais | Projet de campus | Activités nautiques | Conseil intercommunal de sécurité | Contrat de ville | Espaces emploi | Relais petite enfance | Projet alimentaire territorial | Contrat local de santé | Mission Croissance bleue...

ODD 3

la CARA partage une culture de la santé pour faciliter l'accès aux soins, assurer un environnement sain, encourager les activités de pleine nature, et promouvoir une agriculture durable pour une alimentation saine et sûre.

Contrat local de santé | Projet alimentaire territorial | Programme local de l'habitat | Plan climat air énergie territorial | Bilan carbone | Eau potable | Plan mobilité simplifié | SCoT | Projet de campus | Activités nautiques et de pleine nature | Sécurité des zones de baignade | Conseil intercommunal de sécurité...



ODD 11

la CARA a engagé son territoire dans la transition climatique en faveur d'un cadre et d'un mode de vie durable, favorables au bien-être et accessibles à tous.

SCoT | Plan climat air énergie territorial | Programme local de l'habitat | CARA Rénov' | GEMAPI | Aménagement durable des stations | Plan de mobilité simplifié | Urbanime | Écologie industrielle territoriale | Économie circulaire | Contrat local de santé | Contrat de ville | Tourisme...

ODD 4

Le rôle d'animateur territorial de la CARA : la sensibilisation et l'information sont essentiels dans beaucoup de domaines de compétences de l'Agglomération et notamment par l'appréciation de la diversité culturelle, d'un tourisme responsable, de pratiques sportives, de la préservation de la biodiversité, de l'éducation en faveur du développement durable.

CARA Rénov' | Plan de mobilité simplifié | Projet de campus | Prévention et valorisation des déchets | Espaces naturels sensibles | Activités nautiques | Contrat local de santé | Insertion par l'activité économique | Village du développement durable | Relais petite enfance | GEMAPI | Maison des douanes | Sentiers des Arts | Jeudis musicaux | Projet alimentaire territorial...

REPORT

20
25

D'ACTIVITÉ ET DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE**

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 08h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h00

05 46 22 19 20

contact@agglo-royan.fr - www.agglo-royan.fr

